



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

MC/2346

**Original : anglais
1^{er} juin 2012**

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

CENT UNIEME SESSION

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES TRAVAUX DE
L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 2011**

Ce document est soumis au Comité exécutif pour sa cent neuvième session en juillet 2012.

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME STRUCTURELLE	3
I. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL	5
A. Bureau du Chef de Cabinet	5
B. Bureau de l'Inspecteur général	6
C. Bureau des affaires juridiques	7
D. Conseillers régionaux principaux	9
E. Porte-parole	12
F. Sécurité du personnel	12
G. Médiateur	14
H. Coordination des questions de sexospécificité	14
I. Médecine du travail	15
II. COOPERATION INTERNATIONALE ET PARTENARIATS	19
A. Organes directeurs	19
B. Partenariats internationaux	22
C. Médias et communication	23
D. Relations avec les donateurs	24
E. Recherche sur la migration	25
F. Droit international de la migration	26
III. GESTION DES MIGRATIONS	27
A. Migration et santé	27
B. Gestion de l'immigration et des frontières	29
C. Aide aux migrants	31
D. Migration de main-d'œuvre et développement humain	32
E. Fonds de l'OIM pour le développement	34
IV. OPERATIONS ET SITUATIONS D'URGENCE	37
A. Préparation et réponse	37
B. Transition et redressement	39
C. Biens fonciers et immobiliers et réparations	40
D. Réinstallations et gestion des mouvements	41
V. GESTION DES RESSOURCES	50
A. Vue d'ensemble	50
B. Principales données financières	53
C. Gestion des ressources humaines	57
VI. CENTRES ADMINISTRATIFS	67
A. Centre administratif de Manille	67
B. Centre administratif de Panama	70
ANNEXES	
Annexe I – Statistiques sur les activités de l'OIM pour l'année 2011 (en anglais seulement)	
Annexe II – Points de la stratégie de l'OIM	

ABREVIATIONS

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
Frontex	Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne
HASM	Assistance humanitaire aux migrants en détresse
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HIV/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
IASC	Comité permanent interorganisations
IDM	Dialogue international sur la migration
MIDA	Migrations pour le développement en Afrique
MiMOSA	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PRISM	Système de gestion intégré des processus et des ressources
UE	Union européenne
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international

INTRODUCTION

1. Le Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2011 rend brièvement compte des activités de programme, qu'il complète par une annexe statistique illustrant l'évolution de l'Organisation (annexe I). Il comprend en outre une annexe reproduisant les douze activités énoncées dans la stratégie de l'OIM (annexe II).

2. L'année 2011 a coïncidé avec le soixantième anniversaire de l'Organisation, créée en 1951. La centième session du Conseil, comprenant un débat de haut niveau, a commémoré les soixante années de leadership de l'OIM et de services fournis dans l'intérêt des migrants et de la migration. Tout au long de 2011, l'Administration a continué de faire porter ses efforts sur les trois priorités initiales énoncées par le Directeur général lorsqu'il a pris ses fonctions : a) une adhésion pleine et entière des Etats Membres, par une série de mesures systématiques et régulières, y compris des consultations, des sessions d'information et des visites officielles ; b) des partenariats visant à renforcer ceux qui existent déjà et à en créer de nouveaux ; et c) le professionnalisme du personnel, afin de consolider la base essentielle de ressources humaines de l'Organisation. L'Administration a continué d'enregistrer des progrès dans les domaines dans lesquels des engagements avaient été pris envers les Etats Membres : renforcement de l'obligation redditionnelle, de la transparence et des contrôles internes ; tolérance zéro à l'égard des fraudes, des erreurs de gestion et du gaspillage ; et renforcement des capacités institutionnelles, y compris mesures visant à enrayer l'étiollement des capacités d'intervention d'urgence de l'OIM et amélioration de la visibilité des activités de réinstallation de l'Organisation.

3. L'année considérée a été dominée par la crise qui a secoué toute l'Afrique du Nord – et notamment la Libye – où l'OIM a fourni une aide qui a sauvé la vie à des centaines de milliers de migrants exposés à des risques extrêmes. De même, en Côte d'Ivoire, au Pakistan, au Soudan du Sud, au Soudan et dans la Corne de l'Afrique, l'OIM est intervenue à la suite de catastrophes humanitaires provoquées par l'homme et de catastrophes naturelles subites ou à évolution lente. Face à la fréquence accrue des crises ayant des conséquences migratoires, l'OIM a créé le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires, qui doit détenir une réserve de 30 millions de dollars E.-U..

4. Le Département de la gestion des migrations a élargi son éventail de projets dans le monde en veillant, de manière concertée, à assurer la cohérence des programmes et à nouer des partenariats stratégiques. Plus particulièrement, il a prêté main-forte aux spécialistes thématiques régionaux nouvellement établis, afin de préserver les normes et la qualité des projets de migration mis en œuvre par l'OIM dans le monde entier. Le Département de la coopération internationale et des partenariats a continué à stimuler le dialogue et les consultations sur la migration par le biais de divers mécanismes institutionnels et de réunions mondiales avec les Membres et des partenaires, notamment le Dialogue international sur la migration, le soutien apporté aux processus consultatifs régionaux, et la publication phare de l'Organisation, le Rapport *Etat de la migration dans le monde*.

5. En 2011, l'Organisation a mené à son terme la réforme structurelle dans les bureaux extérieurs, telle qu'approuvée par le Conseil dans sa résolution n° 1186 du 26 novembre 2009. Le 1^{er} juillet 2011, les huit nouveaux bureaux régionaux et deux bureaux spéciaux de liaison sont entrés en fonction, tandis que des fonctions de coordination et de mobilisation des ressources ont été confiées à des bureaux de pays dont l'implantation est stratégique.

6. En 2011, l'Organisation a admis Antigua-et-Barbuda, le Tchad, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, le Guyana, le Saint-Siège, les Maldives, les États fédérés de Micronésie, le Mozambique, Nauru, les Seychelles, le Soudan du Sud et le Vanuatu, ce qui porte à 146 le nombre d'États Membres. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale, *NGO Committee on Migration*, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe ont été admis en tant qu'observateurs.

7. Les dépenses totales (pour le programme administratif et les programmes d'opérations) ont atteint 1 309 millions de dollars E.-U. en 2011, contre 1 359 millions de dollars E.-U. en 2010. Les dépenses au titre de la partie administrative du budget se sont élevées à 44 millions de dollars E.-U. en 2011. Les dépenses relevant de la partie opérationnelle du budget ont atteint 1 265 millions de dollars E.-U., contre 1 322 millions de dollars E.-U. en 2010 (annexe I, section 1).

8. En 2011, 2 814 projets étaient en cours d'exécution, dont 460 ont été lancés durant l'année (annexe I, section 2). Considérés sous l'angle de leur répartition régionale, ces projets ont été, dans leur majorité, mis en œuvre en Europe (33 %), en Afrique (22 %) et en Asie et Océanie (18 %). Une ventilation complète est donnée à l'annexe I, section 3.

9. Considérés sous l'angle des secteurs de services, les projets opérationnels mis en œuvre en 2011 relevaient principalement des catégories suivantes : migration régulée (38 %), gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise (28 %), et migration assistée (10 %). Des informations complètes sont données à l'annexe I, section 4.

10. En ce qui concerne les projets par région et dépenses opérationnelles, en 2011, la région Amérique latine et Caraïbes avait concentré les dépenses les plus élevées ; elle était suivie par l'Asie et l'Océanie, puis par l'Afrique. De plus amples informations sur la ventilation des projets par région et dépenses opérationnelles sont données à l'annexe I, section 5.

11. Pour ce qui est des projets par secteur de services et dépenses opérationnelles, les activités liées à la gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise représentaient le plus grand poste en 2011, comme en 2010. De plus amples informations sur la ventilation des projets par secteur de services et dépenses opérationnelles sont données à l'annexe I, section 6.

12. A la fin de 2011, l'Organisation employait un effectif total de 8 503 personnes, dont 7 680 employés et 823 fonctionnaires¹. Plus de 97 % des membres du personnel de l'OIM étaient en poste dans des structures hors Siège. En 2011, l'OIM comptait 440 représentations sur le terrain².

13. Une présentation succincte est donnée ci-après des types et du volume d'activités déployées en 2011, en insistant plus particulièrement sur les faits saillants et les événements marquants de l'année.

¹ A l'exclusion des stagiaires, des consultants, du personnel en congé spécial sans traitement et des fonctionnaires détachés/prêtés.

² Le terme « représentation sur le terrain » ne renvoie pas nécessairement à des locaux, mais à la présence de personnel de l'OIM.

MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME STRUCTURELLE

14. Le 26 novembre 2009, le Conseil a adopté la résolution n° 1186 approuvant la structure organique présentée dans le document MC/2287. Les activités menées dans le cadre de la réforme structurelle de l'OIM en 2011 sont résumées ci-après.

Mise en œuvre dans les bureaux extérieurs

15. Les attributions des structures hors Siège de l'OIM (bureaux régionaux, bureaux spéciaux de liaison, bureaux de pays, bureaux de pays à fonctions de coordination, et bureaux de pays à fonctions de mobilisation des ressources) ont été finalisées puis publiées. Elles rendent compte des nouveaux rôles et des nouvelles responsabilités et précisent les nouvelles voies hiérarchiques au sein de l'Organisation. Le mandat du Comité de formulation et de coordination des politiques et de son équivalent régional, ainsi que celui du Comité de coordination de la gestion ont également été définis.

16. Après l'adoption des principes et paramètres clés devant régir la mise en œuvre ultérieure de la réforme structurelle dans les bureaux extérieurs, les huit nouveaux bureaux régionaux et les deux bureaux spéciaux de liaison sont entrés en fonction le 1^{er} juillet 2011, remplaçant les anciennes missions à fonctions régionales et missions spéciales de liaison. Des fonctions de coordination et de mobilisation des ressources ont été attribuées à des bureaux de pays dont l'implantation est stratégique. En outre, les bureaux régionaux ont été séparés autant que possible du bureau de pays situé au même endroit, afin de garantir la séparation des fonctions et de permettre aux bureaux régionaux de remplir leur rôle principal, à savoir conseiller, soutenir et superviser les bureaux de pays dans leur région.

Effectifs des bureaux régionaux

17. La composition des effectifs des bureaux régionaux comprend des fonctions nécessitant des connaissances et une expérience particulières de certains domaines thématiques se rapportant à la migration, de questions plus générales relevant de la politique migratoire, et/ou de l'élaboration de projets. Des descriptions de fonctions types ont été élaborées pour tous les postes en consultation avec les directeurs des départements du Siège et les directeurs régionaux.

18. De nouveaux postes de personnel international ont été pourvus après une série de procédures consultatives en ressources humaines convenues avec le Comité de l'Association du personnel, consistant notamment en un exercice de rotation, en une mise en correspondance des postes, et en une procédure de recrutement accélérée par voie de concours pour pourvoir les postes restés vacants. Un recueil de vacances de postes internationaux a été publié en interne. Au troisième trimestre de 2011, tous les membres du personnel international choisis avaient été affectés dans leur nouveau bureau régional respectif.

19. Une amélioration des locaux existants des huit bureaux régionaux a été entreprise pour les doter de l'infrastructure et de l'équipement dont ils ont besoin pour assumer leurs nouvelles fonctions sans entraver l'action de l'Organisation.

Manuel des projets de l'OIM

20. Pour faciliter le transfert des fonctions d'examen et d'approbation des projets aux bureaux régionaux, le Groupe de travail sur l'approbation des projets a élaboré le *Manuel des projets de l'OIM* en consultant régulièrement son groupe de référence et le groupe de spécialistes pour s'assurer que le contenu élaboré était utilisable et complet.

21. Le Manuel définit le cycle normal d'un projet de l'OIM, qui consiste en six étapes : a) la conceptualisation ; b) l'élaboration d'une proposition ; c) l'approbation, la présentation et l'activation ; d) la gestion et le suivi ; e) l'établissement de rapports ; et f) l'évaluation. Il illustre en détail les processus, lignes directrices, responsabilités, modèles et outils correspondant à chaque étape du cycle. Il contribue, en outre, à faire évoluer la culture de l'OIM vers l'élaboration de programmes et de projets fondés sur une approche davantage axée sur les résultats qui comprend des indicateurs visant à contrôler et à évaluer la performance des projets.

22. A la fin de 2011, la dernière main a été mise à la version anglaise du Manuel en vue de sa publication au début de 2012. Au cours du quatrième trimestre de 2011, la traduction de cette publication dans les deux autres langues officielles de l'OIM, l'espagnol et le français, a également démarré.

23. Parallèlement, des procédures standard récapitulant les étapes, les procédures et les fonctions requises pour l'examen et l'approbation des projets (telles qu'énoncées dans le Manuel des projets de l'OIM) ont été élaborées pour servir de guide de référence. Ces procédures standard ont été diffusées dans toute l'Organisation pour garantir une application uniforme des procédures.

Formation

24. Des supports de formation ont été conçus avec l'aide d'un consultant externe sur la base du nouveau Manuel des projets de l'OIM.

25. En concertation avec l'Unité de perfectionnement et de formation du personnel, le Groupe de travail sur l'approbation des projets et l'Equipe chargée de la révision structurelle ont formulé et mis en œuvre une stratégie de formation globale s'articulant comme suit :

- Ateliers pilotes : Deux ateliers pilotes ont été organisés à l'intention de 29 membres du personnel de l'OIM, dont les informations en retour ont été incorporées dans les supports de formation et utilisées pour améliorer le contenu du Manuel.
- Formation à l'intention des bureaux régionaux : En septembre, une formation a été dispensée à tous les spécialistes thématiques régionaux, chargés régionaux de liaison et des politiques, et concepteurs régionaux de projet dans le but de : a) renforcer les réseaux thématiques ; b) dispenser des connaissances théoriques et pratiques sur les nouveaux outils et procédures institutionnels applicables à chaque étape du cycle de vie d'un projet de l'OIM ; et c) préciser les rôles et responsabilités à chaque étape du cycle de vie des projets de l'OIM dans le cadre de la nouvelle structure de l'OIM.
- Formation de formateurs : Deux sessions de formation de formateurs ont été organisées en 2011 pour développer les capacités de formation au sein de

l'Organisation, notamment dans les bureaux régionaux. A ce jour, 17 membres du personnel de l'OIM ont bénéficié de cette formation, qui s'ajoutent aux 11 membres du Groupe de travail sur l'approbation des projets.

- Un apprentissage « en cascade » à l'intention de tous les bureaux de pays des différentes régions a commencé à la fin de 2011 dans la région Europe de l'Est et du Sud-Est et Asie centrale. Il était prévu que l'essentiel de cette formation « en cascade » soit assuré durant le premier semestre de l'année suivante.

Comités de coordination

26. Le Comité de coordination de la gestion et le Comité de formulation et de coordination des politiques, créés dans le cadre de la nouvelle structure pour favoriser la communication et la coordination entre le Siège et les bureaux extérieurs et améliorer la qualité des prises de décision au niveau institutionnel ainsi que leur application, ont tous deux tenus leur première réunion en 2011.

27. Ils ont commencé par préciser leurs rôles et leurs responsabilités et à examiner des questions internes et des recommandations relatives aux opérations courantes de l'Organisation et à la formulation d'une stratégie mondiale. Par ailleurs, des comités régionaux de formulation et de coordination des politiques ont aussi été institués, qui soit se sont déjà réunis une première fois, soit sont en train de préparer leur première réunion.

I. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL

28. Le Bureau du Directeur général gère l'Organisation et est globalement responsable de la formulation de politiques cohérentes et de la supervision des activités, de façon à garantir leur conformité avec les priorités stratégiques fixées par le Directeur général. Il comprend : a) le Bureau du Chef de Cabinet ; b) le Bureau de l'Inspecteur général ; c) le Bureau des affaires juridiques ; d) les Conseillers régionaux principaux ; e) le Porte-parole ; f) l'Unité de sécurité du personnel ; g) le Médiateur ; h) l'Unité de coordination des questions de sexospécificité ; et i) l'Unité de médecine du travail.

A. Bureau du Chef de Cabinet

29. Le Bureau du Chef de Cabinet est la cellule des opérations du Bureau du Directeur général et joue un rôle catalyseur concernant toutes les informations pertinentes et le soutien général aux fonctions courantes exercées par le Directeur général et le Directeur général adjoint dans l'accomplissement du mandat de l'Organisation. Le Bureau du Chef de Cabinet facilite le développement et le renforcement de la capacité de gestion de l'OIM et veille à ce que le Siège et les structures hors Siège fournissent des réponses appropriées aux défis organisationnels. Il est également le point de contact, au sein du Bureau du Directeur général, pour toutes les questions nécessitant une intervention directe, telles que les aspects relevant du mandat du Directeur général et du Directeur général adjoint qui touchent aux effectifs, aux questions financières, à l'établissement des rapports et à la représentation.

30. Les activités menées par le Bureau du Chef de Cabinet en 2011 étaient notamment les suivantes : coordonner les activités menées dans le monde entier pour célébrer le sixième anniversaire de l'OIM, y compris l'organisation du Conseil, du 5 au 7 décembre 2011, et de son débat de haut niveau. Il a continué à diriger les travaux de l'équipe spéciale de

l'OIM chargée de la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles. En outre, il a organisé en 2011 la deuxième retraite annuelle de l'Equipe de direction, et lancé le Comité de coordination des politiques et le Comité de coordination de la gestion. Enfin, il dirige le Groupe de travail de la gestion des connaissances, mis en place pour améliorer la capacité de l'OIM à recueillir et diffuser l'expérience et les connaissances de l'Organisation.

31. Par ailleurs, le Bureau du Chef de Cabinet a entretenu des contacts mensuels ou chaque fois que nécessaire avec le Comité de l'Association du personnel, et a préparé et facilité les réunions trimestrielles avec le personnel de l'OIM à Genève, avec la participation tournante, par visioconférence, de bureaux extérieurs. En étroite consultation avec les conseillers régionaux principaux et les fonctionnaires des bureaux extérieurs, il a supervisé la préparation des commentaires, exposés, points de discussion et documents d'information destinés aux réunions tenues à Genève et aux visites officielles effectuées par le Directeur général et la Directrice générale adjointe.

B. Bureau de l'Inspecteur général

32. Le Bureau de l'Inspecteur général contribue activement à la supervision de l'Organisation par ses fonctions de vérification interne, d'évaluation, d'appréciation rapide et d'enquête. Il rend compte de ses conclusions à la direction de l'OIM et recommande des mesures correctives. Il détermine si les objectifs de l'OIM sont réalisés avec efficacité et efficacité, en conformité avec les règles, règlements et normes éthiques de l'Organisation ; il détecte les fraudes, les gaspillages, les abus et les erreurs de gestion ; et contribue à la gestion et à la réduction des risques. Il fournit à l'Administration des conseils sur des questions touchant à la gestion et à l'organisation, ainsi que sur les politiques, les directives et les examens externes.

33. En 2011, le Comité consultatif pour les questions d'audit s'est réuni à trois reprises. Par ses conseils, il aide le Directeur général à s'acquitter de ses fonctions de supervision, y compris en ce qui concerne la gestion des risques, le contrôle interne, la pertinence et l'efficacité du Bureau de l'Inspecteur général, ainsi que la supervision interne du fonctionnement de l'OIM. Il contribue activement à la gestion transparente des activités de l'OIM.

34. En 2011, l'Unité de vérification interne des comptes a effectué 27 vérifications (11 en Afrique et au Moyen-Orient, 7 en Europe, 7 en Asie et 2 dans les Amériques), y compris 2 vérifications à Genève, au Siège. Elle a aussi procédé à un contrôle documentaire de trois bureaux de l'OIM en Europe et en Afrique. En outre, elle a mis en œuvre la majorité des recommandations relatives au contrôle externe de qualité de l'Institute of Internal Auditors en ce qui concerne la fonction de vérification interne des comptes.

35. Le fonctionnaire chargé de la supervision a effectué sept évaluations rapides dans des bureaux extérieurs (en Europe, en Afrique et dans les Amériques). Il a effectué des contrôles documentaires et fourni des conseils de gestion concernant deux divisions du Siège. En outre, il a effectué une enquête et un examen de la gestion sur le terrain ; réalisé six contrôles documentaires visant à fournir à des bureaux extérieurs des conseils concernant des allégations de fraude et d'agissements répréhensibles ; et participé à un examen de documents et d'éléments de preuve concernant un cas de harcèlement sexuel. Le fonctionnaire chargé de la supervision a rédigé un document intitulé *Model Complaints and Guidance Related to Sexual Exploitation and Sexual Abuse*, et a organisé des séances d'information sur les

activités du Bureau de l'Inspecteur général à l'intention des experts associés et des nouveaux membres du personnel.

36. Le fonctionnaire chargé de l'évaluation a continué de se consacrer au renforcement de la culture de l'évaluation à l'OIM, en fournissant une assistance technique pour la réalisation d'évaluations dans les bureaux extérieurs de l'OIM et en vue de la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation. Il était l'interlocuteur désigné des Etats Membres, des donateurs et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation pour toutes les questions relatives à l'évaluation.

37. A la huitième session du Comité permanent des programmes et des finances, tenue en mai 2011, il a fait un exposé sur la supervision et l'évaluation à l'OIM. Il a effectué la troisième évaluation du Fonds 1035 (désormais appelé Fonds de l'OIM pour le développement), qui a été présentée à cette même session du Comité permanent, et a conduit le processus d'évaluation externe de l'intervention de l'OIM en réponse à la crise en Libye, qui a été communiquée aux Etats Membres en décembre 2011. Le Bureau de l'Inspecteur général a rendu publiques les évaluations internes et externes réalisées à l'OIM (13 évaluations effectuées en 2011 sont affichées sur la page web de l'OIM consacrée à l'évaluation).

C. Bureau des affaires juridiques

38. Les tâches courantes du Bureau des affaires juridiques sont notamment les suivantes : dispenser des conseils sur des questions à caractère juridique ou relatives à la Constitution, notamment en matière d'information et de suivi des amendements à la Constitution ; préparer, négocier et superviser les accords relatifs aux privilèges et immunités de l'OIM ; dispenser des conseils sur les conditions à remplir pour obtenir le statut de Membre ou d'observateur ; coordonner les projets de résolution en vue des sessions des organes directeurs ; préparer les déclarations de l'Administration relatives aux recours formés devant la Commission paritaire d'appel et/ou le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail ; effectuer des recherches et rédiger des documents sur les aspects juridiques et politiques des objectifs et fonctions de l'OIM ; préparer, négocier et/ou coordonner les accords de coopération, les contrats, etc. ; réviser et interpréter le Statut et Règlement du personnel applicable aux fonctionnaires et aux employés du Siège et des bureaux extérieurs, et dispenser des conseils à ce sujet, notamment en ce qui concerne la sécurité sociale, l'exonération de l'impôt sur le revenu, les mesures disciplinaires, les cessations de fonctions et les réductions de personnel. En outre, le Bureau des affaires juridiques est l'interlocuteur désigné pour les questions relatives à la protection des données de l'OIM.

39. Le Bureau des affaires juridiques a coordonné tous les contrats et accords conclus par l'OIM. En 2011, il a examiné et approuvé 2 929 contrats et accords, dont 30 % environ étaient des accords passés avec des donateurs (910) (voir les figures 1 et 2 pour plus d'informations). Au cours des quatre derniers mois de 2011, il a approuvé 1 238 accords, soit une augmentation de 52 % par rapport à la même période en 2010 (voir la figure 3)³.

³ Les statistiques comparatives pour 2010 ne sont disponibles qu'à compter du 1^{er} septembre 2010.

Figure 1 : Contrats et accords approuvés

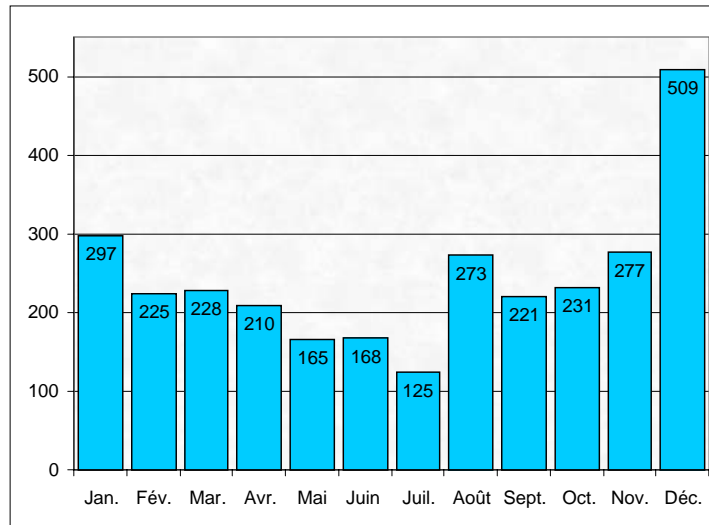


Figure 2 : Types de contrats et d'accords

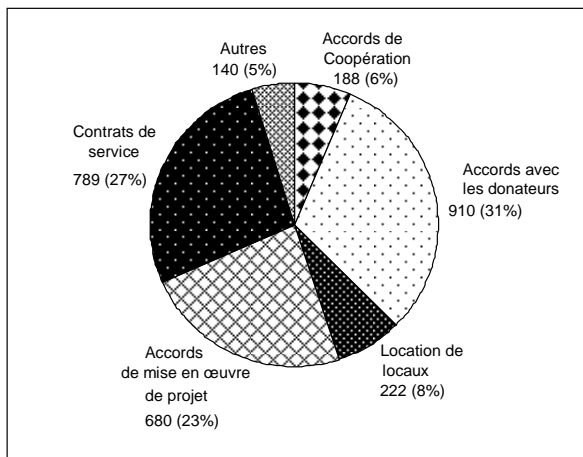
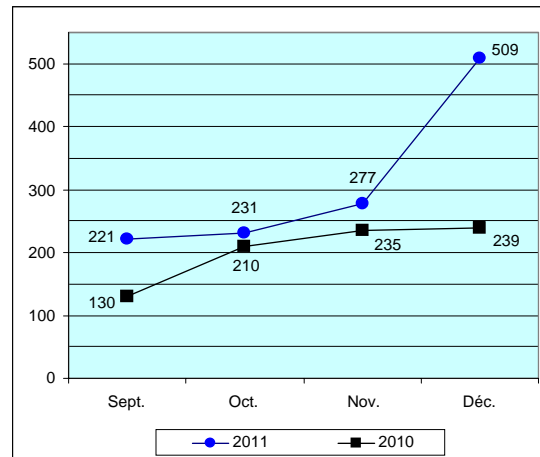


Figure 3 : Contrats et accords approuvés (comparaison 2010–2011)



40. En 2011, d'importants accords de coopération ont été conclus avec, entre autres, le Conseil des commandants des troupes frontalières des pays membres de la Communauté des Etats indépendants, la Commission européenne, l'Institut du développement durable et des relations internationales, l'ONUSIDA, Scalabrini International Migration Network, et le Bureau des initiatives de transition de USAID. Le Bureau des affaires juridiques a également finalisé des accords de statut conclus avec Chypre⁴, le Lesotho, les Maldives, le Soudan du Sud et le Vanuatu en 2011. Il a examiné et approuvé en temps utile un certain nombre d'accords passés avec des donateurs, des transporteurs et d'autres fournisseurs de services au titre de l'intervention d'urgence en Libye.

41. Statut et Règlement du personnel : Le Bureau des affaires juridiques a donné des conseils sur la version révisée du Règlement du personnel visant à mettre en œuvre le Statut révisé du personnel adopté par le Conseil en décembre 2010, en coordination avec la Division de la gestion des ressources humaines. A diverses occasions, il a dispensé à cette Division des

⁴ L'accord de statut avec Chypre est en attente de signature.

conseils juridiques portant sur l'interprétation et l'application du Statut et Règlement du personnel et des instructions de l'OIM, y compris sur les dispositions concernant les mesures disciplinaires et le départ de membres du personnel. A cet égard, il a quotidiennement émis des conseils juridiques sur l'importante réduction des effectifs dans l'un des bureaux extérieurs de l'OIM, où 54 membres du personnel sur 81 ont quitté l'Organisation.

42. Plaintes du personnel : En 2011, quatre recours ont été formés devant la Commission paritaire d'appel, et l'OIM a été notifiée de quatre recours portés devant le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, dont un recours groupé concernant cinq membres du personnel.

43. Documents de politique : Tout au long de 2011, le Bureau des affaires juridiques a coordonné l'élaboration d'un certain nombre de documents de politique de l'OIM, dont l'instruction relative au Comité des pensions du personnel, et des instructions révisées sur les stages ; l'administration du congé de maladie ; et le Plan d'indemnisation concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles. Il a, en outre, aidé la Division de la gestion des ressources humaines à élaborer la politique relative au système d'évaluation du personnel et à réviser celle concernant un environnement de travail respectueux. Il a continué à contribuer activement, en tant que membre, aux travaux au Groupe du plan d'action de l'Equipe spéciale de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles, au Siège. En 2011, il a rédigé un avant-projet de politique relative à la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles et aux mesures pour y répondre, et a incorporé une clause y afférente dans tous les modèles de contrat de l'OIM. Par ailleurs, il a participé à la coordination de notes d'orientation de l'OIM sur diverses questions relatives à la gestion des migrations. Il a continué à promouvoir l'application des principes relatifs à la protection des données de l'OIM.

44. Amendements à la Constitution : Le Bureau des affaires juridiques a piloté l'action concertée visant à promouvoir l'acceptation des amendements à la Constitution, en se rendant dans les missions des Etats Membres à Genève.

D. Conseillers régionaux principaux

- Europe et Asie centrale

45. Le Conseiller régional principal pour l'Europe et l'Asie centrale a continué, en 2011, à resserrer la coopération avec des institutions régionales, et notamment avec l'Union européenne (UE) et la Commission européenne, avec laquelle un accord-cadre a été signé. Il a contribué au renforcement des dialogues et des mécanismes de coopération en matière de politiques migratoires, et a participé à des réunions, ateliers et conférences ou a coordonné les contributions à ces manifestations. Un important volet de son travail a consisté à coordonner la contribution de l'OIM aux travaux des Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations, à appuyer le rôle joué par l'OIM dans le Processus de Söderköping, et à renforcer la coopération avec des organisations internationales, y compris le Centre international pour le développement des politiques migratoires. Tout au long de l'année, le Conseiller s'est attaché à maintenir des relations suivies avec les représentants des Etats Membres, tant à Genève que dans les capitales.

46. Pour contribuer à la cohérence institutionnelle et à la coordination au sein de l'Organisation, le Conseiller régional principal pour l'Europe et l'Asie centrale a eu des contacts réguliers avec les bureaux de l'OIM dans la région et les départements du Siège, afin de promouvoir des synergies stratégiques et opérationnelles cohérentes. Son assistance aux bureaux extérieurs a porté sur toutes sortes de questions se rapportant à la migration. Il a, en outre, coopéré avec la Division des relations avec les donateurs aux fins de collecte de fonds.

- Asie

47. Le Conseiller régional principal pour l'Asie a continué d'apporter son concours au Bureau régional et aux bureaux de pays afin de relever les défis croissants et multiples que pose la migration dans cette région. Il a contribué aux efforts des bureaux de pays en participant à des ateliers et à des séminaires ainsi qu'à des activités de coopération sur la migration fondée sur un programme, ainsi qu'en coordonnant les contributions à ces actions. Dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, il a coordonné la participation de l'OIM aux mesures prises par le Gouvernement de l'Inde dans le domaine de la migration de main-d'œuvre qualifiée. La région Asie et Pacifique a été confrontée à d'importantes difficultés dues à des catastrophes naturelles et d'origine humaine en 2011. Le Conseiller régional principal pour l'Asie a prêté main-forte au bureau de pays au Japon au lendemain du tremblement de terre, en fournissant une aide humanitaire aux migrants touchés, originaires essentiellement d'Asie et d'Amérique latine. Il a également facilité les contacts avec les pays asiatiques lors de l'intervention en réponse à la crise en Libye, lors de laquelle un grand nombre de migrants asiatiques ont bénéficié d'une évacuation humanitaire. En ce qui concerne les programmes humanitaires, il a appuyé la participation de l'OIM aux efforts concertés déployés pour trouver des solutions concernant les migrants afghans restant dans les pays voisins.

48. Le Conseiller régional principal pour l'Asie a contribué au renforcement de la coopération régionale par le biais du Processus de Bali et du Processus de Colombo qui, tous deux, ont tenu leur conférence ministérielle en 2011. Il a aussi contribué à la dixième Conférence des directeurs généraux des services d'immigration et de gestion des flux migratoires de la Réunion Asie-Europe, organisée par le Gouvernement de la Mongolie. En ce qui concerne les adhésions, les Maldives, Nauru, les Etats fédérés de Micronésie et le Vanuatu sont devenus Membres de l'OIM en 2011.

- Afrique subsaharienne

49. Le Directeur général et le Conseiller régional principal pour l'Afrique subsaharienne ont redoublé d'efforts pour encourager des Etats non membres à adhérer à l'OIM, afin de faire entendre plus fortement leur voix dans le débat sur la migration. C'est ainsi que le Tchad, les Comores, Djibouti, l'Ethiopie, le Mozambique, les Seychelles et le Soudan du Sud ont demandé à devenir membres, portant le nombre d'Etats africains Membres de l'Organisation à 50 (34 %). Tout au long de 2011, le Conseiller régional principal pour l'Afrique subsaharienne a épaulé le Directeur général dans ses efforts visant à rappeler aux Etats Membres africains de régler leurs contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget et de ratifier les amendements à la Constitution de l'OIM.

50. Le Directeur général, avec l'appui du Conseiller régional principal pour l'Afrique subsaharienne, s'est entretenu avec les responsables d'un certain nombre de communautés économiques régionales pour discuter de questions politiques et programmatiques. A la suite

de ces initiatives, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté de développement de l'Afrique australe ont obtenu le statut d'observateur. Le Directeur général a participé aux sommets des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenus à Addis-Abeba (Ethiopie) et à Malabo (Guinée équatoriale), au cours desquels il s'est entretenu avec un certain nombre de chefs d'Etat et de ministres des affaires étrangères africains sur diverses questions de migration d'importance et d'intérêts mutuels pour les gouvernements et l'OIM. Il a proposé aux représentants permanents des pays africains à Genève deux sessions d'information sur la migration et des questions connexes présentant un intérêt pour les Etats Membres et les gouvernements.

51. En ce qui concerne le perfectionnement du personnel, davantage de femmes ont été nommées Chef de mission et Chef de bureau en Afrique. La première Directrice régionale en Afrique a été nommée au Bureau régional à Dakar, et des femmes ont été nommées Chef de mission en Angola, au Libéria et au Mali, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre de femmes à des postes de direction au sein de l'Organisation.

- Afrique du Nord, Moyen-Orient et Etats du Golfe

52. Le Chef de Cabinet a continué à s'occuper des principales questions qui se posaient dans la région jusqu'en octobre 2011, date à laquelle le nouveau Conseiller régional principal pour l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et les Etats du Golfe a pris ses fonctions. L'année 2011 a été marquée par le Printemps arabe, qui a eu des incidences sur les activités menées par l'Organisation dans la région. Le Conseiller régional principal a participé à la réunion régionale des chefs de mission tenue en Jordanie du 10 au 12 décembre 2011, qui visait à élaborer une stratégie de l'OIM pratique et cohérente dans la région.

- Amériques

53. Le Conseiller régional principal pour les Amériques a collaboré avec les départements du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux extérieurs pour appuyer leurs programmes et leurs activités. Il a contribué à la préparation d'une séance d'information donnée par le Directeur général et la Directrice générale adjointe au Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, à Genève, en 2011. Il a également facilité la participation du Directeur général à la réunion annuelle de la Conférence sud-américaine sur la migration, tenue à Brasilia (Brésil), et de la Conférence régionale sur la migration, tenue à Punta Cana (République dominicaine). Il a également apporté son concours pour les visites effectuées par le Directeur général et la Directrice générale adjointe dans d'autres pays de la région. Le Conseiller régional principal collabore avec le Département de la coopération internationale et des partenariats, les bureaux régionaux et les bureaux de pays, afin de développer les relations avec des organismes régionaux, tels que l'Organisation des Etats américains, ou des groupes d'intégration régionale, tels que le Marché commun du Sud, la Communauté andine, l'Union des Nations de l'Amérique du Sud, la Communauté des Caraïbes, ou le Système d'intégration de l'Amérique centrale. Le Conseiller régional principal a contribué, par ailleurs, à la coordination avec d'autres organisations, telles que le Secrétariat général ibéro-américain, et a appuyé l'organisation d'une réunion thématique régionale du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) en El Salvador.

54. A l'appui des objectifs stratégiques du Directeur général, le Conseiller régional principal a étroitement collaboré avec les bureaux extérieurs et les missions permanentes à Genève sur la question de la suite donnée aux amendements à la Constitution de l'OIM et du paiement des contributions assignées. Il a entretenu des contacts et collaboré aux mesures visant à augmenter le nombre de Membres de l'OIM. En 2011, deux pays de la région ont adhéré à l'Organisation : Antigua-et-Barbuda et le Guyana.

E. Porte-parole

55. En coordination avec le Bureau du Directeur général, le Porte-parole s'est efforcé de mettre en relief diverses questions de migration, des partenariats, des manifestations importantes et des rapports, y compris le lancement réussi de la publication phare de l'OIM, le Rapport *Etat de la migration dans le monde 2011 : Bien communiquer sur la migration*.

56. Le Porte-parole a régulièrement conseillé le Directeur général, la Directrice générale adjointe, ainsi que le personnel de direction du Siège et des bureaux extérieurs sur des questions stratégiques de communication, afin de garantir la délivrance de messages cohérents sur diverses questions, souvent complexes et sensibles, relatives à la migration.

57. Il a également informé le Directeur général et le personnel de direction des stratégies de communication lors de graves crises humanitaires, telles que le programme d'évacuation très médiatisé mis en œuvre conjointement par l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à l'intention des migrants en détresse en Libye.

58. Tout au long de la période considérée, le Porte-parole a veillé à la diffusion des messages institutionnels clés, sous la forme de notes de presse, de communiqués de presse et d'articles d'opinion, s'assurant que toutes les informations diffusées au public soient de qualité et conformes aux objectifs stratégiques généraux de l'OIM et à ses messages clés.

59. Il a supervisé la gestion courante du personnel de la Division Médias et communication à Genève, Washington D.C., Bangkok et Manille, ainsi que toutes les allocations budgétaires et dépenses.

60. Avec l'appui du Bureau du Directeur général, le Porte-parole a contribué à l'amélioration des flux d'information entre les départements et les bureaux de l'OIM, et entre ceux-ci et les Etats Membres et les partenaires de la société civile. Il s'est également employé à consolider la coopération interinstitutions en participant activement aux réunions du Groupe de la communication des Nations Unies.

F. Sécurité du personnel

61. L'Unité de sécurité du personnel s'efforce, par de solides mesures de gestion de la sécurité, de donner l'impulsion en matière de sûreté et de sécurité du personnel de l'OIM, de mise en œuvre sûre et efficace des programmes de l'OIM, ainsi que de protection des avoires de l'Organisation. Composée d'une petite équipe centrale de trois fonctionnaires recrutés au plan international et de sept membres du personnel nationaux, l'Unité s'occupe de la gestion de la sûreté et de la sécurité à l'échelle mondiale, des opérations de sécurité, des capacités d'analyse des risques, de la formation de quelque 8 500 membres du personnel dans le monde et de leur soutien technique.

62. L'OIM étant membre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, ses bureaux extérieurs collaborent avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) pour gérer leur sûreté et leur sécurité. En sa qualité de membre du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, l'OIM a intégré en 2011 le groupe consultatif spécialisé de ce forum, qui s'occupe de questions relatives à la gestion de la sûreté et de la sécurité ainsi que de questions politiques.

63. En 2011, l'OIM a contribué au budget de l'UNDSS fondé sur le partage des dépenses pour l'exercice biennal en cours à hauteur de 5,85 millions de dollars E.-U.. Par ailleurs, l'Unité de sécurité du personnel a apporté à plus de 80 bureaux de l'OIM dans le monde une aide financière destinée à la sûreté et à la sécurité de 2,21 millions de dollars E.-U.. Une grande partie de cette somme (652 000 dollars E.-U.) a servi à soutenir un certain nombre d'évacuations de personnel et d'opérations d'urgence, essentiellement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les demandes de soutien financier adressées par les bureaux de l'OIM pour se mettre en conformité avec les Normes minimales de sécurité opérationnelle et financer les dépenses de sécurité partagées avec l'UNDSS au niveau national ont nettement augmenté. Des évaluations comparatives ont fait apparaître que les bureaux extérieurs dépendent de plus en plus du mécanisme de sécurité du personnel pour faire face aux dépenses de gestion de la sécurité.

64. Tout au long de 2011, l'Unité de sécurité du personnel a enregistré 552 incidents se rapportant directement ou indirectement à la sûreté ou à la sécurité dont, malheureusement, le décès de six membres du personnel de l'OIM victimes d'actes criminels et d'accidents du travail et de la route. La majorité de ces incidents étaient liés à des troubles politiques, à des actes de terrorisme, à des menaces directes adressées aux membres du personnel, et à diverses formes de criminalité.

65. L'Unité de sécurité du personnel a soutenu un certain nombre d'interventions d'urgence en déployant des agents de sécurité terrain et/ou en effectuant des évaluations de la sûreté et de la sécurité au Tchad, au Kenya, en Libye, en Somalie, en République arabe syrienne, en Thaïlande, en Tunisie et au Yémen. Elle a également évalué la sécurité des bureaux et des programmes au Guatemala, en Haïti, au Kenya, aux Philippines et au Yémen, ainsi qu'au Siège de l'OIM en Suisse.

66. L'Unité de sécurité du personnel a assuré plusieurs sessions de formation spécialisée et séances d'information sur : les mesures de préparation en prévision d'une catastrophe ; les communications en situation d'urgence à l'intention des préposés à la sécurité ; et les mesures de sécurité ordinaires. Elle a également mis à disposition des formateurs pour prêter main-forte à l'UNDSS dans la mise en œuvre de son programme « Sécurité et sûreté en mission ». Le programme conjoint OIM-Nations Unies de sensibilisation aux questions de sécurité en Iraq a pris fin en 2011, après sept années de bon fonctionnement. L'OIM poursuit cette formation spécialisée au Pakistan à une échelle moindre, à l'intention du personnel de l'OIM, de ses partenaires et de diverses organisations non gouvernementales (ONG).

67. En 2011, le Printemps arabe a entraîné une importante mutation dans la conception de la sécurité régionale considérée sous l'angle de la gestion de la sûreté et de la sécurité, et a soulevé de nouvelles difficultés pour l'OIM, ses partenaires et la communauté internationale. S'appuyant sur un certain nombre d'enseignements, l'Unité de sécurité du personnel reconnaît qu'il est nécessaire de coopérer plus résolument avec les bureaux extérieurs, les unités et départements compétents et l'UNDSS pour être prêts, autant que possible, à affronter ces

difficultés. Elle continue de réviser son plan stratégique, son manuel des normes de service, et ses capacités de soutien opérationnel afin de pouvoir faire face à ces difficultés répétées.

G. Médiateur

68. L'OIM met à la disposition de son personnel du monde entier les services d'un médiateur pour l'aider à résoudre les conflits de manière informelle et pour le conseiller en toute confidentialité, neutralité et indépendance sur des questions liées au travail, qu'il s'agisse des conditions d'emploi ou des relations avec les supérieurs hiérarchiques ou les collègues. Le Médiateur aide les membres du personnel à envisager des possibilités permettant de résoudre les problèmes, intervient de manière informelle ou assure une médiation en leur nom, et fournit des renseignements sur les voies officielles de règlement des litiges. En 2011, le Médiateur a eu 131 consultations (31 concernant le personnel du Siège et 100 concernant le personnel des bureaux extérieurs). Les consultations ont essentiellement porté sur des doléances administratives ou les conditions d'emploi, mais aussi sur les relations au travail et la prévention des conflits.

H. Coordination des questions de sexospécificité

69. L'Unité de coordination des questions de sexospécificité a continué d'appuyer la mise en œuvre de la politique du genre de l'OIM en fournissant aux départements du Siège et aux bureaux extérieurs des conseils et des orientations techniques, en sensibilisant la communauté internationale aux questions de sexospécificité dans le contexte de la migration, et en coopérant activement avec des partenaires au niveau interinstitutions. En 2011, elle a plus particulièrement axé ses efforts sur les activités ci-après.

70. A l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, l'Unité a coorganisé une conférence de presse au cours de laquelle le Directeur général a attiré l'attention sur les incidences de la migration sur cette pratique et les difficultés connexes.

71. Dans le cadre de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, l'Unité de coordination des questions de sexospécificité a pris l'initiative d'une publication intitulée « *Crushed hopes: Underemployment and Deskilling among Skilled Migrant Women* », et a organisé une manifestation parallèle. A l'occasion de la Journée internationale de la femme, elle a publié un communiqué de presse et organisé une table ronde sur le thème « Quand la formation ne débouche pas sur un travail décent et le plein emploi : La détresse des femmes migrantes sous-employées et déqualifiées ».

72. En collaboration avec ONU-Femmes et l'initiative conjointe Commission européenne-Nations Unies pour le développement et la migration, l'Unité a organisé un débat électronique, lancé le 8 mars 2011, sur le thème « Les travailleurs migrants ont eux aussi de l'importance : Offrir aux femmes migrantes employées de maison visibilité et protection par des mesures de protection juridiques et sociales ».

73. Lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Directeur général de l'OIM a participé au débat interactif de haut niveau sur le thème « Le développement humain et social, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », et a co-accueilli une manifestation spéciale avec la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Mme Michelle Bachelet.

74. En février 2011, en collaboration avec le Bureau de l'OIM au Royaume-Uni, l'Unité de coordination des questions de sexospécificité a facilité la visite, dans ce pays, de Mme Pernille Frahm, Rapporteur de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les conclusions de cette visite ont inspiré un rapport intitulé « La protection des femmes immigrées sur le marché du travail », qui a conduit à l'adoption d'une résolution sur cette question.

75. Au titre de sa collaboration avec les Nations Unies, l'Unité a contribué aux rapports du Secrétaire général sur Les femmes et les filles face au VIH et au sida, et sur La violence à l'égard des travailleuses migrantes, ainsi qu'aux travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

76. En 2011, le réseau de correspondants chargés des questions de sexospécificité s'est étendu, y compris sous l'angle du nombre de correspondants de sexe masculin et de la couverture géographique.

77. En ce qui concerne la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles, l'Unité de coordination des questions de sexospécificité a soutenu l'approbation d'un plan d'action et la création de l'Equipe spéciale de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles au Siège, à laquelle elle participe. Elle contribue activement à la mise en œuvre du plan d'action, et a piloté la conception et l'organisation d'une session de sensibilisation à la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles, à laquelle tous les membres du personnel du Siège et des bureaux extérieurs étaient tenus d'assister.

78. Le Directeur général et la Directrice générale adjointe ont annoncé, à l'occasion de la Journée internationale de la femme et lors d'une réunion spéciale avec le personnel, l'adoption de neuf mesures spéciales visant à parvenir à une plus grande représentation des femmes dans toutes les catégories et à tous les niveaux au sein de l'Organisation.

Points de la stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 12

I. Médecine du travail

79. L'Unité de médecine du travail et les unités de soins de santé et d'assurance maladie à Manille et à Panama dispensent au personnel des conseils en matière de voyage, facilitent les procédures d'hospitalisation partout dans le monde, contribuent à un environnement de travail sain par des mesures de promotion de la santé sur le lieu de travail, et sont les conseillers médicaux de l'assurance maladie.

80. L'Unité de médecine du travail et les unités de soins de santé et d'assurance maladie ont évalué l'aptitude au travail de 2 665 membres du personnel, et l'aptitude à être muté ou à effectuer un déplacement officiel de 406 membres du personnel. Les médecins-administrateurs ont dispensé 454 consultations et services de conseil et d'orientation, ce qui correspond aux chiffres pour 2010 (voir la figure 4). En réponse aux besoins d'équipement médical pour le personnel en poste dans des bureaux extérieurs, l'Unité de médecine du travail a envoyé des trousse médicales et des tentes moustiquaires aux bureaux au Soudan et en Tunisie, et a apporté un appui au personnel durant la situation de crise qui a suivi le tremblement de terre et le tsunami au Japon. Elle a lancé des campagnes d'information sur des risques sanitaires mondiaux (par exemple, sur des infections transmises par les moustiques telles que le paludisme, la dengue ou la fièvre jaune), notamment en Haïti, en Indonésie et au Soudan, et à l'occasion de flambées locales (par exemple, de choléra ou de paludisme). En

outre, elle a fourni des informations et des conseils sur les risques environnementaux pour la santé (par exemple, risque nucléaire au Japon), afin de réduire au minimum les effets négatifs sur la santé des membres du personnel et de leur famille.

81. Enfin, les unités ont procédé à 79 évacuations médicales et voyages pour raison de santé depuis des bureaux extérieurs, veillant à ce que les membres du personnel et les personnes à leur charge aient accès aux meilleures installations médicales, tout en maîtrisant les dépenses. L'assistance d'un fournisseur de services externe n'a été requise que dans un cas seulement. L'Unité de médecine du travail a aidé le personnel des programmes d'observateurs de l'UE à se préparer aux voyages (République démocratique du Congo, Nicaragua, Pérou, Soudan, Tunisie et Zambie). Elle a, en outre, facilité l'accès à des services d'orientation, notamment dans les bureaux dont le personnel international a dû être évacué (par exemple, en Libye).

82. Pour améliorer constamment ses services et les mettre en conformité avec les normes internationales les plus élevées, l'Unité de médecine du travail a participé à plusieurs conférences internationales (par exemple, à la Conférence annuelle du Groupe de travail des directeurs des services médicaux des organismes des Nations Unies, à Brindisi (Italie), ainsi qu'à la Conférence internationale d'Antares sur la gestion du stress chez les travailleurs humanitaires, à Amsterdam (Pays-Bas)).

Questions relatives à l'assurance maladie

83. L'Unité de médecine du travail et les unités de soins de santé et d'assurance maladie ont admis 153 nouvelles familles au titre des divers régimes d'assurance (soit une augmentation de 104,38 % depuis 2006), ce qui porte à 8 907 le nombre total d'assurés dans le monde.

84. En 2011, les unités de soins de santé et d'assurance maladie ont traité 14 894 demandes de remboursement.

85. Des prestations d'invalidité partielle/totale/temporaire/permanente ont été accordées au titre des différents régimes comme suit :

- Assurance accident et maladie : 2 nouveaux cas d'incapacité temporaire partielle/totale ;
- Plan d'indemnisation (accidents du travail et maladies professionnelles) : 46 cas d'incapacité temporaire partielle/totale, 2 cas d'invalidité permanente partielle/totale, et 2 cas d'indemnité de décès ;
- Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies : 3 cas de prestations pour invalidité totale ;
- 744 journées de congé de maladie ont été prises par suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle (voir la figure 8), soit 19 % de moins qu'en 2010 (914).

Mesures prises en 2011

86. Dans le contexte actuel de mobilité du personnel et de renforcement de la présence de l'OIM dans des lieux dans lesquels les installations médicales sont insuffisantes, et afin de faciliter la continuité des opérations, l'Unité de médecine du travail a élaboré, en concertation avec la Division Technologie de l'information et communications, un système informatique permettant la saisie et l'archivage électroniques, en toute confidentialité, des dossiers médicaux de l'ensemble du personnel ainsi que leur consultation à tout moment par les trois unités médicales.

87. L'Unité de médecine du travail a participé à l'élaboration de diverses politiques relatives à des questions médicales (par exemple, IN/151 Rev.2 : Administration du congé de maladie), ou à des questions d'assurance (par exemple, IN/94 Rev.1 : Plan médical).

Figure 4 : Tâches effectuées par l'Unité de médecine du travail

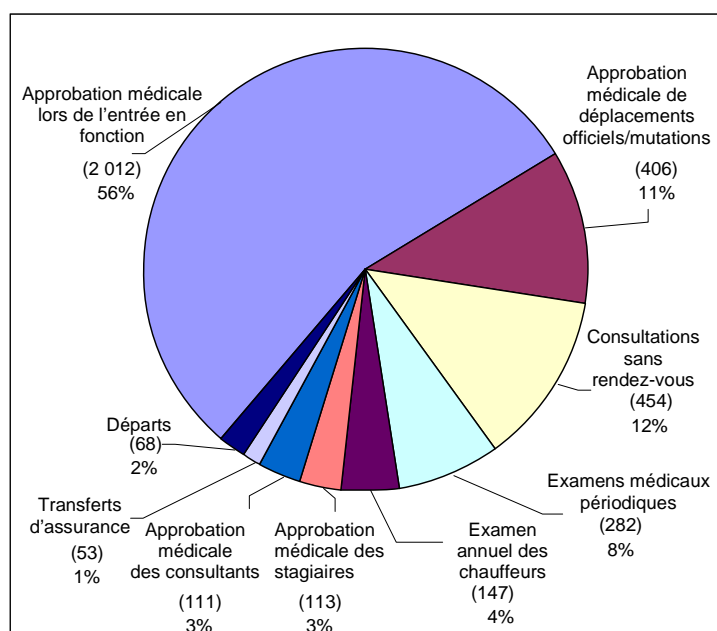


Figure 5 : Destinations les plus fréquentes des voyages pour raison de santé

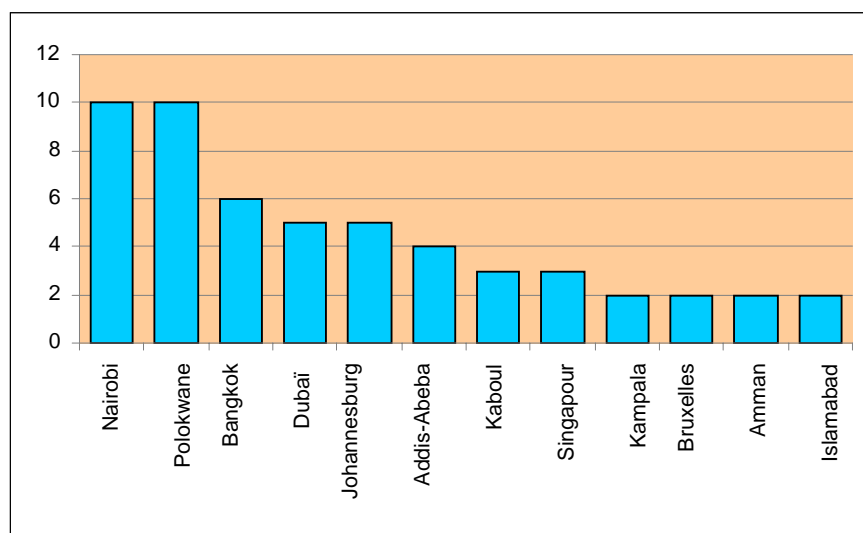


Figure 6 : Evacuations médicales par région

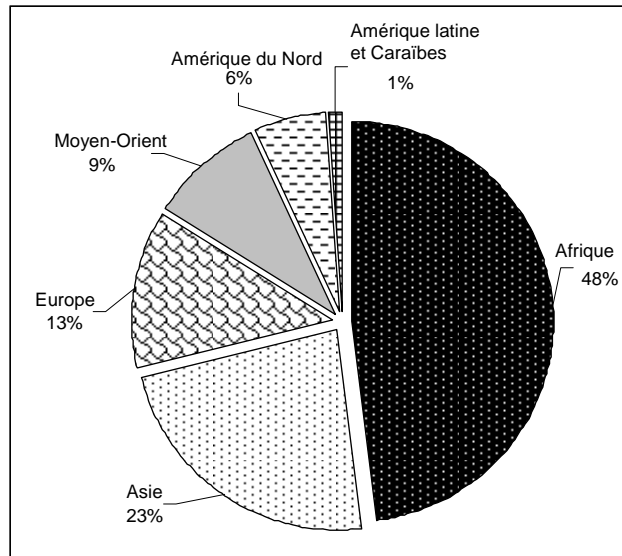
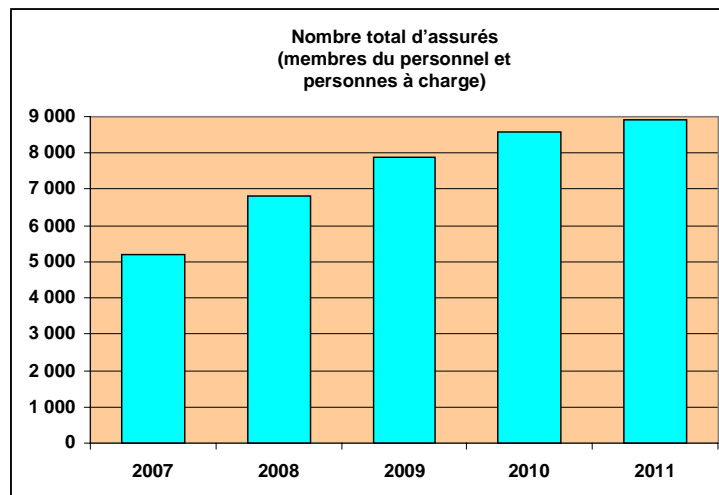
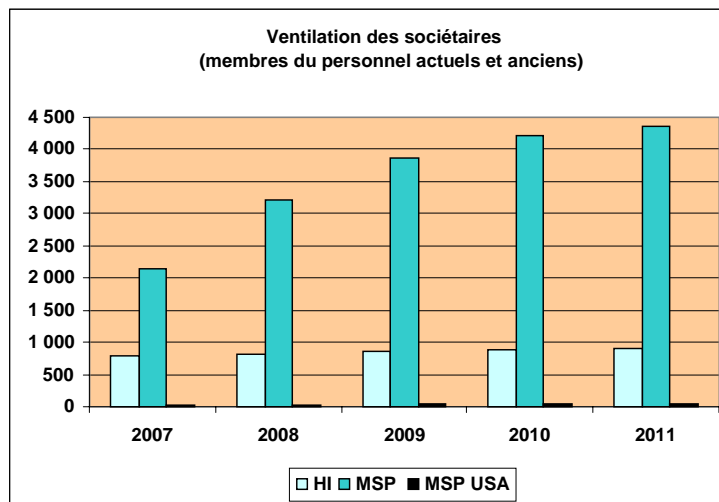
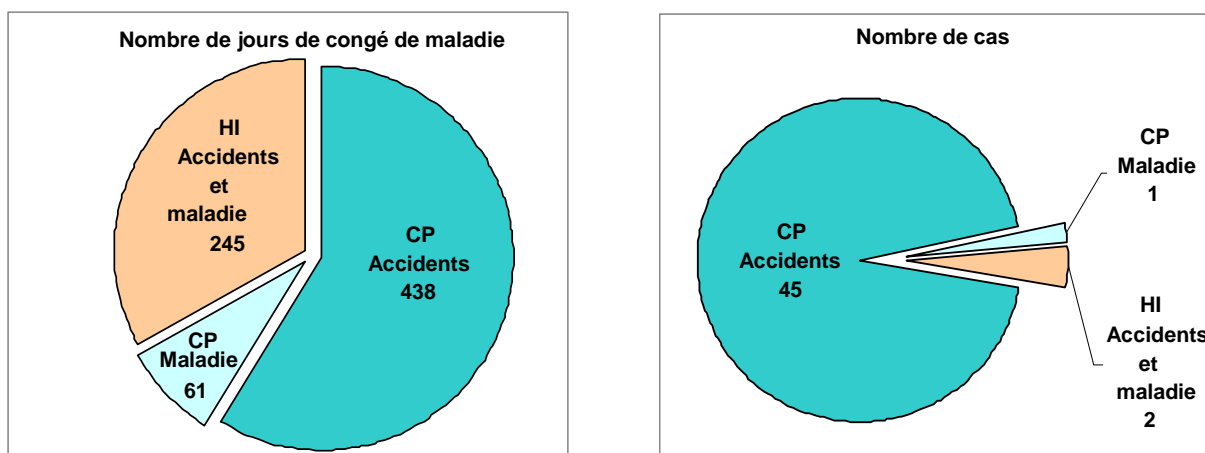


Figure 7 : Sociétaires et personnes à charge – Ventilation



(HI : Assurance maladie ; MSP : Plan médical)

Figure 8 : Congés de maladie dus à un accident du travail ou à une maladie professionnelle



(HI : Assurance maladie ; CP : Plan d'indemnisation)

II. COOPERATION INTERNATIONALE ET PARTENARIATS

88. Le Département de la coopération internationale et des partenariats est chargé de soutenir et de coordonner les relations de l'OIM avec les organisations internationales, la société civile, les instituts de recherche, les médias, et les donateurs gouvernementaux et multilatéraux et ceux du secteur privé. Le Département dirige et coordonne les activités de réunion de l'OIM, notamment le Dialogue international sur la migration, le soutien de l'Organisation aux processus consultatifs mondiaux et régionaux sur la migration, la préparation des sessions des organes directeurs de l'OIM, et les fonctions de communication et d'information de l'OIM.

A. Organes directeurs

89. L'Organisation a continué à informer les Etats Membres de ses activités et à les consulter sur les questions ayant des incidences budgétaires ou financières, ainsi que sur celles concernant les politiques et les programmes.

Le Conseil et ses organes subsidiaires

90. Les réunions suivantes ont eu lieu en 2011.

- Huitième session du Comité permanent des programmes et des finances (10 et 11 mai 2011)

91. Présidée par M. I. Jazaïry (Algérie), cette session a examiné, outre les points permanents de l'ordre du jour : a) le rapport d'étape du Groupe de travail sur la réforme budgétaire ; b) des informations actualisées sur la mise en œuvre de la réforme structurelle dans les bureaux extérieurs ; c) des informations actualisées sur le soixantième anniversaire ; et d) les deux thèmes ci-après, examinés au titre de l'échange de vues sur les thèmes proposés par les Membres : i) Supervision et évaluation à l'OIM ; et ii) Coopération de l'OIM avec le système des Nations Unies. Le rapport intégral sur la huitième session du Comité permanent des programmes et des finances est reproduit dans le document MC/EX/712.

- Cent huitième session du Comité exécutif (29 juin 2011)

92. Le Comité exécutif a élu Mme Ellen S. Nee-Whang (Ghana) Présidente, et M. Evan P. Garcia (Philippines) Vice-Président. Le Comité exécutif a examiné le Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2010 ; le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 ; la révision du Programme et Budget pour 2011 ; et d'autres points soulevés dans le Rapport du Comité permanent des programmes et des finances sur sa huitième session. Le rapport intégral sur la cent huitième session du Comité exécutif est reproduit dans le document MC/2315.

- Neuvième session du Comité permanent des programmes et des finances (1^{er} et 2 novembre 2011)

93. Cette session a été présidée par M. I. Jazaïry (Algérie). Outre les points permanents de l'ordre du jour, le Comité permanent a également examiné : a) le rapport du Président sur sa visite à l'OIM Pakistan ; b) le rapport du Président sur le Groupe de travail sur la réforme budgétaire, y compris : i) la création d'un mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires ; et ii) l'adjonction des contributions des nouveaux Etats Membres à la partie administrative du budget ; c) des informations actualisées sur la mise en œuvre de la réforme structurelle dans les bureaux extérieurs ; d) un rapport d'étape sur la mise en œuvre des recommandations du Vérificateur externe des comptes ; e) le soixantième anniversaire de l'OIM ; et f) les deux thèmes ci-après, examinés au titre de l'échange de vues par les Etats Membres : i) La migration de retour et l'OIM ; ii) Le rôle de l'OIM dans les réponses humanitaires aux déplacements induits par des catastrophes naturelles. Le rapport intégral sur la neuvième session du Comité permanent des programmes et des finances est reproduit dans le document MC/2334.

- Centième session du Conseil (du 5 au 7 décembre 2011)

94. Les membres du nouveau bureau ont été élus comme suit : Président : M. C. Strohal (Autriche) ; Premier Vice-Président : M. A. Hannan (Bangladesh) ; Second Vice-Président : Mme A. Arango (Colombie) ; et Rapporteur : M. F. Munhundiripo (Zimbabwe).

95. Le Conseil a approuvé l'admission de quatorze nouveaux Etats Membres, ainsi que cinq demandes de statut d'observateur.

96. La session s'est poursuivie par la présentation du Rapport du Directeur général au Conseil, et par des remarques de bienvenue du Maire de Genève, M. P. Maudet, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de l'OIM. Après quoi, les points permanents de l'ordre du jour sur la gouvernance de l'OIM ont été examinés, y compris des points soulevés dans le Rapport du Comité permanent des programmes et des finances. Le Conseil a, en outre, élu les membres du Comité exécutif pour 2012-2013.

97. Le Conseil a été informé des dates provisoires auxquelles se réuniraient les organes directeurs en 2012, à savoir : les 15 et 16 mai 2012 pour la dixième session du Comité permanent des programmes et des finances ; le 20 juin 2012⁵ pour la cent neuvième session du Comité exécutif ; les 30 et 31 octobre 2012 pour la onzième session du Comité permanent

⁵ La date de la session du Comité exécutif a été ultérieurement fixée au 3 juillet 2012.

des programmes et des finances ; et du 26 au 30 novembre 2012 pour la session ordinaire suivante du Conseil.

98. Le débat de haut niveau du Conseil s'est articulé autour des remarques du Directeur général sur l'état de la migration : Réalités actuelles, frontières futures ; des discours de : a) M. Nassir Abdulaziz Al Nasser, Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et b) M. Peter D. Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales et le développement ; du lancement du Rapport *Etat de la migration dans le monde 2011 – Bien communiquer sur la migration* ; d'un panel spécial « Voix de migrants » sur la façon dont les migrations ont façonné le monde d'aujourd'hui et définiront celui de demain ; et de déclarations de Membres et d'observateurs lors du débat général.

99. Le rapport intégral sur la centième session du Conseil est reproduit dans le document MC/2342.

Consultations informelles et groupes de travail

100. Dans le cadre du processus continu de consultations avec les Etats Membres, l'Administration a, durant l'année, invité les représentants des Etats Membres à six consultations informelles sur des questions financières, administratives, de gestion et de gouvernance inscrites à l'ordre du jour des sessions des organes directeurs en 2011. Par ailleurs, des services de secrétariat ont été fournis pour cinq réunions du Groupe de travail sur la réforme budgétaire.

Dialogue international sur la migration

101. Pour le Dialogue international sur la migration en 2011, les Etats Membres et observateurs avaient choisi pour thème dominant « L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements », qui donnait l'occasion d'approfondir certaines des questions abordées dans le Rapport de l'OIM *Etat de la migration dans le monde 2010*. Les deux ateliers d'intersession – dont les thèmes étaient, respectivement, « Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration » et « Cycles économiques, évolution démographique et migration » – ont mis à profit la vaste base de recherche de l'OIM, ses activités en matière de formulation des politiques, et son expérience sur ces deux questions.

102. L'Unité du Dialogue international sur la migration est l'interlocuteur désigné de l'Organisation pour les questions relatives à la migration, à l'environnement et au changement climatique, et est chargée à ce titre de coordonner les activités se rapportant à cette question avec d'autres divisions du Département, d'autres départements et les bureaux extérieurs. En 2011, la priorité a été donnée au dialogue sur les politiques, aux activités de sensibilisation, à la création de partenariats et à la gestion des connaissances internes.

103. Compte tenu de ces priorités, l'Unité a organisé en partenariat avec la Banque asiatique de développement deux dialogues sur les politiques en matière de migration et d'adaptation, à Genève et à Bangkok. Ces activités de sensibilisation se sont poursuivies sous la forme de contributions de fond à des processus internationaux dont, entre autres, la Conférence des Parties (COP17) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Durban. Des partenariats ont été formalisés avec l'Institut français du développement durable et des relations internationales (IDDRI), et étendus à Global

Gender and Climate Alliance. Par ailleurs, le rapport intitulé *Livelihood Security: Climate Change, Migration and Conflict in the Sahel*, élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en collaboration avec l'OIM, l'Université des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, a été publié.

Points de la stratégie de l'OIM : 6 et 7

Services de traduction

104. Les unités de traduction ont assuré la traduction de tous les documents et publications officiels dans les trois langues de travail de l'Organisation et, au besoin, dans d'autres langues. En 2011, plus de 2 millions de mots ont été traduits dans les langues officielles de l'Organisation. Le Rapport *Etat de la migration dans le monde 2011* a pu être publié simultanément en anglais, en espagnol et en français.

B. Partenariats internationaux

105. Le soutien apporté par l'OIM à la cinquième conférence du FMMD, qui avait pour thème « Agir pour la migration et le développement – cohérence, capacité et coopération » a revêtu la forme, entre autres, de contributions de fond aux préparatifs et à l'organisation de 14 réunions thématiques régionales à la demande de la présidence suisse du forum et/ou du gouvernement qui en assurait la coprésidence.

106. La troisième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration a été organisée par le Gouvernement du Botswana en collaboration avec l'OIM (octobre 2011, Gaborone). Elle avait pour thème « Renforcer la coopération dans le domaine de la migration par le dialogue et le renforcement des capacités », et a réuni plus de 75 participants.

107. L'OIM a repris sa formule annuelle de consultations avec des organisations de la société civile en organisant en novembre 2011, à Genève (Suisse), une session d'une journée sur le thème : « Soixante années au service de la migration grâce aux partenariats ».

108. L'OIM a contribué par un appui fonctionnel et opérationnel à l'organisation des réunions de plusieurs processus consultatifs régionaux et/ou a participé à ces processus, comme suit :

- Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la criminalité transnationale qui s'y rapporte (Processus de Bali) : Assistance en vue de la quatrième Conférence ministérielle régionale (mars 2011, Bali (Indonésie)).
- Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo) : Etude des politiques concernant la migration de main-d'œuvre au départ des pays du Processus de Colombo ; amélioration des modalités de fonctionnement du Processus de Colombo ; et fourniture d'une assistance en vue de la quatrième Consultation ministérielle sur le thème « Migrer dignement » (avril 2011, Dhaka (Bangladesh)).

- Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant l'asile, les réfugiés et la migration : Participation au cycle complet de consultations sur les expériences et difficultés récentes en matière d'intervention humanitaire en réponse aux crises ayant des conséquences migratoires (mai 2011, Miami (Etats-Unis d'Amérique)).
- Conférence régionale sur les migrations (Processus de Puebla) : Participation à la seizième Conférence régionale sur les migrations dont le thème était « Migration et travail : la coresponsabilité des Etats » (juin 2011, La Romana (République dominicaine)).
- Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi) : Soutien et conseils dans le cadre du projet pilote sur l'administration du cycle de l'emploi contractuel temporaire de travailleurs originaires de l'Inde et des Philippines à destination des Emirats arabes unis ; et participation aux réunions préparatoires de la deuxième Conférence ministérielle du Dialogue d'Abou Dhabi (avril 2012).

109. L'OIM a continué de jouer un rôle actif au sein du Groupe mondial sur la migration, assurant notamment la coprésidence de deux groupes de travail, l'un sur l'intégration de la migration dans les stratégies de développement national, et l'autre sur les données et la recherche sur des questions de migration.

Points de la stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9

C. Médias et communication

110. En 2011, la Division Médias et communication a consolidé ses partenariats avec tous les grands médias audiovisuels et électroniques et la presse, afin d'attirer leur attention sur le rôle central que joue l'OIM dans le domaine de la migration, y compris dans les situations d'urgence humanitaires, conformément aux points 5 et 6 de sa stratégie. Selon Meltwater News, un système mondial de veille des médias en ligne, 61 130 articles traitant des activités menées par l'OIM dans le monde entier ont été publiés pendant la période considérée. La Division a continué de produire de la documentation audiovisuelle de qualité à prix modique à l'intention des organismes de radiodiffusion et de télédiffusion. A cet égard, 460 téléchargements effectués à l'aide de Quicklink, le système de distribution en ligne de l'Organisation, ont été enregistrés.

111. Le programme d'évacuation des migrants en détresse en Libye, mis en œuvre conjointement par l'OIM et le HCR, a donné lieu à une importante couverture médiatique, de même que les programmes visant à porter assistance aux victimes de la sécheresse en Afrique de l'Est et aux populations déplacées par les inondations et les cyclones au Pakistan et aux Philippines. Durant la période considérée, la Division a pris des mesures sensibles aux différences entre les sexes pour communiquer avec les communautés touchées par une catastrophe, notamment en Haïti et au Pakistan.

112. Dans le cadre de sa stratégie mondiale dans le domaine des médias et de la communication, la Division s'est employée à attirer l'attention sur diverses questions de migration, sur des partenariats et des événements et rapports importants, dont le lancement réussi du Rapport *Etat de la migration dans le monde 2011*. Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation, elle a transmis sur le web, dans les trois langues, le lancement et les débats du Conseil spécial soixantième anniversaire de l'OIM, ce qui a considérablement accru l'impact de cette manifestation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation. En outre, elle a rédigé et diffusé des messages institutionnels clés à l'occasion d'importantes journées internationales, dont la Journée internationale de la femme et la Journée internationale des migrants.

113. En 2011, le nombre de visites du site web de l'OIM a augmenté de 14,4 % pour se situer à 1,74 million. Le nombre d'utilisateurs des comptes Twitter et Facebook de l'OIM a doublé pendant la période considérée. L'iconothèque, qui illustre les activités de l'OIM depuis 1959, s'est enrichie pour atteindre 12 200 photographies.

114. La Division a continué d'apporter un soutien technique aux bureaux extérieurs et aux unités du Siège en matière de conception et de mise en œuvre de campagnes d'information et d'activités de communication à destination des migrants et d'autres publics. Les questions traitées portaient notamment sur la lutte contre la traite, la migration de retour et de travail, et l'image des migrants.

115. Tout au long de 2011, la Division a élaboré et produit un large éventail de documents de promotion et d'information se rapportant au soixantième anniversaire de l'OIM, qui ont mis en relief les aspects les plus importants de l'action, des préoccupations et des politiques de l'OIM pendant les soixante années de son existence.

D. Relations avec les donateurs

116. En réponse aux crises de grande ampleur en Côte d'Ivoire, en Libye, au Pakistan et dans la Corne de l'Afrique, d'importants efforts ont été déployés pour coordonner et préparer les appels de fonds de l'OIM, la diffusion d'informations régulières et précises à la communauté des donateurs, soutenir les collègues des bureaux extérieurs en matière de mobilisation des donateurs, et de participation de l'OIM aux mesures de planification et de réponse interinstitutions pilotées par le BCAH.

117. L'OIM a participé à 19 appels globaux et appels éclair interinstitutions aux niveaux régional et national. En 2011, elle a reçu quelque 323,5 millions de dollars E.-U. en réponse à des procédures d'appel global et à des appels éclair de la part de divers donateurs. Le Fonds central pour les interventions d'urgence est resté une importante source de financement des activités humanitaires de l'OIM. Depuis 2006, l'Organisation a reçu de ce fonds 118,5 millions de dollars E.-U. pour fournir une aide d'urgence en cas de crise humanitaire.

118. L'OIM a mis en place un réseau de mobilisation des ressources comprenant des bureaux extérieurs et des départements du Siège ayant des fonctions de liaison ou de mobilisation des ressources, dans le but d'améliorer la coordination, la constitution de réseaux, les systèmes d'alerte sur les possibilités de financement et les services d'appui en matière de demandes, et d'entretenir les contacts avec les donateurs.

119. En ce qui concerne la collecte de fonds auprès du secteur privé, l'OIM a renforcé les relations existantes et mis en place de nouveaux partenariats avec le secteur privé, qui portent sur des domaines présentant un intérêt mutuel et sont fondés sur des valeurs communes.

Points de la stratégie de l'OIM : 6 et 9

E. Recherche sur la migration

120. La publication phare de l'OIM, le Rapport *Etat de la migration dans le monde 2011 : Bien communiquer sur la migration*, a été lancée dans les trois langues officielles de l'OIM (anglais, espagnol et français) à la centième session du Conseil, le 6 décembre 2011.

121. En 2011, des profils migratoires ont été réalisés pour cinq pays d'Amérique du Sud (Etat plurinational de Bolivie, Chili, Colombie, Paraguay et Uruguay), grâce au financement du Fonds de l'OIM pour le développement. Ces profils offrent un cadre de référence pour la collecte et l'analyse de données effectuées à l'appui de la planification stratégique des politiques migratoires à l'échelle nationale et régionale. Par ailleurs, un guide intitulé *Profils migratoires : Exploiter au mieux le processus – Parties I et II*, élaboré pour aider les gouvernements et les partenaires d'exécution à concevoir et réaliser un profil migratoire, a été lancé lors des débats qui ont conclu le FMMD, en décembre 2011.

122. En 2011, l'OIM a continué de participer et de fournir une aide au FMMD et au Groupe mondial sur la migration. Le répertoire des profils migratoires, créé en 2011, est désormais hébergé sur le site web du FMMD. L'OIM a coorganisé des réunions thématiques du FMMD, notamment des ateliers sur les profils migratoires à New York, à Manille et à Batoumi (Géorgie), ainsi qu'un atelier sur le thème « Gérer la migration pour le développement : élaboration des politiques, études d'impact et évaluation », avec la Banque mondiale, à Marseille.

123. En 2011, l'OIM a continué de soutenir les activités de l'Observatoire ACP sur les migrations, et a aidé le Secrétariat du Groupe des pays ACP à faire la synthèse des données existantes sur la migration et à répondre aux besoins en matière de recherche et d'orientations par des projets de recherche axés sur la formulation de politiques.

124. En partenariat avec Migration Policy Institute – et dans le cadre d'un processus facilité par la Plate-forme pour les partenariats du FMMD – l'OIM a élaboré un manuel intitulé *Developing a Road Map for Engaging Diasporas in Development: A Handbook for Policymakers and Practitioners in Home and Host Countries*, qui devait être lancé au début de 2012.

125. Dans la perspective de la Consultation ministérielle du Processus de Colombo, tenue à Dacca (Bangladesh) en avril 2011, un rapport intitulé *Labour Migration from Colombo Process Countries: Good Practices, Challenges and Ways Forward* a été publié.

126. Les titres ci-après ont été publiés dans la série *Migration Research* : MRS No. 42 – *Climate change, migration and critical international security considerations* ; et MRS No. 43 – *Gallup World Poll: The Many Faces of Global Migration*. En outre, six numéros du journal *International Migration* ont été publiés en 2011. La série Dialogue international sur la migration s'est enrichie d'un nouveau rapport : IDM n° 17 – *Migrations et mutations sociales*, qui est une publication trilingue.

127. En 2011, une nouvelle revue bimensuelle, *Migration Policy Practice*, a été créée conjointement avec Eurasyllum. Elle publie des articles pour et par des responsables politiques travaillant dans le domaine des politiques migratoires.

128. La librairie en ligne a continué d'offrir la possibilité de commander ou de télécharger des publications en ligne. La rubrique des publications du site intranet a permis au personnel de l'OIM du monde entier d'accéder à l'ensemble des publications de l'OIM. Les statistiques pour 2011 sont les suivantes (à l'exclusion de celles concernant le personnel de l'OIM) : 766 commandes ; 739 nouveaux utilisateurs enregistrés (portant à 4 084 le nombre total d'utilisateurs à la fin de 2011) ; 634 publications téléchargées vers la librairie en ligne de l'OIM (dont 565 peuvent être téléchargées gratuitement en format PDF).

129. En 2011, la bibliothèque a enregistré un intérêt marqué pour l'histoire de l'OIM et, plus généralement, pour des questions historiques se rapportant à la migration. Elle a accueilli des chercheurs de diverses universités venus consulter ses archives historiques. En réponse à une demande d'aide du Centre de recherche et de formation sur la migration de l'OIM, qui souhaite créer sa propre bibliothèque spécialisée dans les questions de migration, la bibliothèque a rédigé un rapport détaillé et formulé des recommandations précises à cet égard. D'une manière générale, le nombre d'utilisateurs de la bibliothèque a continué d'augmenter.

Points de la stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6 et 11

F. Droit international de la migration

130. L'Unité du droit international de la migration contribue à rehausser la stature de l'Organisation dans des enceintes internationales, menant le débat sur les questions relatives au droit de la migration à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Elle fournit aux gouvernements et à ses partenaires des conseils sur la gouvernance des migrations dans le respect de la légalité, et effectue des recherches juridiques pour guider les prises de décision et contribuer au développement des pratiques exemplaires.

131. En 2011, une note d'information sur les normes internationales applicables à la détention d'immigrants et aux mesures non privatives de liberté a été rédigée, et une étude approfondie sur le droit de la mer et la migration a été effectuée. En outre, une deuxième édition de *Glossary on Migration* a été publiée.

132. L'Unité a fait porter une grande partie de ses efforts sur le renforcement des capacités après la rédaction ou la révision de lois nationales. Elle a dispensé des cours de formation et fourni des conseils techniques à des organismes nationaux et régionaux. En 2011, par exemple, quelque 780 personnes de plus de 60 pays, parmi lesquelles des fonctionnaires gouvernementaux, du personnel d'organisations internationales et d'ONG et des universitaires, ont été formées aux principes du droit international de la migration. L'Unité a également fait partie du Comité de rédaction de la stratégie de Frontex en matière de droits fondamentaux.

133. L'Unité est le centre de liaison pour les questions de droit international se rapportant à l'Organisation. Elle représente l'OIM au sein du Comité directeur international de la Campagne mondiale en faveur de la ratification de la Convention sur les droits des migrants, et du Groupe interinstitutions sur les minorités. Elle coopère avec les procédures spéciales du

Conseil des droits de l'homme et avec les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, tels que le Comité pour les travailleurs migrants.

134. En 2011, l'Unité du droit international de la migration a joué un rôle moteur en faveur des droits des migrants auprès des Nations Unies, des gouvernements et de la société civile. A cette fin, elle a élaboré divers outils visant à aider l'Organisation à suivre une approche fondée sur les droits de l'homme dans toutes ses activités et programmes.

Points de la stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 7 et 11

III. GESTION DES MIGRATIONS

A. Migration et santé

135. Les célébrations du soixantième anniversaire de l'OIM ont été l'occasion, pour la Division Migration et santé, de jeter un regard sur soixante ans de fourniture de services de santé dans le contexte migratoire aux migrants et aux gouvernements. En 2011, elle a publié une édition spéciale soixantième anniversaire de son rapport d'activité annuel intitulée *Health of Migrants in an Increasingly Globalized World*, dans laquelle d'importants partenaires de l'OIM et des institutions de santé de pointe s'expriment sur diverses questions relevant de la thématique migration et santé.

136. La santé des migrants demeure un aspect essentiel des activités de gestion des migrations mises en œuvre par l'OIM. En 2011, les dépenses de la Division Migration et santé se sont élevées à 73,3 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 14 % par rapport à 2010. L'OIM a continué d'attirer l'attention sur les besoins sanitaires des migrants, qui comptent parmi les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables de nos sociétés contemporaines, et qui sont largement absents des programmes sanitaires mondiaux. C'est pourquoi, l'OIM a dédié la Journée internationale des migrants 2011 à la santé des migrants, en organisant à travers le monde diverses manifestations à grand retentissement. En outre, le Directeur général de l'OIM a participé à deux forums mondiaux de haut niveau sur la santé, à savoir la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le sida (à New York (Etats-Unis d'Amérique) en juin) ; et la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé (à Rio de Janeiro (Brésil) en octobre), pour faire en sorte que les questions de migration et santé soient prises en considération dans ces débats.

137. Au niveau régional, l'OIM a participé à divers groupes de travail et réunions de haut niveau pour veiller à ce que la santé des migrants soit dûment prise en considération. En Europe, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont adopté des dispositions pour réduire les inégalités de santé qui frappent les migrants. Des pays d'origine de main-d'œuvre migrante en Asie ont adopté la Déclaration de Dacca, qui contient la recommandation suivante : « Promouvoir la mise en œuvre de politiques de la santé ouvertes aux migrants, qui garantissent aux travailleurs migrants d'Asie un accès équitable aux soins et aux services de santé, ainsi que la sécurité et la santé au travail ». En Amérique latine, le Secrétariat général ibéro-américain s'est employé à améliorer la protection sociale des migrants sous l'angle de la santé.

138. Le Programme d'évaluation sanitaire dans le contexte migratoire est resté l'activité la plus importante de la Division en 2011, représentant deux tiers des dépenses totales, soit quelque 47 millions de dollars E.-U.. Environ 270 000 évaluations sanitaires ont été effectuées pour des immigrants (64 %) et des réfugiés (36 %) dans plus de 60 pays, essentiellement en Asie (64 %).

139. Toutes les grandes opérations effectuées au titre du Programme ont été adaptées au traitement numérique à rayons X, ce qui permet un contrôle de la qualité par téléradiologie. En outre, le nouveau système de santé en ligne pour les réfugiés et les demandeurs de visa à destination de l'Australie, qui couvrira bientôt les réfugiés et les migrants souhaitant se rendre au Canada, a été mis en œuvre. Pour améliorer l'obligation redditionnelle à l'égard des partenaires et des migrants, un système mondial de gestion des incidents a été intégralement mis en place en 2011, permettant à la Division Migration et santé d'enregistrer tous les incidents, d'enquêter sur eux et d'y remédier. A la demande de pays d'accueil, un répertoire en ligne a été créé dans le cadre du Programme pour fournir aux partenaires de l'OIM les informations les plus récentes sur les réinstallations effectuées dans le monde entier.

140. Le deuxième domaine d'activité de la Division Migration et Santé, par ordre d'importance (22 % des dépenses) était, en 2011, la promotion de la santé et l'assistance sanitaire aux migrants. Parmi les activités notables mises en œuvre dans ce domaine, il convient de citer le renforcement des systèmes nationaux de santé, dans le but de garantir aux migrants un accès équitable aux services. En 2011, l'OIM a également renforcé ses partenariats avec des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux locaux, afin de faciliter l'accès des migrants vulnérables, notamment des victimes du trafic illicite et de la traite des personnes, à des services de santé essentiels.

141. En décembre 2011, l'OIM a mis la dernière main à un projet de recherche triennal sur la mobilité des professionnels de la santé, réalisé par de nombreux partenaires dans 25 pays, qui a consisté à évaluer la mobilité des agents de santé en direction, en provenance et à l'intérieur de l'UE. L'OIM a coorganisé une conférence internationale sur le thème *Ensuring Tomorrow's Health: Workforce Planning and Mobility* (décembre, Bruxelles), au cours de laquelle les conclusions de cette étude et d'autres travaux ont été présentés. Quelque 160 représentants d'établissements d'enseignement supérieur, d'associations professionnelles, de gouvernements, de la Commission européenne et de la communauté internationale ont participé à cette conférence.

142. L'Unité de l'assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise a renforcé ses programmes de soins d'urgence et d'aide psychosociale en 2011 (qui sont passés de 10 à 13 % des dépenses totales). L'OIM a réussi à intégrer des approches sanitaires et psychosociales dans les interventions humanitaires faites en réponse à un certain nombre de situations d'urgence naturelles et provoquées par l'homme, dans le droit fil du rôle qu'elle joue dans le groupe sectoriel de la santé, dans celui de la coordination et de la gestion des camps et dans le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations de crise.

143. L'OIM a fait en sorte que tous les migrants et toutes les communautés déplacées qui ont été touchés par les troubles sociaux et politiques au Yémen et en Libye aient accès à une assistance sanitaire durant le voyage ainsi qu'à des soins directs et post-thérapeutiques, en particulier dans des pays de transit tels que le Tchad, l'Égypte et la Tunisie, ainsi qu'à une forme d'assistance sanitaire à leur arrivée dans leur pays d'origine. Des communautés

déplacées victimes de catastrophes naturelles au Pakistan et dans la Corne de l'Afrique ont bénéficié de soins de santé primaire et d'un accès facilité à des orientations. Les besoins psychosociaux des migrants ont été pris en charge durant la crise en Afrique du Nord, tant dans les zones de transit que dans les pays de destination, tels que le Tchad et le Niger. Des programmes psychosociaux ont été mis en place en réponse au conflit en Côte d'Ivoire et au tremblement de terre en Turquie, et ont continué d'être mis en œuvre en Haïti, en complément au processus de relogement.

Points de la stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6 et 10

B. Gestion de l'immigration et des frontières

144. L'OIM est de plus en plus sollicitée par les Etats pour qu'elle les aide à résoudre des difficultés complexes en matière de gestion de l'immigration et des frontières. La Division de la gestion de l'immigration et des frontières a été créée pour offrir des conseils aux gouvernements qui souhaitent améliorer leur processus de gestion des migrations et des frontières et mettre son savoir-faire à leur disposition. Elle bénéficie du soutien d'un noyau de spécialistes possédant de solides compétences techniques en matière d'élaboration et de mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des gouvernements.

145. Conformément à la stratégie de l'OIM, les activités de la Division visent à aider les gouvernements à mettre en place des structures politiques, législatives et administratives, des systèmes opérationnels et la base de ressources humaines nécessaires pour répondre avec efficacité et rapidité aux divers défis migratoires et instituer une gouvernance appropriée des migrations. Ces activités sont conçues comme des partenariats entre la Division de la gestion de l'immigration et des frontières et les gouvernements demandeurs et d'autres interlocuteurs, et ont pour but d'identifier les besoins et les domaines prioritaires, et de définir et mettre en œuvre des activités durables.

Services d'appui en matière d'immigration et de visa

146. Les services d'appui en matière d'immigration et de visa ont été, en 2011, plus solidement intégrés dans le portefeuille d'activités de la Division. A la fin de l'année, 71 projets étaient en cours dans ce domaine, avec un budget de plus de 4,3 millions de dollars E.-U.. La Division a continué à fournir aux gouvernements et aux migrants des services novateurs en matière de visa, y compris les services suivants : information, intégrité et vérification des documents, aide à la demande de visa, traitement des documents de voyage, entretiens, facilitation des tests linguistiques, assistance logistique pour le traitement des visas, élaboration de systèmes de prise de rendez-vous pour le dépôt des demandes et le retrait des visas, et gestion de centres de demande de visa. En 2011, l'OIM a aidé plus de 56 000 personnes dans leurs démarches de visa, essentiellement des demandeurs et bénéficiaires de visas pour l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Elle a démarré cinq nouveaux centres de demande de visa pour le Gouvernement du Canada en Afrique de l'Ouest, et a lancé en Chine un programme pilote d'intégrité et de vérification des documents pour la Province du Manitoba, à l'appui de son Programme provincial de candidature. En 2011 a également été lancé un programme pilote de facilitation des tests linguistiques à l'intention des infirmières bangladaises souhaitant travailler dans le secteur des soins de santé en Italie.

147. En 2011, l'OIM a fourni une aide au voyage à 18 074 migrants qui, pour la plupart, se rendaient en Australie, au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Les services fournis par l'Organisation consistent notamment à offrir des tarifs aériens spéciaux moins chers ainsi qu'une franchise de bagage plus généreuse, à donner des informations sur le voyage par avion et le pays de destination, à délivrer des billets, à informer les répondants à l'avance, à aider à remplir les formulaires requis au départ et à l'arrivée, à fournir une assistance lors du contrôle des services de douane et d'immigration, à assurer une escorte – médicale ou non – durant le vol, et à fournir une aide au départ, au transit et à l'arrivée dans certains pays.

Renforcement des capacités en matière de gestion des migrations et des frontières

148. La Division de la gestion de l'immigration et des frontières fournit une aide aux gouvernements dans le cadre de programmes de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations, notamment dans les domaines clés suivants : la gestion des frontières ; l'amélioration des cadres administratifs, politiques et juridiques applicables à la gestion des migrations ; l'alignement des politiques et pratiques nationales sur les accords régionaux de gestion des migrations aux fins de cohérence ; ainsi que la formation et la valorisation des ressources humaines. Parmi les nouveaux domaines de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations, en 2011, il convient de citer des projets phare dans le pays le plus récent du monde, le Soudan du Sud, ainsi qu'un vaste projet pluridisciplinaire financé par la Commission européenne au Nigéria. Des projets de grande envergure lancés en 2010 se sont poursuivis en Chine et en Mauritanie grâce à la reconduction de crédits de la Commission européenne et du Royaume-Uni.

149. En glissement annuel, les dépenses engagées au titre des activités de renforcement des capacités en matière de gestion de l'immigration et des frontières ont augmenté de 19 % en 2011, représentant un budget de 115 millions de dollars E.-U.. L'Australie, le Japon, les États-Unis d'Amérique et la Commission européenne étaient les principaux donateurs, suivis par le Canada et le Royaume-Uni. Des programmes de gestion de l'immigration et des frontières ont continué à être mis en œuvre dans le monde entier, comme suit : Asie du Sud et du Sud-Est et Australasie : 30 % ; Europe et Asie centrale : 26 % ; Afrique centrale, orientale et australe : 22 % ; Amérique centrale et Amérique du Sud : 15 % ; et Moyen-Orient et Afrique du Nord/Afrique de l'Ouest : 7 %.

Centre africain de renforcement des capacités

150. Depuis sa création, à la fin de 2009, le Centre africain de renforcement des capacités, situé à Moshi (République-Unie de Tanzanie) a formé plus de 1 400 personnes, et a contribué à la mise en œuvre de projets dans 34 pays africains et au bénéfice d'organismes africains régionaux. Son personnel a passé 300 jours sur le terrain pour soutenir des pays et des bureaux extérieurs de l'OIM. Ses activités ont notamment porté sur les domaines thématiques suivants : élaboration de programmes et formations visant à prévenir la fraude aux documents de voyage ; migration de main-d'œuvre ; droit international de la migration ; politique migratoire ; migration et santé ; gestion des frontières et systèmes d'information connexes ; postes frontière intégrés ; données et statistiques ; gestion de l'identité ; techniques d'entretien et d'enquête ; et lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants.

C. Aide aux migrants

151. En 2011, la Division de l'aide aux migrants a poursuivi sa coopération avec les Etats et d'autres parties prenantes pour faire en sorte que les migrants bénéficient d'une aide appropriée et durable. Les bénéficiaires étaient notamment des demandeurs d'asile, des migrants en détresse, des migrants souffrant de problèmes de santé, des victimes de la traite, d'exploitation et d'autres formes de violences, ainsi que des migrants considérés comme étant extrêmement vulnérables à de telles violences, tels que les enfants migrants non accompagnés. Ces personnes ont bénéficié d'un large éventail de mesures d'aide directes, telles qu'un logement sûr, des conseils sur le retour, une aide au voyage de retour et à la réintégration, le repérage des familles, une assistance juridique, un soutien médical/psychosocial, une formation et un perfectionnement, ainsi que des mesures de microfinance.

152. La Division a supervisé la mise en œuvre, dans le monde entier, des programmes d'aide aux migrants qui décident de retourner dans leur pays d'origine au titre de mécanismes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR). En 2011, 40 bureaux de l'OIM dans des pays de destination et 166 dans des pays d'origine ont directement porté assistance à quelque 30 000 migrants pour qu'ils puissent retourner dans leur pays d'origine dans des conditions respectueuses de la dignité humaine.

153. Si la plupart des activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration concernaient des retours au départ d'Etats membres de l'Union européenne, le nombre de projets exécutés par l'OIM en Europe de l'Est et en Asie centrale, en Afrique et au Moyen-Orient, dans les Amériques ainsi que dans la région Asie et Pacifique ne cesse d'augmenter. Le Brésil, l'Iraq, la Fédération de Russie, la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont accueilli le plus grand nombre de migrants de retour. Dans ces pays, les projets de l'OIM sont axés sur une réintégration durable et visent à répondre aux besoins immédiats et à long terme des migrants de retour.

154. Pour renforcer la coordination entre les bureaux de l'OIM du monde entier et améliorer la cohérence de l'action menée pour gérer et mettre en œuvre les programmes AVRR, la Division a organisé en mai 2011, à Genève, une réunion mondiale à laquelle ont assisté des collègues d'une soixantaine de bureaux dans le monde qui gèrent des projets dans ce domaine.

155. La Division a poursuivi ses efforts de lutte contre l'exploitation des migrants sous toutes ses formes, notamment contre les graves atteintes aux droits de l'homme faites aux victimes de la traite. En 2011, l'OIM a continué de venir en aide aux personnes victimes de la traite aux fins d'exploitation de main-d'œuvre et d'exploitation sexuelle.

156. En 2011, l'Organisation a apporté une assistance à environ 6 000 victimes de la traite au titre de divers programmes et projets mis en œuvre dans le monde entier. Le Fonds d'assistance global de l'OIM, qui est financé par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat des Etats-Unis et est géré par la Division, a permis d'offrir une aide humanitaire à 157 victimes de la traite qui ne pouvaient bénéficier de l'assistance offerte au titre de programmes nationaux ou régionaux existants ou par d'autres partenaires.

157. La collecte de données et les activités de recherche sont restées des fonctions essentielles de la Division en 2011, dont la pièce maîtresse est la base de données mondiale sur la lutte contre la traite. A la fin de décembre 2011, elle contenait des données essentielles

sur près de 20 000 bénéficiaires enregistrés de l'OIM dans environ 85 pays sources et 100 pays de destination. Sur la base des données disponibles, la Division a participé à la rédaction de deux rapports de recherche : *Trafficking of Fishermen in Thailand*, avec l'appui du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, et un rapport d'évaluation interne sur le rendement social de l'aide à la réintégration portée aux victimes de la traite des êtres humains en Ukraine, financé par l'UE, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, USAID, le Ministère danois des affaires étrangères, le Ministère norvégien des affaires étrangères et Western Union.

158. La Division a aussi continué à promouvoir la réalisation d'évaluations, en tant qu'important outil de gestion permettant de mesurer l'impact de l'action menée à l'échelle nationale et régionale dans le domaine de l'aide aux migrants vulnérables et de l'aide au retour volontaire et à la réintégration. Il convient de souligner que l'Agence norvégienne de coopération pour le développement a prêté son concours à l'OIM pour évaluer les efforts qu'elle a déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre la traite des êtres humains entre 2000 et 2010, et qu'elle a publié ses conclusions en 2011.

159. Les « flux mixtes » de migrants et le besoin de mécanismes de protection et d'aide pour les migrants vulnérables et exploités se trouvant dans des situations s'apparentant à la traite ou ceux exposés au risque de traite sont des sujets de préoccupation croissante pour la Division.

160. Les enfants migrants non accompagnés ont continué de représenter une part importante des activités menées par la Division en 2011. Conformément à certaines normes opérationnelles (détermination de l'intérêt supérieur, identification des tuteurs et coopération avec eux, etc.), l'aide apportée par l'OIM de concert avec l'UNICEF et le HCR consistait notamment à repérer les familles, à proposer un retour volontaire assisté et à renforcer les capacités des organismes publics compétents des pays d'origine. Ailleurs, dans le cadre de l'intervention humanitaire d'urgence réalisée par l'OIM lors de la crise en Libye, la Division a, en concertation avec divers partenaires, supervisé les activités visant à faciliter le regroupement d'enfants migrants non accompagnés avec leur famille.

161. En 2011, les activités menées sous la supervision de la Division ont représenté des dépenses de 119 256 362 dollars E.-U.. Les gouvernements des pays d'accueil et la Commission européenne ont été les principaux bailleurs de fonds pour les activités AVRR de grande envergure, tandis que pour les activités générales d'aide aux migrants vulnérables, les principaux donateurs ont été le Danemark, la Norvège, la Suisse, les Etats-Unis d'Amérique et la Commission européenne.

D. Migration de main-d'œuvre et développement humain

162. En 2011, la Division Migration de main-d'œuvre et développement humain a pris son nom actuel, qui rend compte plus précisément de ses trois domaines d'action prioritaires : migration de main-d'œuvre ; formation et intégration des migrants ; et migration et développement. Dans le cadre du processus de restructuration plus vaste de l'Organisation, huit spécialistes thématiques régionaux, experts des domaines d'activité de la Division, ont été nommés dans les huit bureaux régionaux. En 2011, les dépenses engagées au titre d'activités menées dans le monde dans le domaine de la migration de main-d'œuvre et du développement humain se sont élevées à 136 190 000 dollars E.-U..

163. Pendant la période considérée, les activités menées dans le domaine de la migration de main-d'œuvre ont été axées sur le renforcement des capacités et la formation en matière de gestion de la migration de main-d'œuvre. Les spécialistes régionaux ont joué un rôle déterminant dans la mise en place des modules de formation sur la gestion de la migration de main-d'œuvre – élaborés l'année précédente – en Arménie, au Koweït, à Maurice, au Népal et dans toute l'Afrique centrale et occidentale, au profit de plus de 300 fonctionnaires gouvernementaux. La Division a continué d'offrir un soutien spécialisé et technique à des dialogues régionaux tels que le Processus de Colombo, dont la quatrième Consultation ministérielle a eu lieu en avril 2011.

164. Le réseau LINET (Independent Network of Labour Migration and Integration Experts), créé par l'OIM en 2009 et associant 30 pays européens et la Turquie, a réalisé trois études et organisé deux séminaires en 2011, dont un portait sur la détermination des pénuries de main-d'œuvre et de compétences et le moment auquel elles doivent être comblées par des travailleurs migrants. Malgré la persistance de la crise économique, de nouveaux projets facilitant le recrutement de migrants ont été lancés, notamment entre Maurice et le Canada.

165. Les nouveaux projets lancés en 2011 consistaient aussi à donner des conseils pratiques aux gouvernements, à fournir une assistance technique en matière d'élaboration de systèmes d'information sur le marché du travail, à faciliter le dialogue régional sur les flux de migration de main-d'œuvre, et à promouvoir des migrations sûres grâce à des services d'information et à des mesures de sensibilisation.

166. Les Etats Membres ont continué de s'intéresser à l'élaboration de programmes de migration et développement, et plus particulièrement à des projets de mobilisation de la diaspora, de transfert des compétences et des connaissances (tels que le MIDA – Migration pour le développement en Afrique), d'études sur les rapatriements de fonds, et de retours de nationaux qualifiés.

167. Les mesures de mobilisation de la diaspora ont notamment consisté, en 2011, à établir une cartographie de la diaspora et à mener des actions de sensibilisation ciblant les diasporas d'Afrique centrale et occidentale, entre autres. L'OIM a acquis une expérience pratique en matière d'intégration de la migration dans la planification du développement à l'échelle nationale (par exemple, en République de Moldova et en Jamaïque) et au niveau local (par exemple, au Zimbabwe et aux Philippines).

168. Des projets en cours concernant la diaspora, tels que le programme MIDA Grands Lacs, ont permis de tirer de précieux enseignements quant à l'impact et à la durabilité des transferts de compétences et de connaissances de la diaspora.

169. En 2011, des activités de formation des migrants ont été menées dans 56 pays, singulièrement en Asie (Malaisie, Népal, Philippines et Thaïlande) et au Moyen-Orient (Iraq, Jordanie et République arabe syrienne). Au total, 42 664 migrants ont participé à une session d'orientation précédant le départ ou après leur arrivée, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2010. Parmi eux, 30 670 (72 %) étaient des réfugiés devant être réinstallés, et 11 994 (28 %) ne demandaient pas à être réinstallés. En 2011, 53 % des participants étaient des hommes, et 47 % des femmes.

170. Actuellement, les orientations précédant le départ proposées par l'OIM concernent plus de 10 pays de destination, dont des pays de réinstallation traditionnels tels que l'Australie, le Canada, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que de nouveaux pays de réinstallation tels que l'Allemagne, la Hongrie et le Japon.

171. L'OIM aide les gouvernements à faciliter l'intégration effective des migrants, en considération du rôle fondamental que joue l'intégration dans la gestion globale des migrations. En 2011, quelque 26 projets ont facilité l'intégration socioéconomique de migrants, remédié à la vulnérabilité de groupes marginalisés, et proposé une plate-forme de dialogue régional sur l'intégration des migrants.

Points de la stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 8 et 12

E. Fonds de l'OIM pour le développement (ex-Fonds 1035)

172. En 2011, 6 606 705 dollars E.-U. ont été alloués pour 45 projets dans 60 Etats Membres de l'OIM. Comme par le passé, la distribution des fonds alloués à chaque région a été étroitement calquée sur la représentation des Etats Membres de ces régions qui remplissaient les conditions requises. En Afrique, le Fonds de l'OIM pour le développement a soutenu 16 initiatives à hauteur de plus de 2 432 973 dollars E.-U. en faveur de 20 Etats Membres remplissant les conditions requises. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 1 560 196 dollars E.-U. ont été alloués à 12 initiatives, en faveur de 17 Etats Membres remplissant les conditions requises. Un projet birégional bénéficiant à des Etats Membres d'Afrique et de la région Amérique latine et Caraïbes a été approuvé à hauteur de 98 476 dollars E.-U.. En Asie, 8 initiatives en faveur de 12 Etats Membres ont été financées pour un total de 1 285 517 dollars E.-U.. En Europe, 929 543 dollars E.-U. ont été alloués à 7 projets, au profit de 9 Etats Membres. Au Moyen-Orient, un projet a été approuvé pour la Jordanie à hauteur de 150 000 dollars E.-U..

173. Le montant total de 6 606 705 dollars E.-U. alloué en 2011 se décompose comme suit :

- 1 400 000 dollars E.-U. provenant des revenus discrétionnaires, et 31 489 dollars E.-U. de crédits non utilisés provenant de projets achevés au titre de la première ligne de crédit ;
- 5 089 949 dollars E.-U.⁶ provenant des revenus discrétionnaires, et 50 545 dollars E.-U. de crédits non utilisés provenant de projets achevés au titre de la deuxième ligne de crédit, ainsi qu'une contribution de 25 000 euros versée par le Gouvernement de l'Italie.

174. A la fin de 2011, le Gouvernement de l'Italie a versé une nouvelle contribution de 20 000 euros, qui a été reportée pour être affectée à des projets en 2012.

⁶ Les Gouvernements de l'Autriche, de la Belgique, de la Hongrie et des Etats-Unis d'Amérique ont versé des contributions sans affectation spéciale qui font partie des revenus discrétionnaires affectés au Fonds de l'OIM pour le développement en 2011.

175. En 2011, le Fonds de l'OIM pour le développement a soutenu un large éventail d'initiatives relevant de divers domaines thématiques, dont la lutte contre la traite, la migration de main-d'œuvre, le couple migration et développement, la thématique migration et santé, les systèmes de gestion des migrations, ainsi que la recherche et la formation. Il est apparu qu'en 2011, un intérêt particulier a été porté aux projets de migration et santé ainsi qu'aux projets de renforcement des systèmes de gestion des migrations. En effet, plus de 47 % des fonds disponibles ont été affectés à des recherches sur la santé dans le contexte migratoire, au renforcement des capacités des ministères de la santé dans le domaine de la migration, aux évaluations des structures de gestion des migrations et des frontières, à la formation en matière de fraude aux documents et de gestion des données. Une assistance a également été apportée pour des activités concernant les diasporas et les rapatriements de fonds, la coopération régionale et le dialogue inter-Etats.

176. Le Bureau de l'Inspecteur général a achevé la troisième évaluation du Fonds de l'OIM pour le développement (encore appelé Fonds 1035) au cours du premier trimestre de 2011. Le rapport correspondant a été communiqué aux Etats Membres.

Points de la stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 12

Figure 9 : Répartition en pourcentage des allocations du Fonds de l'OIM pour le développement par catégorie de projet en 2011

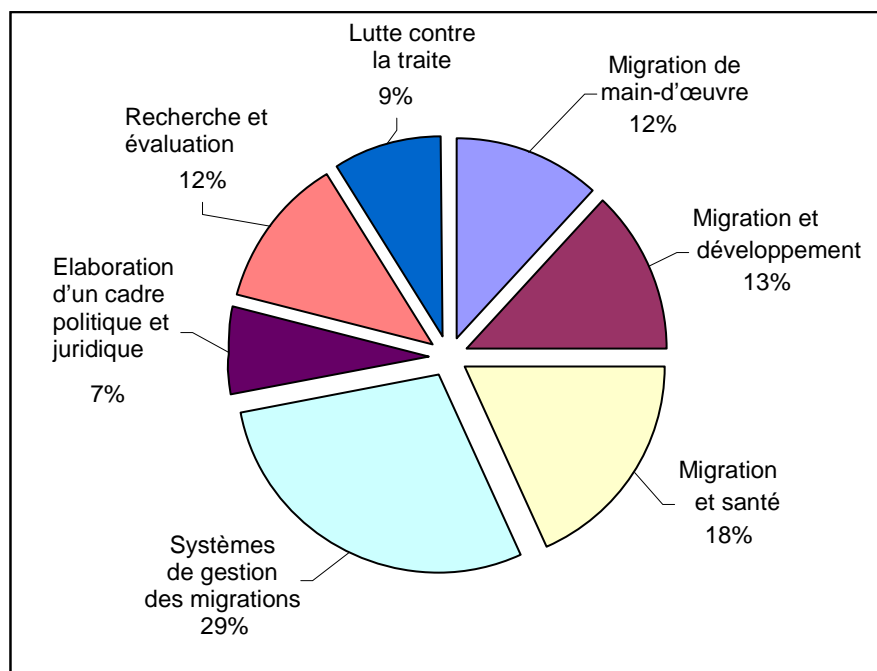
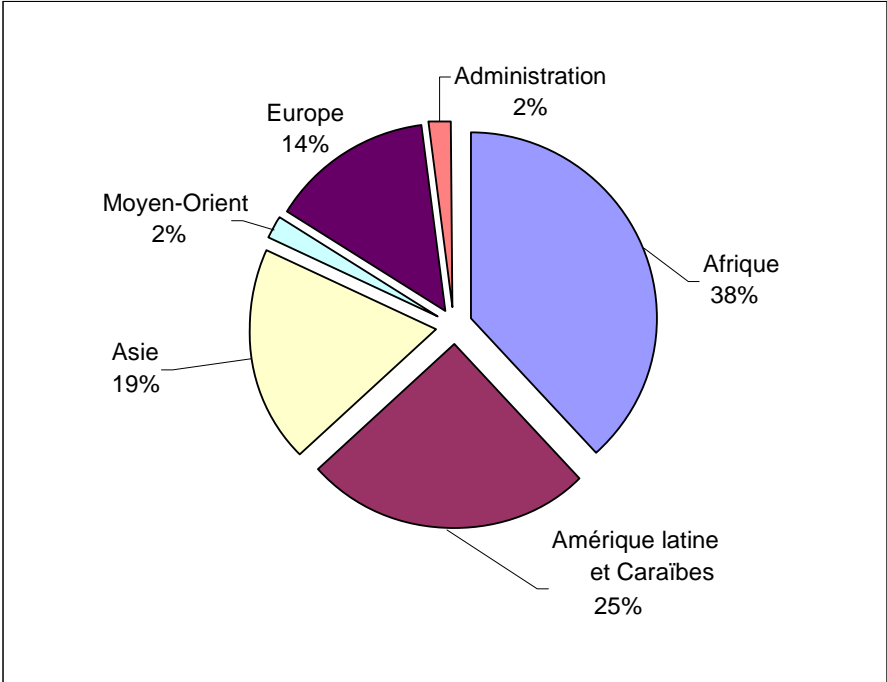


Figure 10 : Répartition en pourcentage des allocations du Fonds de l'OIM pour le développement par région en 2011



IV. OPERATIONS ET SITUATIONS D'URGENCE

177. Le Département des opérations et des situations d'urgence est chargé de superviser les activités de l'OIM qui relèvent des quatre nouvelles divisions suivantes : a) Division de préparation et de réponse ; b) Division des situations de transition et de redressement ; c) Division des biens fonciers et immobiliers et des réparations ; et d) Division des réinstallations et de la gestion des mouvements. Outre son soutien accru au niveau du Siège, le Département a déployé six spécialistes des situations d'urgence dans les bureaux régionaux pour renforcer les opérations menées au niveau local.

178. Tous les programmes du Département des opérations et des situations d'urgence sont liés aux points 1, 2, 5, 9 et 10 de la stratégie de l'OIM.

179. En 2011, les dépenses du Département se sont élevées à 774 millions de dollars E.-U. environ, auxquels se sont ajoutés 250 millions de dollars E.-U. de dépenses de transport et autres dépenses additionnelles liées aux mouvements à l'appui de diverses activités de l'Organisation.

180. Les opérations et activités d'urgence déployées par l'OIM ont bénéficié principalement du soutien des donateurs suivants : les Gouvernements de l'Australie, du Bangladesh, du Canada, de la Colombie, de la France, de l'Allemagne, du Japon, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, la Commission européenne, le Fonds central pour les interventions d'urgence, le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds humanitaire commun pour le Soudan, le BCAH, le Programme des Nations Unies pour le développement, le HCR, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial. Un certain nombre de projets de l'OIM ont été financés par le secteur privé.

181. L'année avait été largement dominée par la crise qui a secoué toute l'Afrique du Nord, et plus particulièrement la Libye, et qui a posé des problèmes de migration en cascade dans de nombreux endroits, exposant des centaines de milliers de migrants à des risques extrêmes. L'OIM est intervenue avec rapidité et courage pour sauver des vies, mettre les migrants en sécurité et les ramener chez eux. Les exigences hors du commun imposées par ces opérations ont contraint l'Organisation à améliorer et à renforcer les politiques et procédures applicables aux mesures d'atténuation des crises, à leur préparation et aux interventions pour y faire face.

A. Préparation et réponse

182. La Division de préparation et de réponse a prêté son concours aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays de l'OIM dans toutes sortes de domaines : relations et communication interinstitutions, élaboration de stratégies opérationnelles, planification de situations d'urgence, évaluation et analyse de la situation, mécanismes d'alerte rapide, gestion de l'information, établissement de normes et aide à la formation/soutien technique.

183. En 2011, plus de 100 propositions de projet communiquées par des bureaux de pays ont été examinées, ont bénéficié d'une aide technique et ont été approuvées par la Division. Plus de 130 projets mis en œuvre dans 39 pays, comprenant ceux « reportés » de 2010, ont bénéficié d'un financement en 2011.

184. Les projets mis en œuvre portaient sur un vaste éventail de services vitaux, allant de la préparation et la gestion des risques de catastrophe aux services fournis dans le cadre d'interventions d'urgence, y compris les services suivants : transport, abris, distribution d'articles non alimentaires, eau, assainissement et hygiène, protection, logistique, coordination sectorielle, communications, enregistrement, établissement des profils et suivi des déplacements.

185. Plus de 10 millions de personnes touchées par des crises complexes et des catastrophes naturelles ont bénéficié de ces projets. Il s'agissait de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, de migrants en détresse, de réfugiés, de communautés d'accueil, et de communautés risquant d'être déplacées. Les autorités nationales et les fonctionnaires nationaux ont bénéficié de projets de renforcement des capacités. Une attention particulière a été portée à l'intégration des questions de sexospécificité et de celles relatives à l'âge dans la programmation de l'aide humanitaire de l'OIM, afin de bien répondre aux besoins particuliers des femmes et des enfants et de garantir l'égalité de participation et d'accès aux services.

Principales interventions d'urgence

186. Libye et Afrique du Nord : Les bouleversements politiques et les problèmes de sécurité aigus dans la région ont amené l'OIM à procéder en deux étapes en 2011. Pendant les six premiers mois, son action a surtout consisté à accueillir, traiter, soigner et rapatrier les milliers de travailleurs étrangers vulnérables fuyant la Libye et arrivant à des points de passage frontaliers. Au cours des six mois suivants, elle a continué à fournir ces services, tout en intervenant également sur le territoire libyen à mesure que la sécurité et l'accès s'amélioraient. L'OIM a procédé à l'évaluation des populations touchées, mis en place des modalités de transport d'urgence novatrices pour éloigner des personnes vulnérables d'environnements excessivement dangereux, fourni une assistance matérielle et des soins sur place aux personnes désavantagées, et œuvré en étroite concertation avec les autorités opérationnelles de l'ancien et du nouveau régime, les Nations Unies, l'OTAN et d'autres entités étrangères. La réponse de l'OIM à la crise en Afrique du Nord était l'opération la plus importante de son histoire.

187. Soudan et Soudan du Sud : A la suite du référendum du 9 janvier 2011 qui a abouti à la création du Soudan du Sud, l'OIM a organisé le transport de 23 000 Sud-Soudanais vers leur nouveau pays, tout en fournissant une aide additionnelle et un soutien logistique.

188. Corne de l'Afrique : En réponse à la sécheresse et à la crise alimentaire qui ont frappé 13 millions de personnes dans toute la Corne de l'Afrique, l'OIM a assuré le transport d'urgence et fourni des abris et un soutien sanitaire aux Somaliens se rendant au Kenya et en Ethiopie, et a mis en œuvre des projets de subsistance à effet rapide dans des communautés d'accueil ou des communautés touchées par la sécheresse.

Soutien à la réforme humanitaire et participation au système sectoriel

189. L'OIM participe à l'action du Comité permanent interorganisations à tous les niveaux, et est attachée à la mise en œuvre dans les meilleurs délais de son programme transformateur, axé sur les résultats.

190. L'OIM est l'organisme chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps pour les déplacements induits par des catastrophes naturelles, qui apporte son concours aux autorités nationales dans les pays suivants : Etat plurinational de Bolivie, Colombie, République dominicaine, Haïti, Namibie, Népal, Nicaragua, Pakistan, Philippines, Thaïlande et Timor-Leste. En 2011, des programmes de renforcement des capacités en matière de coordination et de gestion des camps ont été mis en œuvre en Argentine, dans l'Etat plurinational de Bolivie, au Burkina Faso, en Colombie, au Timor-Leste, en Haïti, en Côte d'Ivoire, en Namibie, au Niger, au Pakistan et dans la République bolivarienne du Venezuela.

191. L'OIM est un partenaire actif du groupe sectoriel des abris d'urgence, et contribue aux discussions menées à l'échelle mondiale. Au niveau national, l'OIM dirige ce groupe sectoriel en Afghanistan (codirection), dans l'Etat plurinational de Bolivie, en Colombie, en Haïti, au Pakistan, aux Philippines et au Soudan du Sud (codirection). Au sein du groupe de la protection à l'échelle mondiale, l'OIM participe pleinement au groupe de travail sur le logement, le droit foncier et la propriété.

192. En décembre, la Division a dispensé un cours d'une semaine sur la gestion des crises migratoires à Amman (Jordanie) à l'intention de 35 membres du personnel en poste en Egypte, en Iraq, en Jordanie, en Turquie et au Yémen, dans le but de le préparer à effectuer des évaluations des besoins et à établir des rapports sur les plans de secours et à les actualiser.

B. Transition et redressement

193. La Division des situations de transition et de redressement apporte aux bureaux régionaux et bureaux de pays de l'OIM un soutien dans les situations d'après-crise conformément au cadre d'intervention de la Division. En résumé, le but est de venir en aide aux populations déplacées, souvent au moyen d'un renforcement des autorités nationales, depuis le redressement rapide jusqu'à des solutions durables et positives, de façon à protéger les groupes les plus vulnérables, à tenir dûment compte des différences entre les sexes, à empêcher les déplacements forcés et à stabiliser les communautés touchées par les conséquences migratoires des catastrophes.

194. En 2011, 136 propositions communiquées par des bureaux de pays ont été examinées, ont bénéficié d'une assistance technique et ont été approuvées par la Division. Sur ces propositions, 71 projets de 23 bureaux extérieurs ont obtenu un financement.

195. Les principaux pays dans lesquels l'OIM a mis en œuvre des activités de transition et de redressement en 2011 étaient souvent ceux dans lesquels elle poursuivait une activité engagée les années précédentes. Certaines interventions étaient menées en réponse à des crises complexes entraînant des déplacements prolongés (Colombie et Soudan), tandis que d'autres visaient à prévenir des déplacements secondaires et à stabiliser des communautés (Afghanistan, Iraq et Pakistan). Ailleurs, les programmes de transition et de redressement de l'OIM se recoupaient avec de précédentes interventions d'urgence de l'OIM, notamment en Haïti (reconstruction et arrêt des déplacements), au Sahel (conséquences à moyen et à long terme des retours massifs à la suite de la crise libyenne), et dans la Corne de l'Afrique.

Aperçu des programmes

196. L'OIM a mis en œuvre en Colombie, en Haïti et au Soudan des projets visant à mettre durablement un terme aux déplacements de longue durée. Les activités consistaient notamment à effectuer des évaluations participatives visant à élaborer des processus mis en œuvre par les populations locales, à assurer le transport et à fournir des services sanitaires, à fournir des logements et de petites infrastructures, à faciliter les moyens de subsistance et la réintégration dans les zones d'installation, ainsi qu'à réaliser des évaluations du marché et à appuyer des mesures génératrices de revenus.

197. L'OIM a mis en œuvre 40 projets de stabilisation communautaire visant à aider des communautés touchées par des migrations forcées dues, essentiellement, à des violences intercommunautaires. Elle a notamment apporté un soutien en matière de renforcement des capacités, restauré de petites infrastructures essentielles, et mis en œuvre des mesures d'aide aux moyens de subsistance et d'atténuation des conflits. La Colombie et Haïti ont été les principaux bénéficiaires de projets de stabilisation communautaire.

198. L'OIM a mis en œuvre 15 projets relevant tout à la fois de la réforme du secteur de la sécurité, de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration, ainsi que de la consolidation de la paix. Une part non négligeable de son action a revêtu la forme d'un programme de renforcement des capacités en Afghanistan, de plusieurs projets exécutés dans la République démocratique du Congo et, dans une moindre mesure, d'initiatives plus modestes en Colombie, en Haïti, à Sri Lanka et en Ouganda.

199. En Haïti, à Sri Lanka et au Tadjikistan, l'OIM a mis en œuvre cinq projets de réduction des risques de catastrophe, un domaine émergent dont le but est de diminuer les risques auxquels sont exposées les communautés mobiles.

Activités de soutien en matière électorale

200. L'OIM a apporté, essentiellement en 2010, un soutien technique et opérationnel à la Commission du référendum du Sud-Soudan en vue de l'organisation du vote à l'étranger dans huit pays. Les résultats de ce référendum, mené à bien le 9 janvier 2011, ont donné un pourcentage de 98,8 % de voix en faveur de la création d'un nouveau pays. Par ailleurs, l'OIM a prêté son concours à l'Union européenne pour la surveillance d'élections au Cambodge, en Equateur, en Guinée, au Rwanda et en Tunisie.

C. Biens fonciers et immobiliers et réparations

201. La Division des biens fonciers et immobiliers et des réparations aide les gouvernements et les sociétés à résoudre les litiges relatifs aux biens fonciers et immobiliers et à offrir réparation aux victimes au lendemain d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit. Ces questions, qui sont presque toujours contentieuses, doivent être résolues dans le cadre d'efforts plus vastes de consolidation de la paix et de reconstruction, qui prévoient également l'élaboration de solutions durables aux déplacements, ainsi que des moyens de subsistance viables pour les sociétés vulnérables. En 2011, l'OIM est intervenue dans ce domaine en Colombie, en Haïti, en Iraq, au Kirghizistan, au Népal, en Serbie, en Sierra Leone et au Zimbabwe.

202. La Division a travaillé sur un projet de recherche intitulé *Dialogue on Solutions to the Palestinian Refugee Problem – Development of Three Technical Options Papers on Aspects of a Just and Comprehensive Solution for Palestinian Refugees*. Ce projet, qui devait s'achever en mars 2012, s'inscrivait dans le prolongement de la collaboration de longue date entre l'OIM et le Centre de recherches pour le développement international du Canada. Il avait pour but de mettre des connaissances techniques sur les programmes de réparation à la disposition des parties prenantes au processus de paix au Moyen-Orient qui s'emploient à trouver une solution globale pour les réfugiés palestiniens.

203. La Division a travaillé sur un projet d'évaluation des possibilités d'assistance aux victimes civiles des guerres yougoslaves. Financé par le Gouvernement de la Finlande à la demande du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ce projet sera achevé en juin 2012.

204. Les membres du personnel de la Division des biens fonciers et immobiliers et des réparations ont fourni des conseils techniques en qualité de chercheurs, d'orateurs et de formateurs sur les questions relatives aux biens fonciers et immobiliers après une crise, ainsi que sur celles relatives à la réparation des victimes au Cambodge, à Chypre, en Iraq et au Népal. En outre, la Division a organisé conjointement avec United States Institute of Peace deux sessions de formation sur le thème « Biens fonciers et immobiliers et conflits » à l'intention de plus de 40 fonctionnaires de l'OIM, d'organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, de gouvernements et d'ONG.

D. Réinstallations et gestion des mouvements

205. La Division des réinstallations et de la gestion des mouvements dirige, surveille et coordonne les activités de réinstallation et les programmes de transport de l'OIM, négocie et maintient les accords mondiaux passés par l'Organisation avec des compagnies aériennes, forme le personnel chargé des mouvements, administre le Fonds d'assistance humanitaire aux migrants en détresse (HASM), appuie des programmes de mouvements d'urgence complexes, et fournit des orientations et un soutien aux administrateurs des bureaux extérieurs de l'OIM.

206. En 2011, 444 673 réfugiés, migrants, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et autres personnes retenant l'attention de l'Organisation ont bénéficié d'une aide au transport international sous les hospices de l'OIM. Ce chiffre englobe les personnes ayant bénéficié du programme HASM.

Réinstallation

207. Des programmes de réinstallation de réfugiés de longue date se sont poursuivis tout au long de 2011. L'OIM a fourni divers services – traitement des dossiers, évaluations sanitaires, orientation culturelle et transport – dans le cadre d'opérations de grande envergure en Autriche, à Cuba, en Egypte, en Ethiopie, en Iraq, en Jordanie, au Kenya, en Malaisie, au Népal, au Pakistan, au Soudan, dans la République arabe syrienne, en Thaïlande, en Turquie et en Ouganda, ainsi que d'opérations de réinstallation de moindre envergure au départ de 106 autres Etats. Durant l'année, 82 154 réfugiés ont été réinstallés avec l'aide de l'OIM dans 44 pays de destination, dont les Etats-Unis (52 094), le Canada (12 832), l'Australie (7 128), la Norvège (2 385), la Suède (2 480), le Danemark (1 000), la Suisse (1 005), la Finlande (716), le Royaume-Uni (631), les Pays-Bas (531) et la Nouvelle-Zélande (490).

Rapatriement

208. Au total, 15 009 personnes ont été rapatriées au titre du mémorandum d'accord conclu entre le HCR et l'OIM. D'importantes activités de rapatriement ont été menées au départ du Yémen vers l'Éthiopie (5 431), de la Zambie vers l'Angola (2 343), de la République démocratique du Congo vers l'Angola (1 526), du Ghana et d'autres pays voisins vers le Libéria (5 401), et de l'Égypte vers le Soudan (308).

Opérations spéciales de transport

209. En raison du conflit en Libye, près de 800 000 migrants ont subitement fui le pays, essentiellement vers la Tunisie et l'Égypte. Avec le HCR, l'OIM a créé la cellule d'évacuation humanitaire pour coordonner le concours financier des donateurs aux opérations de transport de grande envergure requises pour transporter les migrants depuis des camps de fortune aux frontières jusqu'à leur pays d'origine. L'OIM et ses partenaires ont fourni une aide au voyage internationale – vols charter, vols commerciaux, bateaux et autocars – pour rapatrier plus 218 000 migrants, parmi lesquels des Tchadiens (62 700), des Bangladais (32 200), des Égyptiens (30 600), des Nigériens (26 800) et des Soudanais (18 600).

210. D'autres interventions notables comprenant une importante composante de transport ont été menées en 2011, notamment : a) le sauvetage et le retour de migrants en détresse du Yémen vers l'Éthiopie ; b) le transport de réfugiés, de ressortissants de pays tiers et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays déplacés par les troubles civils en Côte d'Ivoire ; c) le transfert de migrants vulnérables fuyant la sécheresse et l'insécurité en Somalie pour trouver refuge en Éthiopie et au Kenya ; d) le retour organisé de Sud-Soudanais au départ du Soudan vers le Soudan du Sud nouvellement créé ; et e) le rapatriement librement consenti de réfugiés angolais au départ de la Zambie et de la République démocratique du Congo.

Gestion des mouvements

211. Pour pouvoir mener à bien son action, il est essentiel que l'OIM ait accès à des accords de transport aérien fiables, financièrement intéressants, et souples. La Division négocie et maintient des accords mondiaux avec plus de 40 transporteurs aériens internationaux et plusieurs compagnies de vol charter pour que les bureaux extérieurs et les programmes puissent recourir à des possibilités de transport aisément disponibles. La charge de travail est considérable : en 2011, l'OIM a traité 32 487 factures de compagnies aériennes.

Assistance humanitaire aux migrants en détresse

212. Le programme HASM apporte une aide au retour au cas par cas à des migrants vulnérables qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide d'autres programmes existants ou de ressources externes. Il permet à l'Organisation de porter assistance à des migrants individuels, qui se trouvent souvent dans des situations extrêmes ou dangereuses, afin qu'ils puissent rentrer chez eux dans des conditions sûres et dignes. En 2011, il a permis de venir en aide à 465 personnes, soit trois fois plus qu'en 2010 (152).

Tableaux statistiques pour 2011

213. Les tableaux statistiques présentés ci-après fournissent des informations détaillées sur les activités de l'OIM relatives aux mouvements menées durant la période considérée.

214. Le tableau 1 (Mouvements par région de départ et de destination) résume l'activité de transport de l'OIM par région géographique et par zone de départ et de destination.

215. Le tableau 2 (Mouvements par secteur de services, région de départ et pays ou région de destination) résume l'activité de transport de l'OIM par secteur de services, programme/projet et région géographique de départ, ainsi que par principaux pays ou régions de destination. Tous les autres pays ou régions de destination sont regroupés au sein de leur région géographique respective.

216. Le tableau 3 (Mouvements par région et par secteur de services) résume les activités de transport de l'OIM par région (selon le découpage budgétaire) et par secteur régional de services (selon le Programme et Budget pour 2011, document MC/2297).

217. Le tableau 4 (Statistiques par sexe et par tranche d'âge) donne une ventilation des migrants bénéficiant d'une aide de l'OIM en fonction du sexe et de la tranche d'âge. Il montre que le nombre de migrants de sexe masculin dépasse celui des femmes migrantes de 82 %.

Points de la stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 11

Tableau 1 : Mouvements par région de départ et de destination

Région de départ	Zone de départ	Nombre total de migrants	Région/zone de destination														
			Afrique et Moyen-Orient							Afrique et Moyen-Orient Total	Amériques						Amériques Total
			Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest		Pays andins	Caribes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Amérique du Sud, et autres	Cône Sud	
Afrique et Moyen-Orient	Afrique centrale	2 775	14					1 526	6	1 546	6		2	690			698
	Afrique de l'Est	56 302	57	46 141	912				6	47 116				6 236			6 236
	Corne de l'Afrique	75 971			68 126				1	68 127				4 022			4 022
	Moyen-Orient	18 403		7	5 455	205			1	5 692	8			10 082			10 090
	Afrique du Nord	91 094	82	6	6 798	383	11 358	4	51 391	70 022	4		3	645		1	653
	Afrique australe	4 873	226	12	11				2 376	2 634				830			830
	Afrique de l'Ouest	89 643	12	1	33		5	1	87 595	87 647				1 336		2	1 338
Afrique et Moyen-Orient - Total		339 061	391	46 167	81 335	588	11 363	3 908	139 032	282 784	18		5 23 841		3	23 867	
Amériques	Pays andins	2 735			2					2	22	20	153	1 341		239	1 775
	Caribes	3 775						1	2	3		1 512		2 212		6	3 730
	Amérique centrale et Mexique	2 200				1			3	4	797	60	382	640		98	1 977
	Amérique du Nord	398			6			14		20	1		130	3		223	357
	Cône Sud	2 007	1	1					1	3	22	1	15	581		36	655
Amériques - Total		11 115	1	1	2	6	1	15	6	32	842	1 593	680	4 777		602	8 494
Asie et Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	651		5	1	10	4	40		60	20		3	15		158	196
	Asie centrale	567							1	1				467			467
	Extrême-Orient	253	1		1					2	4			62		4	70
	Mélanésie	12			1					1							
	Micronésie	1															
	Asie du Sud	30 266		1						1				17 412			17 412
	Asie du Sud-Est	22 168		14		40	2	1	2	59	13			18 354			18 367
Asie du Sud-Ouest	3 670				1				1				2 1 772		3	1 777	
Asie et Océanie - Total		57 588	1	20	3	51	6	41	3	125	37		5 38 082		165	38 289	
Europe	Etats baltes	119				12	4	1	1	18				6			6
	Caucase	113												75			75
	Europe centrale	6 749	1	3	7	79	97	3	149	339	7	4	7	1 805		6	1 829
	Europe orientale	2 555	5	6	2	2	3	2	53	73	3		1	2 041			2 045
	Pays nordiques	2 289	15	20	55	775	17	2	135	1 019	8	5	10	7		14	44
	Europe du Sud-Est	4 891			6	49	8		11	74	1			3 528			3 529
	Europe méridionale	3 510	2	14	38	116	280	33	163	646	428	6	46	279		1 106	1 865
	Europe occidentale	16 683	57	104	64	1 971	242	286	689	3 413	203	24	47	284	36	1 510	2 104
Europe - Total		36 909	80	147	172	3 004	651	327	1 201	5 582	650	39	111	8 025	36	2 636	11 497
Total général		444 673	473	46 335	81 512	3 649	12 021	4 291	140 242	288 523	1 547	1 632	801	74 725	36	3 406	82 147

Région/zone de destination																	
Asie et Océanie								Asie et Océanie Total	Europe							Europe Total	
Australie et Nouvelle-Zélande	Asie centrale	Extrême-Orient	Mélanésie	Polynésie	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest		Etats baltes	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale		Europe occidentale
133								133			11		168		1	218	398
800		1						801			21		811		688	629	2 149
557					13			570			43		2 236		9	964	3 252
1 279	2				8	41	4	1 334			84	15	870			318	1 287
202					17 504	1 349	244	19 299	1	1	171		714	14	3	216	1 120
1 166		1			1	26		1 194			11		120	1		83	215
342					3			345					73		12	228	313
4 479	2	2			17 529	1 416	248	23 676	1	1	341	15	4 992	15	713	2 656	8 734
487					1			488			1	10	9		113	337	470
19					6			25					7			10	17
1		97			85	1		184			12	1		4	12	6	35
20					1			21									
350		4	1			7		362		1	6	1	22	1	461	495	987
877		101	1		93	8		1 080		1	19	12	38	5	586	848	1 509
2	2	61	2	23	87	94	15	286	6		2	7	6	7	9	72	109
23	14							37				2	60				62
25		5				123	4	157				2	19		1	2	24
7					4			11									
												1					1
1 349					11 018		8	12 375			10		339			129	478
2 614		22			98	125	208	3 067					547			128	675
983							6	989			74		761			68	903
5 003	16	88	2	23	11 207	342	241	16 922	6		86	12	1 732	7	10	399	2 252
	13					3	2	18		62		15					77
1					2		5	8				2	11	9		8	30
45	288	184			188	144	136	985	9	345	161	1 693	24	1 218	35	111	3 596
102	58	3			5	10	63	241		78	1	41	65	1		10	196
3	90	6			148	17	236	500	2	65	10	455	7	181	6		726
632	91				1	6	163	893	2	17	2	13	169	160	6	26	395
19	3	2			85	121	498	728	2	18	13	36	3	30	3	166	271
421	538	584			422	415	678	3 058	2	712	184	1 532	7	5 594	66	11	8 108
1 223	1 081	779			851	716	1 781	6 431	17	1 297	371	3 787	286	7 193	116	332	13 399
11 582	1 099	970	3	23	29 680	2 482	2 270	48 109	24	1 299	817	3 826	7 048	7 220	1 425	4 235	25 894

Tableau 2 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays ou région de destination

Service	Programme/Projet	Région de départ	Nombre total de migrants	Pays/région de destination															
				Angola	Australie	Bangladesh	Brsil	Burkina Faso	Canada	Tchad	Côte d'Ivoire	Danemark	Egypte	Ethiopie	Finlande	Ghana	Guinée	Haiti	Iraq
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique	18 503		1 715				3 479					2	202				
		Asie et Océanie	40 997		3 735			3 508							297				
		Europe	7 484	1	667			929			1	22		12					
		Amérique latine et Caraïbes	2 895		19		23	424				2							
		Moyen-Orient	12 272		992			4 492				108		205					
	Amérique du Nord	3																	
	Total partiel^a	82 154	1	7 128			23	12 832			1	1 000		2	716				
	Aide au rapatriement	Afrique	145 348	2 346		12 530		1 239	44 741	2 069		8 178	59		25 395	5 678			265
		Asie et Océanie	1																9
		Europe	147																
Aide aux opérations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Amérique latine et Caraïbes	90																	
	Moyen-Orient	865										643						204	
	Amérique du Nord	2																	
Total partiel	146 453	2 346		12 530		1 239	44 741	2 069		8 178	702		25 395	5 678			478		
Total partiel	161 981			4 880	4	222	12 266	13		3 111	49 103		1 755	36			27		
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise - Total^a			390 588	2 347	7 128	17 410	27	1 461	12 832	57 007	2 083	1 000	11 289	49 807	716	27 150	5 714	505	
Migration régulée	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	Afrique	919				7		12	134			3		22	68		40	
		Asie et Océanie	844		1	12	3						1						
		Europe	25 987	109	119	130	1 877	16	251	4	16	4	97	83	189	90	1	2 630	
		Amérique latine et Caraïbes	2 719				19		1			1					1 210		
		Moyen-Orient	1 129										1 098						
	Amérique du Nord	11		5															
	Total partiel^{a, b}	31 609	109	125	142	1 899	23	253	16	150	4	101	1 185	211	158	1 211	2 676		
	Lutte contre la traite	Afrique	267			1				1			50		1	1			
		Asie et Océanie	164			7													
		Europe	97																
Gestion de l'immigration et des frontières	Amérique latine et Caraïbes	73										3							
	Moyen-Orient	64																	
	Amérique du Nord	11																	
Total partiel^b	665			8					1			53		1	1				
Total partiel	1 214		2								989		1	1			1		
Migration régulée - Total^{a, b}			33 488	109	127	150	1 899	23	253	17	150	4	101	2 227	213	160	1 211	2 677	
Migration assistée	Migration de main-d'œuvre	Afrique	12						12										
		Europe	2																
		Amérique latine et Caraïbes	506						490										
		Amérique du Nord	144																
	Total partiel	664						502											
Traitement des dossiers et intégration des migrants	Afrique	5 906		1 411				489			6		295	1					
	Asie et Océanie	4 387		918		3		1 602			3								
	Europe	2 966		423	2			1 487			4			1	2				
	Amérique latine et Caraïbes	4 111		691		15		928			5				1			2	
	Moyen-Orient	335		282				14					3						
Amérique du Nord	237		15				1												
Total partiel	17 942		3 740	2	18		4 521			18			298	2	3			2	
Migration assistée - Total			18 606		3 740	2	18		5 023		18		298	2	3			2	
Migration et développement	Migration et développement économique communautaire	Afrique	1 526	1 526															
		Total partiel	1 526	1 526															
Migration et développement - Total			1 526	1 526															
Appui aux programmes de caractère général	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique	32		1						4				2	1			
		Asie et Océanie	66																1
		Europe	32											3					
		Amérique latine et Caraïbes	313											2		1	304		
		Moyen-Orient	21											2					
Amérique du Nord	1																		
Total partiel	465		1							4		7		2	2	304	1		
Appui aux programmes de caractère général - Total			465		1					4		7		2	2	304	1		
Total général			444 673	3 982	10 995	17 563	1 944	1 484	18 108	57 024	2 237	1 022	11 390	52 041	1 014	27 367	5 879	1 515	3 185

^a Certains mouvements de migrants réinstallés dans un pays tiers apparaissent aussi en regard de la catégorie des retours volontaires assistés.

^b Certaines des victimes de la traite auxquelles l'OIM est venue en aide ont été transportées au titre de projets relevant de programmes de retour volontaire assisté et d'intégration.

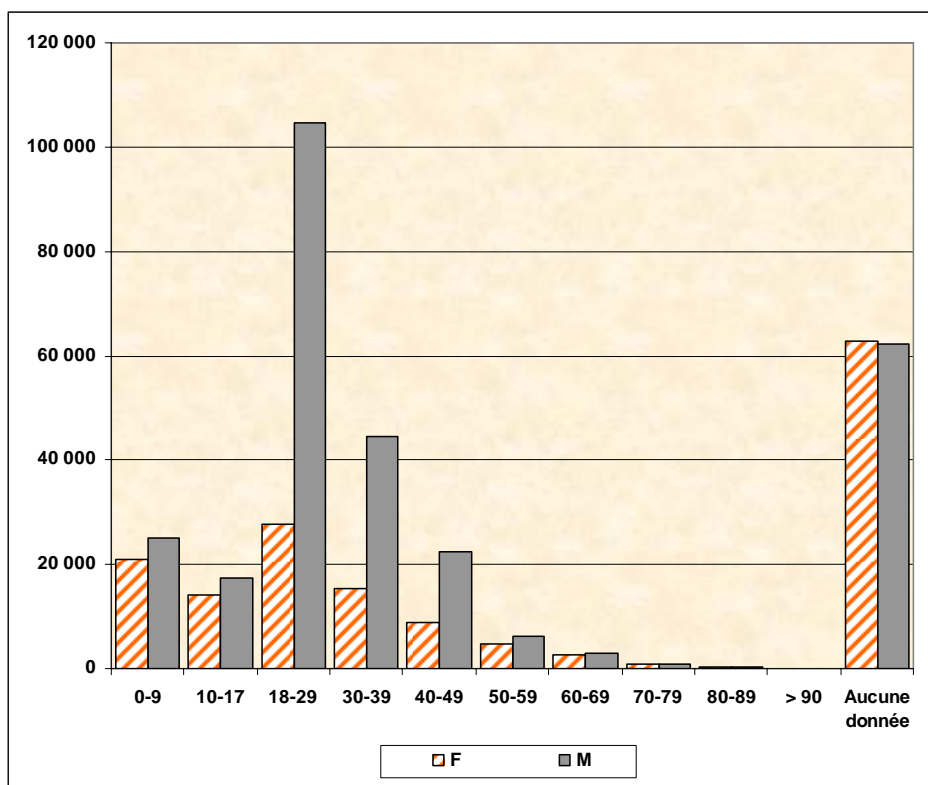
Pays/région de destination																Autres pays en								
Kenya	Libéria	Mali	Mauritanie	Nouvelle-Zélande	Niger	Nigéria	Norvège	Philippines	Fédération de Russie	Serbie	Kosovo sous admin. des Nations Unies (rés. 1244 du Conseil de sécurité)	Soudan du Sud	Sri Lanka	Soudan	Suède	Suisse	ex-République yougoslave de Macédoine	Royaume-Uni	Etats-Unis d'Amérique	Afrique	Asie et Océanie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Moyen-Orient
				31 334	1	1 718 363 169	2	12					1	4	1 557 433 63	931 31 4	477 17 41	5 316	7 652 31 339 5 214	18	24 2	475 271 250	2 4 5	
				120 5			133								415	39	91	5 571 2		1	4	9 217	64	1
				490	1	2 385	12						1	5	2 480	1 005		631	52 094	19	30	1 222	76	
5	8 588	4 686	3 503		16 712	3 202		707		6		110	40	2 995						1 400	784	35	1	74
1					4			114	5				1	1		18			50	17	2	3	7	1
6	8 588	4 686	3 503		16 716	3 202		821	5	6		110	41	2 996		18			50	1 418	786	41	29	75
46 140	21	2 003	185		3 499	516		79				22 672		3 538						664	81		3	17
								90					11 018								8		4	
46 140	21	2 003	185		3 499	516		26				22 672	11 018	3 538						664	89		7	17
46 146	8 609	6 689	3 688	490	20 216	3 718	2 385	1 028	5	6		22 782	11 060	6 539	2 480	1 023		631	52 144	2 101	905	1 263	112	92
2	6	35		1	308	84		4	6	1		5	1	11				47	11	198	8	5	12	10
47	15	14	9	1	12	509	8	86	2 524	2 825	1 548		81	72	2		1 938	9	24	43	504	46	21	359
				1		2		1	1		1		177		2				47	1 223	4 592	3 332	1 050	
49	21	49	9	2	320	595	8	90	2 531	2 827	1 549	5	259	83	4		1 938	56	82	1 465	5 287	3 441	2 307	369
2					2	1		14	4				1	1					5	175	26	2	8	
1					1														28	35	90	1		
					24			9					6							3	36	54	36	
3					28			23	4				7	1					71	186	162	72	44	
									6				4	1						16	5	11	18	147
																				5	11	18	147	
					2			6					4	1						21	11	19	156	
52	21	49	9	2	320	625	8	113	2 541	2 827	1 549	5	270	85	4		1 938	56	153	1 672	5 460	3 532	2 507	369
																					2		9	
																				14		7	130	
1				43		86			1						19	34		60	2 122	38	2	1 300		
1				14		1			25	64	75				4		1	1 586	8	3	94	152		
				12	27	1		1	11						16	19	31	2	15	17	32	351	384	3
				26		6											386	592	5	12	979	429	221	
2				95		27	96	1	37	64	75				39	53	31	449	4 320	63	48	2 749	1 186	3
2				95		27	96	1	37	64	75				39	53	31	449	4 320	77	50	2 756	1 325	3
	5												2							16	1	4	8	
													2							4	47	2	1	
													2							2	18	4	1	
													2							1	1	2	2	
													2							6	1		8	
																				1				
	5					4		2	2				6							29	69	8	19	
	5					4		2	2				6							29	69	8	19	
46 200	8 635	6 738	3 697	587	20 536	4 374	2 489	1 144	2 585	2 897	1 624	22 787	11 336	6 624	2 523	1 076	1 969	1 136	56 617	3 879	6 484	7 559	3 963	464

Tableau 3 : Mouvements par région et par secteur de services

Région	Secteur de services	Nombre total de migrants
Afrique	Aide aux opérations dans les situations d'urgence et d'après-crise	118 278
	Aide au rapatriement	45 662
	Aide à la réinstallation	7 861
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	3 799
	Migration et développement économique communautaire	1 526
	Gestion de l'immigration et des frontières	909
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	552
	Lutte contre la traite	235
	Migration de main-d'œuvre	26
Afrique - Total		178 848
Asie et Océanie	Aide à la réinstallation	51 592
	Aide aux opérations dans les situations d'urgence et d'après-crise	11 124
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	6 628
	Aide au rapatriement	1 123
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	844
	Lutte contre la traite	114
	Gestion de l'immigration et des frontières	5
	Migration de main-d'œuvre	2
Asie et Océanie - Total		71 432
Europe	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	26 026
	Aide à la réinstallation	14 648
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	2 873
	Lutte contre la traite	83
	Gestion de l'immigration et des frontières	69
	Aide au rapatriement	25
Europe - Total		43 724
Amérique latine et Caraïbes	Traitement des dossiers et intégration des migrants	3 740
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	2 729
	Migration de main-d'œuvre	636
	Gestion de l'immigration et des frontières	151
	Lutte contre la traite	93
	Aide au rapatriement	86
Amérique latine et Caraïbes - Total		7 435
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Aide au rapatriement	99 557
	Aide aux opérations dans les situations d'urgence et d'après-crise	32 579
	Aide à la réinstallation	5 705
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	1 458
	Gestion de l'immigration et des frontières	80
	Lutte contre la traite	47
Moyen-Orient et Afrique du Nord - Total		139 426
Amérique du Nord	Aide à la réinstallation	2 216
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	902
	Lutte contre la traite	23
Amérique du Nord - Total		3 141
Appui et services à l'échelle mondiale	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	465
	Aide à la réinstallation	132
	Lutte contre la traite	70
Appui et services à l'échelle mondiale - Total		667
Total général		444 673

Tableau 4 Statistiques par sexe et par groupe d'âge

Groupe d'âge	Sexe		Total
	F	M	
0-9	20 861	25 079	45 940
10-17	14 031	17 468	31 499
18-29	27 740	104 641	132 381
30-39	15 313	44 596	59 909
40-49	8 930	22 530	31 460
50-59	4 577	6 162	10 739
60-69	2 696	2 853	5 549
70-79	850	853	1 703
80-89	162	189	351
> 90	18	28	46
Aucune donnée	62 742	62 354	125 096
Total	157 920	286 753	444 673



V. GESTION DES RESSOURCES

A. Vue d'ensemble

218. Le Département de la gestion des ressources est chargé de définir et de mettre en œuvre les politiques visant à garantir une gestion et une planification saines des ressources financières, humaines et informatiques ; de coordonner les propositions et les politiques relatives aux ressources financières, informatiques et humaines, ainsi que leur diffusion auprès de parties prenantes internes et externes ; et d'aider le Directeur général à prendre des décisions de gestion d'ordre général. En 2011, des consultations et concertations régulières ont eu lieu avec les Etats Membres et les donateurs sur un certain nombre de questions financières et administratives.

219. Afin de garantir une utilisation économique, efficace et rationnelle des ressources humaines et financières, le Département a continué de veiller à améliorer les mesures permettant de déterminer comment toutes les fonctions de contrôle interne sont exécutées dans les bureaux extérieurs et les centres administratifs, et de faire en sorte que les procédures opérationnelles garantissent les contrôles internes.

220. Le Département est composé de cinq divisions et de deux unités : a) la Division de la gestion des ressources humaines ; b) la Division Technologie de l'information et communications ; c) la Division de la comptabilité ; d) la Division du budget ; e) la Division de la trésorerie ; f) l'Unité des services communs ; et g) l'Unité de coordination des voyages du personnel.

221. La Division de la comptabilité a continué de faire le nécessaire pour adopter les Normes comptables internationales pour le secteur public en même temps que d'autres organismes des Nations Unies, aux fins d'établissement des rapports financiers annuels.

222. Les projets financés pour l'essentiel par la Commission européenne et nécessitant un cofinancement sont restés un problème en 2011. Le Groupe de réexamen des cofinancements s'est réuni régulièrement pour gérer les risques liés aux cofinancements pour l'Organisation.

223. La Division du budget a contribué à divers processus institutionnels tout au long de 2011, notamment à ceux qui se rapportaient à la réforme structurelle et budgétaire. Elle a établi un certain nombre de documents pour faciliter les discussions sur les questions budgétaires aux réunions des organes directeurs.

224. En ce qui concerne les changements structurels, la Division du budget a œuvré avec toutes les parties intéressées pour que les allocations budgétaires soient optimisées, de façon à faciliter une transition en douceur et la mise en place des nouvelles structures hors Siège. Elle a fourni, soit à distance, soit par des visites dans certains bureaux régionaux, un soutien en matière d'évaluation des besoins, et a formulé des recommandations en vue de décisions budgétaires.

225. La Division du budget a également prêté un concours technique au Groupe de travail sur la réforme budgétaire, qui a présenté deux documents accompagnés de résolutions sur : la création d'un mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires ; et l'adjonction des contributions des nouveaux Etats Membres à la partie administrative du budget, que le Conseil a adoptées en décembre 2011. Un soutien technique a aussi été fourni au groupe de

rédaction sur la réforme budgétaire pour l'aider à regrouper les résolutions et mécanismes budgétaires existants, un exercice qui devrait être achevé en 2012.

226. D'importants progrès ont été enregistrés en 2011 en ce qui concerne l'amélioration de la solution budgétaire provisoire, de sorte qu'il est désormais plus facile de télécharger en temps voulu les données budgétaires dans PRISM. Il sera ainsi possible de consacrer davantage d'efforts au contrôle de la qualité des données budgétaires et à la planification de la phase suivante de PRISM Planification intégrée (PRISM IP).

227. La Division de la trésorerie a continué à gérer la trésorerie et à placer les fonds de l'Organisation. Elle a surveillé et exécuté la réception des créances et le paiement des sommes dues, et a géré les risques de change de l'Organisation. Les opérations étaient réparties entre l'Appui à la trésorerie de Manille et le Siège à l'aide de plates-formes bancaires opérant grâce à Internet. En 2011, la Division de la trésorerie a contribué à la gestion des risques de change et de la liquidité multidevises, ainsi qu'à la maximisation du rendement des investissements. Elle s'est employée, en outre, à renforcer son soutien aux bureaux extérieurs en matière d'innovations techniques, et a acheté des monnaies locales au meilleur prix. En 2011, elle s'est efforcée de continuer à offrir ce soutien, et a supervisé les relations bancaires de l'OIM à travers le monde, à un moment où son réseau financier enregistrait un accroissement considérable. Des efforts sont en cours pour moderniser les systèmes de l'Organisation et revoir sa stratégie bancaire, afin de préserver l'efficacité des contrôles et tirer le meilleur parti des ressources de trésorerie.

228. L'Unité de coordination des voyages du personnel a continué de planifier, de coordonner, de renforcer et d'exercer son contrôle sur les dépenses relatives aux déplacements sur de longues distances et sur les autorisations de tels déplacements, et de fournir soutien et conseils aux bureaux extérieurs du monde entier en réglant les questions se rapportant aux déplacements. Plus de 2 700 déplacements de personnel ont été traités en 2011, pour lesquels près de 1 300 billets (y compris ceux achetés sur Internet) ont été émis au départ de Genève, et 268 visas ont été émis pour diverses destinations. L'Unité a également apporté un soutien aux membres du personnel arrivant au Siège, en leur trouvant un logement au meilleur prix dans des hôtels ou des studios loués pour de courtes périodes.

229. L'Unité des services communs a continué de fournir un appui administratif et d'autres services de soutien, dont l'entretien du bâtiment du Siège, la coordination concernant l'espace de bureau et le déménagement de matériel, et a évalué l'efficacité des services existants et formulé des recommandations à cet égard.

230. Au cours de la période considérée, l'Unité a accompli les tâches suivantes : a) superviser l'achat de biens et services (non informatiques) au Siège, en observant et développant des pratiques exemplaires conformément aux politiques d'achat établies de l'OIM ; b) gérer les avoirs et les fournitures et maintenir les accords conclus avec les fournisseurs au Siège ; c) faciliter la gestion des espaces de bureaux au Siège, identifier les espaces de bureaux, et prendre des dispositions pour attribuer des bureaux aux nouveaux membres du personnel et aux consultants ; d) assurer la gestion courante du bâtiment du Siège – y compris les rénovations – et du système de contrôle de l'accès avec carte de sécurité, pour garantir la sécurité du personnel et des locaux ; e) fournir une aide au déménagement au personnel arrivant à Genève ou quittant Genève ; f) traiter les demandes de paiement émanant de tous les départements du Siège dans le module des achats de PRISM ; g) recevoir et distribuer le courrier interne et externe au Siège, et envoyer le courrier dans le monde entier ; h) imprimer tous les documents utilisés pour les consultations de l'OIM avec les

Etats Membres et pour les réunions des organes directeurs ; i) fournir un soutien logistique et en matière d'achats pour les célébrations, au Siège, du soixantième anniversaire de l'Organisation ; et j) en coordination avec le Bureau du Directeur général, prendre l'initiative de mesures visant à réduire l'empreinte carbone au Siège par : i) des mesures internes pratiques (sensibilisation du personnel, recyclage des bouteilles en plastique et du papier, etc.) ; et ii) des contacts avec les autorités suisses concernant les solutions durables existantes et les perspectives de financement correspondantes.

231. En 2011, la Division Technologie de l'information et communications a continué de faire en sorte que les systèmes et technologies informatiques existants répondent aux besoins en constante évolution de l'OIM en ce qui concerne les opérations, le traitement des données et l'établissement de rapports (opérationnels, statistiques et rapports aux donateurs). Certains faits marquants sont présentés ci-après.

232. Le Comité consultatif sur la technologie de l'information et les communications a été créé. Composé de 11 hauts responsables du Siège et des bureaux extérieurs, il est chargé de donner des conseils de gestion sur diverses questions importantes, telles que : a) le risque encouru par l'Organisation en ne répondant pas correctement aux besoins en matière de technologie de l'information et des communications lorsque la gestion de l'information est la pierre angulaire d'une intervention efficace et rationnelle ; b) la crédibilité auprès des donateurs en ce qui concerne la présentation de rapports exacts et en temps opportun et l'évaluation de la performance ; c) la capacité de l'Organisation à s'adapter aux nouvelles technologies ; et d) les conflits de priorités informatiques dans un contexte de ressources extrêmement limitées.

233. Après le déploiement généralisé de PRISM Financials, quelque 145 bureaux extérieurs de l'OIM ont continué à améliorer l'expérience utilisateur, en apportant des perfectionnements tels que l'élaboration de nouveaux rapports, et en s'efforçant de développer les connaissances et les compétences existantes des utilisateurs actuels par des formations et le partage des connaissances.

234. En 2011, le déploiement de PRISM HR s'est poursuivi. Il a été mis en place en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, au Guatemala, en Haïti, en Iraq, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Pérou, en Pologne, au Sénégal, au Soudan, au Timor-Leste et en Zambie, portant à 54 le nombre de bureaux extérieurs utilisant ce système, ce qui représente 84 % des membres du personnel de l'OIM dont les dossiers personnels et les fiches de paie sont désormais traités à l'aide de ce système.

235. D'autres fonctionnalités utilisant PRISM ont été mises en œuvre en 2011, dont le système d'évaluation du personnel applicable à l'ensemble des membres du personnel de l'OIM du monde entier, mis en œuvre avec succès en coordination avec la Division de la gestion des ressources humaines.

236. De nouvelles modalités de formation ont été encouragées, telles que la formation en ligne à l'utilisation du système d'évaluation du personnel, ou la formation à distance pour apprendre à gérer les avoirs à l'aide de PRISM Asset Management, à l'intention de plus de 80 bureaux de pays, qui a eu lieu dans le cadre d'une cyberconférence en utilisant un outil de formation en ligne (WebEx).

237. MiMOSA (Application relative aux services opérationnels et de gestion des migrants), l'application interne de l'OIM conçue sur mesure pour enregistrer les données biographiques et démographiques sur les migrants auxquels l'OIM apporte une aide médicale et fournit des services de retour volontaire assisté, de lutte contre la traite et de transport, a vu ses définitions de données révisées afin d'améliorer la qualité et la collecte des données et de les mettre en conformité avec sa version améliorée. Parmi les perfectionnements effectués, il convient de citer l'apposition de codes-barres sur les formulaires médicaux pour accélérer la saisie des données relatives aux évaluations sanitaires achevées, des mesures facilitant l'accès du système aux radiographies numériques de la Division Migration et santé de façon à permettre aux radiologues de lire les résultats à distance via Internet, ou encore des améliorations apportées à l'établissement des factures et des rapports pour le programme de réinstallation canadien.

238. L'interface de MiMOSA avec le Système mondial de traitement de demandes d'admission de réfugiés (WRAPS) du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat des Etats-Unis a été renforcée pour pouvoir importer dans MiMOSA les données médicales des migrants et les informations relatives à leur voyage. Deux autres interfaces ont également été mises en œuvre pour : a) envoyer automatiquement une notification d'arrivée des réfugiés aux organismes de réinstallation des Etats-Unis et aux agents de voyage nationaux ; et b) importer les informations nationales sur les réservations afin de supprimer les doubles saisies de données par le personnel des opérations de l'OIM.

239. La mise à niveau du système de messagerie de l'OIM et du système d'exploitation Windows a été menée à terme dans les deux grands pôles d'infrastructure informatique (Genève et Manille), et a également été effectuée dans plus de 75 bureaux extérieurs. La technologie de virtualisation, utilisée aux fins de consolidation et d'optimisation du serveur, a été introduite pour : a) faire face à la croissance du serveur et aux besoins de maintenance dans la limite de ressources très modiques ; b) réduire la consommation d'électricité et les besoins d'espace ; c) améliorer la disponibilité d'applications essentielles ; et d) plus généralement, simplifier les opérations informatiques, afin de pouvoir s'adapter plus rapidement à des besoins de fonctionnement en constante évolution. L'amélioration de l'infrastructure des pôles informatiques a également permis de renforcer la capacité d'héberger des services systèmes connexes pour les bureaux extérieurs, leur permettant ainsi de réduire les frais généraux administratifs liés à la maintenance.

B. Principales données financières

240. Le total cumulé des dépenses pour les programmes d'administration et d'opérations s'est élevé à 1,31 milliard de dollars E.-U. en 2011, soit un recul de près de 50 millions de dollars E.-U. (3,7 %) par rapport à 2010 (1,36 milliard de dollars E.-U.). Les dépenses au titre de la partie administrative du budget se sont élevées à 44,3 millions de dollars E.-U., tandis que celles au titre de la partie opérationnelle du budget se situait à 1 265,4 millions de dollars E.-U., comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Dépenses (compte non tenu des variations de change)	2011 en millions de dollars E.-U.	2010 en millions de dollars E.-U.
Programme administratif	44,3	37,3
Programmes d'opérations	1 265,4	1 322,1
Total des dépenses pour l'exercice (compte non tenu des variations de change)	1 309,7	1 359,4

241. En ce qui concerne les projets par région et dépenses opérationnelles, en 2011, la région Amérique latine et Caraïbes avait concentré les dépenses les plus élevées ; elle était suivie par l'Asie et l'Océanie, puis par l'Afrique. Le tableau ci-après contient des données précises, ainsi que les chiffres pour 2010.

Programmes d'opérations Dépenses par région	En millions de dollars E.-U.		
	2011	2010	Augmentation/ (diminution)
Asie et Océanie	310,5 (2)	263,8 (2)	46,7
Afrique	205,4 (3)	188,9 (3)	16,5
Europe	154,2 (4)	162,1 (4)	(7,9)
Amérique latine et Caraïbes	376,1 (1)	518,1 (1)	(142,0)
Moyen-Orient	142,4 (5)	71,7 (6)	70,7
Amérique du Nord	34,1 (7)	27,0 (7)	7,1
Appui et services à l'échelle mondiale	42,7 (6)	90,5 (5)	(47,8)
Total	1 265,4	1 322,1	(56,7)

242. En ce qui concerne les projets par secteur de services et dépenses opérationnelles, les activités liées à la gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise ont représenté le plus grand poste de dépenses en 2011, comme en 2010. Les dépenses engagées pour ces activités ont considérablement augmenté, essentiellement en raison de l'action menée dans le contexte de la crise en Libye, dont l'évacuation de ressortissants de pays tiers vers l'Asie. Le montant total des dépenses a diminué de 56,7 millions de dollars E.-U., essentiellement en raison d'un recul des activités de migration et développement (notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes) et de migration régulée (notamment en Europe).

Programmes d'opérations Dépenses par secteur de services	En millions de dollars E.-U.		
	2011	2010	Augmentation/ (diminution)
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	774,1 (1)	676,5 (1)	97,6
Migration et santé	73,3 (4)	64,1 (4)	9,2
Migration et développement	106,3 (3)	257,5 (3)	(151,2)
Migration régulée	246,1 (2)	265,6 (2)	(19,5)
Migration assistée	52,2 (5)	49,1 (5)	3,1
Politiques migratoires et recherche	4,9 (6)	3,9 (7)	1,0
Programmes de réparation	3,7 (8)	1,4 (8)	2,3
Appui aux programmes de caractère général	4,8 (7)	4,0 (6)	0,8
Total	1 265,4	1 322,1	(56,7)

243. Quatorze nouveaux Etats Membres ont adhéré à l'OIM en 2011, ce qui a porté le nombre de Membres de l'Organisation à 146 (contre 132 en 2010). Le nombre de projets opérationnels en cours d'exécution a augmenté pour passer à plus de 2 800 en 2011 (2 300 en 2010). L'effectif était d'environ 8 500 personnes, affectées principalement aux 440 représentations sur le terrain réparties dans le monde entier (460 en 2010).

Programme administratif

244. Le programme administratif continue de ne représenter qu'une très petite part de l'allocation budgétaire totale, correspondant à seulement 3,4 % des dépenses globales en 2011.

245. Au 31 décembre 2011, le montant total des contributions assignées restant dues s'est élevé à 7 795 371 francs suisses (contre 6 279 983 francs suisses en 2010). Neuf Etats Membres ont conclu des plans de remboursement, représentant 1 265 740 francs suisses du montant total restant dû. Un nombre limité d'Etats Membres reste redevable de la plus grande part du solde des contributions en souffrance.

246. Le montant des contributions assignées restant dues étant plus élevé que l'année précédente, la provision pour créances douteuses a été augmentée en 2011 de 191 285 francs suisses (alors qu'elle avait diminué en 2010 de 562 382 francs suisses). Le total des contributions assignées restant dues nécessitant un provisionnement est passé à 5 351 521 francs suisses au 31 décembre 2011 (contre 5 160 236 francs suisses en 2010).

247. L'allocation approuvée au titre du programme administratif pour 2011 s'est élevée à 39 388 000 francs suisses (comme en 2010), et a été complétée par 10 280 francs suisses au titre des contributions des nouveaux Etats Membres. Les dépenses afférentes aux programmes engagés durant l'exercice se sont élevées à 39 115 319 francs suisses, entraînant une économie de 282 961 francs suisses. Après absorption de l'augmentation précitée de la provision pour créances douteuses de 191 285 francs suisses, le programme administratif a affiché un excédent de 91 676 francs suisses, qui sera reporté pour être utilisé conformément à la résolution du Conseil n° 1077 du 4 décembre 2002 (Solution systématique à l'utilisation des excédents dégagés par la partie administrative du budget).

Programmes d'opérations

248. Le total des dépenses au titre de la partie opérationnelle du budget a diminué de 56,7 millions de dollars E.-U., passant de 1 322,1 millions de dollars E.-U. en 2010 à 1 265,4 millions de dollars E.-U. en 2011, soit un recul de 4,3 % dû, essentiellement, à un moindre niveau d'activités relevant de la thématique migration et développement (notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes) et de la migration régulée (notamment en Europe). Tous les autres secteurs de services et régions ont enregistré des augmentations, notamment au titre des activités de gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise (principalement dans le contexte de la crise libyenne, y compris l'évacuation de ressortissants de pays tiers vers l'Asie).

249. Les structures hors Siège ayant enregistré les niveaux de dépenses les plus élevés ont été la Colombie, Haïti, le Pérou, le Pakistan et l'Afghanistan, où les dépenses étaient toutes supérieures à 50 millions de dollars E.-U..

250. Le résultat net des programmes d'opérations à la fin de l'exercice 2011 était le suivant :

- Un report de 6 668 249 dollars E.-U. au titre du mécanisme de sécurité du personnel (contre 6 009 146 dollars E.-U. en 2010) ;
- Une augmentation de la réserve de revenus discrétionnaires de 6 318 442 dollars E.-U. (contre 3 174 257 dollars E.-U. en 2010).

251. Les revenus discrétionnaires se composent de la commission pour frais d'administration liés aux projets et des revenus divers (contributions sans affectation spéciale versées par les gouvernements, intérêts créditeurs et autres revenus). Ils sont utilisés pour assurer le financement des structures de base et autres besoins prioritaires de l'Organisation que ne couvre pas la partie administrative du budget.

252. En application de la formule adoptée par les Etats Membres pour estimer le niveau de revenus discrétionnaires sur la base d'une moyenne triennale, les revenus discrétionnaires ont été fixés pour l'exercice à 43,7 millions de dollars E.-U.. Leur montant varie d'une année à l'autre, en fonction des activités déployées. Ainsi, des fonds doivent être retirés de la réserve de revenus discrétionnaires si le montant de revenus discrétionnaires disponible à la fin d'un exercice financier est inférieur à la moyenne triennale.

253. Le montant réel des revenus discrétionnaires, non compris la part affectée à la sécurité du personnel, s'est élevé à 48 millions de dollars E.-U. (contre 43,3 millions de dollars E.-U. en 2010), tandis que la partie de la commission pour frais d'administration affectée à la sécurité du personnel s'est élevée à 9,8 millions de dollars E.-U. (contre 8,8 millions de dollars E.-U. en 2010), ce qui a porté le montant total des revenus discrétionnaires en 2011 à 57,8 millions de dollars E.-U. (contre 52,1 millions de dollars E.-U. en 2010). Cet accroissement était principalement dû à des rentrées plus importantes que prévu provenant de la commission pour frais d'administration liés aux projets et de la partie de la commission pour frais d'administration destinée au financement des dépenses de sécurité.

C. Gestion des ressources humaines

Aperçu des activités

254. En 2011, la Division de la gestion des ressources humaines a élaboré et introduit le système d'évaluation du personnel. Ce nouveau système, qui remplace l'ancien système de perfectionnement des compétences professionnelles de l'OIM, est un outil informatique intégré dans PRISM. A la fin de 2011, 95 % des membres du personnel dans le monde avaient procédé à la première phase du cycle 2011–2012. La conception du système d'évaluation du personnel a été l'occasion d'introduire une architecture de l'emploi et un nouveau cadre de compétences, afin de rationaliser la gestion prévisionnelle du personnel tout en renforçant la culture de la gestion de la performance au sein de l'Organisation.

255. La Division de la gestion des ressources humaines a activement contribué au processus de gestion du changement qu'a représenté la réforme structurelle de l'OIM. Dans le contexte de cette transition, un nouveau module de formation a été élaboré pour faciliter l'utilisation du nouveau Manuel des projets de l'OIM. Une série de sessions de formation ont été animées par l'Unité de perfectionnement et de formation du personnel et par l'Equipe chargée de la révision structurelle, dans le but d'assurer le transfert de connaissances théoriques et pratiques sur les nouvelles procédures et les nouveaux outils institutionnels correspondant à chaque phase du cycle de vie des projets.

256. En tant que préalable à l'établissement d'une feuille de route permettant de tracer un paysage des ressources humaines clair et réactif à l'OIM, la Division de la gestion des ressources humaines a lancé une enquête du personnel qui a permis d'obtenir une multitude d'informations qualitatives et quantitatives sur la manière de rationaliser au mieux les processus de ressources humaines. Vers la fin de 2011, une stratégie de ressources humaines (pour 2012–2015) devant être lancée en 2012 était en cours d'élaboration, qui doit tenir compte des informations livrées par l'enquête.

Evolution des effectifs

257. En 2011, les effectifs (8 503 personnes) ont augmenté de 19,41 % par rapport à 2010 dans les 440 bureaux extérieurs du monde entier.

258. En 2011, les recrutements ont évolué comme suit :

- 76 avis de vacance publiés pour des postes de fonctionnaires (soit une augmentation de 65 %)
- 3 avis de vacance publiés pour des postes d'employés au Siège
- 85 avis de vacance publiés pour des postes de fonctionnaires de courte durée (soit une augmentation de 16 %)
- 131 recrutements directs.

259. Le recrutement et le déploiement de personnel dans des pays en crise ou en situation d'après-crise ont considérablement augmenté en 2011, notamment en Afghanistan, dans la République démocratique du Congo, en Haïti, en Iraq, au Pakistan, au Soudan du Sud et au Soudan. Le volume de recrutement le plus important a concerné la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, essentiellement en réponse aux besoins engendrés par le Printemps arabe.

Experts associés, Volontaires des Nations Unies et détachements

260. En 2011, le personnel ci-après a été mis gracieusement à la disposition de l'Organisation :

- 5 nouveaux experts associés⁷
- 22 experts associés au total pendant la période considérée⁸
- 70 stagiaires au Siège et 167 dans les bureaux extérieurs
- 13 Volontaires des Nations Unies.
- L'Organisation a aussi prêté des membres du personnel à diverses institutions, ou accueilli du personnel d'autres organismes, dont 21 personnes détachées à l'OIM par le Conseil norvégien des réfugiés⁹, et 28 personnes détachées par Syni¹⁰.

Politiques et services de gestion des ressources humaines

261. Avec le concours des deux centres administratifs, la Division de la gestion des ressources humaines au Siège a continué de soutenir la gestion rationnelle du personnel de l'OIM du monde entier, en apportant un appui sur place dans des bureaux de pays comme suit :

- Examen de la structure organisationnelle et gestion des postes – OIM Afrique du Sud, OIM Kenya, OIM Somalie, OIM Soudan du Sud, OIM Londres et OIM Espagne ;
- Harmonisation des conditions de service, et passage aux systèmes de l'OIM – OIM La Haye, OIM Haïti et OIM Fédération de Russie.

262. Durant l'année considérée, les instructions, directives et politiques ci-après ont été élaborées ou révisées et mises en œuvre :

- Instruction relative aux conditions régissant les affectations de courte durée ;
- Instruction révisant l'administration du congé de maladie ;
- Introduction de l'indemnité de sujétion supplémentaire pour les fonctionnaires en poste dans des lieux d'affectation famille non autorisée, conformément aux dispositions règlementaires des Nations Unies ;
- Instruction relative au nouveau système d'évaluation du personnel ;
- Révision du Règlement du personnel et des annexes y afférentes qui s'appliqueront à l'ensemble du personnel de l'OIM conformément au Statut récemment approuvé.

⁷ Financés respectivement par les Gouvernements de la Finlande, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suède et des Etats-Unis.

⁸ Financés par les Gouvernements de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, de la Suède et des Etats-Unis.

⁹ Déployées en Afghanistan, en Haïti, en Namibie, au Pakistan, au Soudan et au Zimbabwe.

¹⁰ Syni est un projet à but non lucratif mis en œuvre par le Conseil communal de la ville de Lausanne, qui offre à des professionnels la possibilité de participer à des missions de coopération internationales en Suisse et en Europe de l'Est.

Administration de l'assurance et médecine du travail

263. En 2011, le Plan médical a été étendu à trois bureaux extérieurs. Au total, 121 bureaux extérieurs sont couverts par le Plan médical, ce qui représente 6 952 assurés (membres du personnel et personnes à charge remplissant les conditions requises). Le nombre de sociétaires de l'assurance maladie est resté stable (1 955), si bien qu'à la fin de la période considérée, le nombre total de membres du personnel bénéficiant d'une couverture médicale s'élevait à 8 907.

Perfectionnement et formation du personnel

264. En 2011, 81 activités d'apprentissage ont été facilitées au profit de 1 843 membres du personnel du monde entier. A l'appui de la mise en œuvre de la réforme structurelle dans les bureaux extérieurs, une attention particulière a été portée à la transmission, à l'ensemble des bureaux régionaux, des connaissances relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets. Plus de 30 membres du personnel ont bénéficié d'une formation de formateurs, ce qui garantit la durabilité des activités d'apprentissage dans les nouveaux bureaux régionaux.

265. En outre, un nouveau programme d'apprentissage sur les compétences d'enquête a été lancé, afin de renforcer la capacité des chefs de mission et des responsables régionaux des ressources de l'OIM de prévenir les irrégularités et d'y remédier le cas échéant.

Tableau 5 : Répartition des fonctionnaires par catégorie/grade, lieu d'affectation et sexe au 31 décembre 2011

Catégorie/grade	Siège		Bureaux extérieurs		Nombre total de fonctionnaires de l'OIM		
	F	M	F	M	F	M	Total
E-1		1				1	1
E-2	1				1		1
D-2		1				1	1
D-1	2	9	4	18	6	27	33
P-5	12	16	6	29	18	45	63
P-4	14	11	41	76	55	87	142
P-3	11	8	90	112	101	120	221
P-2	4	6	57	78	61	84	145
P-1			15	18	15	18	33
Sans grade	8	3	30	33	38	36	74
Fonctionnaires engagés sous contrat de courte durée	12	8	31	36	43	44	87
Experts associés	4	3	11	4	15	7	22
Total	68	66	285	404	353	470	823

Ce tableau n'inclut pas :

- Les stagiaires, les consultants et le personnel en congé spécial sans traitement.
- Les fonctionnaires détachés/prêtés.

Tableau 6 : Répartition des fonctionnaires par catégorie/grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2011

Nationaux d'Etat Membres de l'OIM	Catégorie/grade												Total
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrat de courte durée	Experts associés	
Afghanistan						1	1	1					3
Albanie						1							1
Algérie						1							1
Angola													0
Antigua-et-Barbuda													0
Argentine						1	1						2
Arménie											1		1
Australie				1	3	3	12	2	1	4	1		27
Autriche			1			3	4				1	1	10
Azerbaïdjan						1							1
Bahamas													0
Bangladesh				1	1	1	1	1					5
Bélarus						1		1			1		3
Belgique					3	2	1	4	1	1	1	1	14
Belize													0
Bénin													0
Bolivie (Etat plurinational de)					1		1						2
Bosnie-Herzégovine						2	3						5
Botswana												1	1
Brésil								2				1	3

**Tableau 6 : Répartition des fonctionnaires par catégorie/grade et par pays de nationalité
au 31 décembre 2011 (suite)**

Nationaux d'Etat Membres de l'OIM	Catégorie/grade												Total	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrat de courte durée	Experts associés		
Bulgarie						1								1
Burkina Faso								1						1
Burundi										1				1
Cambodge														0
Cameroun											1			1
Canada					5	3	5	4	1	4	4			26
Cap-Vert														0
République centrafricaine										1				1
Tchad								1						1
Chili				1										1
Colombie								4	3	2	1			10
Comores														0
Congo														0
Costa Rica		1			2	2	5	1						11
Côte d'Ivoire						2		2						4
Croatie					2	1	1		1			1		6
Chypre														0
République tchèque												1		1
République démocratique du Congo								1						1
Danemark						2							1	3
Djibouti														0
République dominicaine														0
Equateur						1					1			2
Egypte				1		1	1	5	5	1				14
El Salvador														0
Estonie							1							1
Ethiopie							3	1			1			5
Finlande							2						2	4
France					5	7	9	6		9	12	1		49
Gabon														0
Gambie														0
Géorgie						1	2				1			4
Allemagne				4	2	7	7	7	1	2	2	5		37
Ghana					2	1		4						7
Grèce						1								1
Guatemala						1								1
Guinée												1		1
Guinée-Bissau								1						1
Guyana														0
Haïti							2							2
Saint-Siège														0
Honduras														0
Hongrie				1		1								2
Inde				1	2	2	3	1	1	1	1			12
Iran (République islamique d')						1						1		2
Irlande							3	1						4
Israël						1								1
Italie				5	5	13	9	6		5	9	2		54
Jamaïque														0
Japon					1	2	6	6				3	3	21

Tableau 6 : Répartition des fonctionnaires par catégorie/grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2011 (suite)

Nationaux d'Etat Membres de l'OIM	Catégorie/grade											Total	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrat de courte durée		Experts associés
Jordanie						2	5	2	9	1	1		20
Kazakhstan						1							1
Kenya				1	2	1	11	9			1		25
Kirghizistan										1			1
Lettonie							1						1
Lesotho													0
Libéria							1	1					2
Libye													0
Lituanie													0
Luxembourg													0
Madagascar													0
Maldives													0
Mali							1						1
Malte													0
Mauritanie													0
Maurice							1			1			2
Mexique							1	1			1		3
Micronésie (Etats fédérés de)													0
Mongolie													0
Monténégro								1					1
Maroc													0
Mozambique				1		2				1			4
Namibie													0
Nauru													0
Népal							1		1				2
Pays-Bas					1	3	1	1		2	2		10
Nouvelle-Zélande				2			1				1		4
Nicaragua						1	1	1					3
Niger													0
Nigéria													0
Norvège				1		1	2	1				1	6
Pakistan						1		2		1	1		5
Panama					1		1	1			1		4
Paraguay													0
Pérou					1		1						2
Philippines					3	1	13	9	1	3	1		31
Pologne							1	1			1		3
Portugal						3	2	2			1		8
République de Corée						1							1
République de Moldova							1						1
Roumanie					1	3	1	2			1		8
Rwanda													0
Sénégal							1	2					3
Serbie						5	8	1					14
Seychelles													0
Sierra Leone						1		2		1			4
Slovaquie								1		1			2
Slovénie													0
Somalie													0
Afrique du Sud				1			3	2			2		8
Soudan du Sud													0
Espagne						1	2	1		3			7
Sri Lanka							1	1					2

**Tableau 6 : Répartition des fonctionnaires par catégorie/grade et par pays de nationalité
au 31 décembre 2011 (suite)**

Nationaux d'Etat Membres de l'OIM	Catégorie/grade												Total
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrat de courte durée	Experts associés	
Soudan				1			1		1		1		4
Swaziland													0
Suède						2	4	1			1	3	11
Suisse				2	7	2	2			1	5		19
Tadjikistan							2		1				3
Thaïlande						1	4	3					8
Timor-Leste													0
Togo													0
Trinité-et-Tobago													0
Tunisie													0
Turquie							1			1			2
Ouganda						1		1		1	2		5
Ukraine						1	1	1					3
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord				1	3	12	12	2	2	6	5		43
République-Unie de Tanzanie							1						1
Etats-Unis d'Amérique	1			5	7	22	25	19	3	7	9	1	99
Uruguay				3	2		1			2			8
Vanuatu													
Venezuela (République bolivarienne du)										1	2		3
Viet Nam							1						1
Yémen													0
Zambie								1					1
Zimbabwe								1				1	2
Nationaux d'Etats observateurs et non membres de l'OIM	Catégorie/grade												Total
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Sans grade	Sous contrat de courte durée	Experts associés	
Bahreïn													0
Bhoutan											1		1
Chine, y compris la région administrative spéciale de Hong Kong						1							1
Cuba													0
Erythrée							1						1
Fidji						1							1
Indonésie							4	4	1		1		10
Iraq							2			2	1		5
Liban						1		2		1			4
Malaisie							1	1					2
Myanmar										4			4
Papouasie-Nouvelle-Guinée													0
Qatar													0
Fédération de Russie						3	4	2					9
Saint-Marin													0
Sao Tomé-et-Principe													0
Arabie saoudite													0
République arabe syrienne								1					1
Ex-République yougoslave de Macédoine					1		5	1					7
Turkménistan								2					2
TOTAL	1	1	1	33	63	142	221	145	33	74	87	22	823

**Tableau 7 : Répartition des employés du Siège et des bureaux extérieurs
par nationalité et par sexe au 31 décembre 2011**

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Siège		Bureaux extérieurs				Total
			Services généraux		Fonctionnaires nationaux		
	F	M	F	M	F	M	
Afghanistan			16	149		14	179
Albanie		1	8	4	2		15
Algérie							0
Angola			4	26			30
Antigua-et-Barbuda							0
Argentine			19	4	1	1	25
Arménie			10	9	2	1	22
Australie			19	14		1	34
Autriche			14	5		2	21
Azerbaïdjan			9	8			17
Bahamas							0
Bangladesh			25	44	5	9	83
Bélarus		1	12	6	1		20
Belgique			17	16		1	34
Belize			1				1
Bénin				1			1
Bolivie (Etat plurinational de)			5	6			11
Bosnie-Herzégovine	1		17	10			28
Botswana			2				2
Brésil			3				3
Bulgarie	1		3	2			6
Burkina Faso				1			1
Burundi			1	1		1	3
Cambodge			15	15		1	31
Cameroun			3	5	1		9
Canada	1		5	7			13
Cap-Vert							0
République centrafricaine							0
Tchad			20	56		1	77
Chili			5	1			6
Colombie	1		473	204	22	18	718
Comores							0
Congo		1	3	3			7
Costa Rica			17	9	1	2	29
Côte d'Ivoire			3	20			23
Croatie				1			1
Chypre							0
République tchèque	1		2	4	1		8
République démocratique du Congo			28	126		3	157
Danemark			1			1	2
Djibouti			1	4			5
République dominicaine			4	4			8
Equateur			19	24		2	45
Egypte			20	28	1		49
El Salvador			13	8			21
Estonie			3	2	1		6
Ethiopie		1	49	77	3	9	139
Finlande			6	3		1	10
France	17	6	13	3			39
Gabon			1				1
Gambie			1	1			2

**Tableau 7 : Répartition des employés du Siège et des bureaux extérieurs
par nationalité et par sexe au 31 décembre 2011 (suite)**

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Siège		Bureaux extérieurs				Total
			Services généraux		Fonctionnaires nationaux		
	F	M	F	M	F	M	
Géorgie			36	21	4	1	62
Allemagne		1	20	10			31
Ghana	1		17	20	3	1	42
Grèce			9	6		1	16
Guatemala			15	21			36
Guinée			8	14		1	23
Guinée-Bissau							0
Guyana			1	1	1		3
Haïti			151	466	8	8	633
Saint-Siège							0
Honduras			8	6			14
Hongrie			6	4			10
Inde			4	9			13
Iran (République islamique d')	1		5	7		3	16
Irlande			4	1	1		6
Israël							0
Italie	3	2	31	15	4	1	56
Jamaïque			4				4
Japon			11	5	1		17
Jordanie			126	104	7	3	240
Kazakhstan			8	6	5		19
Kenya			147	186	8	10	351
Kirghizistan			5	11	3	1	20
Lettonie			2			1	3
Lesotho			1				1
Libéria			3	7			10
Libye			7	7		1	15
Lituanie			10	2	2		14
Luxembourg							0
Madagascar							0
Maldives							0
Mali			1	5			6
Malte							0
Mauritanie				3		1	4
Maurice			2				2
Mexique	1		13	7			21
Micronésie (Etats fédérés de)			1	2			3
Mongolie			1	1	1		3
Monténégro			5				5
Maroc			9	11			20
Mozambique				2	1		3
Namibie							0
Nauru							0
Népal			147	225	4	7	383
Pays-Bas	1		32	31			64
Nouvelle-Zélande			1	1			2
Nicaragua			7	1			8
Niger			1	5			6
Nigéria			10	15	2	1	28
Norvège			11	6			17

**Tableau 7 : Répartition des employés du Siège et des bureaux extérieurs
par nationalité et par sexe au 31 décembre 2011 (suite)**

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Siège		Bureaux extérieurs				Total
			Services généraux		Fonctionnaires nationaux		
	F	M	F	M	F	M	
Pakistan			63	172	3	15	253
Panama			13	17	2	2	34
Paraguay			1	1			2
Pérou		1	20	23		2	46
Philippines	1		140	86	16	15	258
Pologne			29	5	2	1	37
Portugal		1	4	3	1		9
République de Corée			3				3
République de Moldova			49	21	3	4	77
Roumanie		1	9	6	1	1	18
Rwanda			2	3		1	6
Sénégal			12	12	1		25
Serbie			26	39	2	5	72
Seychelles							0
Sierra Leone			1	12			13
Slovaquie			23	10	1		34
Slovénie							0
Somalie			8	30		1	39
Afrique du Sud			20	8	8	2	38
Soudan du Sud			20	155	2	1	178
Espagne	1		11	3	2		17
Sri Lanka		2	32	80		5	119
Soudan			35	144	1	18	198
Swaziland							0
Suède			4				4
Suisse	13	5	10	3			31
Tadjikistan			12	19		1	32
Thaïlande			158	105	2	5	270
Timor-Leste			7	18	1	1	27
Togo				1			1
Trinité-et-Tobago			2				2
Tunisie			7	8			15
Turquie			16	9			25
Ouganda		1	29	36	2	3	71
Ukraine			71	31	5	2	109
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	7	1	12	11		1	32
République-Unie de Tanzanie	2		11	17		2	32
Etats-Unis d'Amérique			31	28			59
Uruguay	2		3	1			6
Vanuatu							0
Venezuela (République bolivarienne du)			2	2	1		5
Viet Nam			53	17	1	5	76
Yémen			14	32		1	47
Zambie			9	14		1	24
Zimbabwe			36	69	3	6	114

Tableau 7 : Répartition des employés du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2011 (suite)

Nationaux d'Etats observateurs et non membres de l'OIM	Siège		Bureaux extérieurs				Total
			Services généraux		Fonctionnaires nationaux		
	F	M	F	M	F	M	
Bahreïn							0
Barbade		1					1
Bhoutan							0
Chine, y compris la région administrative spéciale de Hong Kong			7	4		1	12
Cuba			2				2
Erythrée			3	1			4
Indonésie	1		114	161	8	3	287
Iraq			42	131		8	181
Koweït			1				1
République démocratique populaire lao			4	5			9
Liban			8	5			13
Malaisie			1	1			2
Iles Marshall			1				1
Myanmar			136	131	3	2	272
Papouasie-Nouvelle-Guinée			3	3		1	7
Qatar							0
Fédération de Russie			71	25	2		98
Saint-Marin							0
Sao Tomé-et-Principe							0
Arabie saoudite							0
République arabe syrienne			63	74	2	1	140
Ex-République yougoslave de Macédoine	1	2	10	2			15
Turkménistan			2	1			3
Ouzbékistan			1	1			2
TOTAL	57	28	3 247	3 951	171	226	7 680

VI. CENTRES ADMINISTRATIFS

A. Centre administratif de Manille

266. Le Centre administratif de Manille est le centre administratif mondial de l'OIM basé à Manille. Il fournit une gamme de services administratifs, principalement dans le domaine des ressources humaines, des finances, de la passation des marchés publics, des communications en ligne, de PRISM et de la technologie de l'information, tant au Siège de l'OIM qu'aux bureaux extérieurs. Tout au long de 2011, il a continué de fournir un soutien administratif et programmatique à l'échelle mondiale, dont les éléments essentiels se rapportant à chaque unité administrative sont présentés ci-après.

267. L'Unité de passation des marchés publics hors Siège apporte une aide à tous les bureaux de l'OIM dans le domaine des achats, et veille au respect des politiques établies de l'OIM en la matière. En 2011, l'Unité a émis des bons de commande évalués à 6,6 millions de dollars E.-U. pour répondre aux besoins des bureaux extérieurs en matière d'intervention d'urgence, d'informatique, de communication, de véhicules et d'autres besoins. Elle a

examiné en outre des commandes portant sur une valeur d'acquisition de 73,7 millions de dollars E.-U.. Par ailleurs, elle a fourni des conseils et des recommandations ainsi qu'un soutien technique concernant les pratiques exemplaires en matière d'achats, la documentation et les processus.

268. Les Services financiers de Manille, composés de l'Appui comptable central, de l'Appui comptable régional, de l'Appui budgétaire de Manille, de l'Appui à la trésorerie de Manille, de l'Equipe de soutien central à PRISM, et du Suivi des projets, offrent aux bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier des services généraux de soutien à la gestion financière, notamment dans le domaine de la comptabilité, du budget, de la trésorerie et du suivi financier des projets. En 2011, ils ont mis en place plusieurs nouveaux processus et instruments destinés à améliorer l'ensemble des services et des appuis : production automatique de rapports financiers centraux, statistiques sur l'activation des projets, et examen général des données PRISM dans le but d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information financière de l'OIM.

269. L'Unité de gestion des ressources humaines de Manille a continué de fournir et de renforcer son soutien en matière d'administration des ressources humaines aux fonctionnaires et employés en poste en Suisse. Elle est chargée du recrutement, de l'administration du personnel et de la paie des fonctionnaires et des employés du Siège, ainsi que de la fourniture de services administratifs se rapportant à l'apprentissage et au perfectionnement, ainsi qu'à l'assurance maladie et aux autres assurances du personnel. En 2011, elle a traité 3 550 notifications administratives pour le compte de fonctionnaires, ainsi que d'employés en poste en Suisse, a publié 79 avis de vacance (dont trois pour des postes d'employé) et 87 avis de vacance pour des postes de courte durée (dont deux pour des employés), et a traité 131 recrutements directs (dont 14 concernaient des employés). Pendant la période considérée, elle a reçu et traité 7 790 candidatures pour des postes de fonctionnaire, et 331 candidatures pour des postes d'employé. En outre, elle a versé à plus de 1 000 fonctionnaires dans le monde et employés en poste en Suisse 96 millions de dollars E.-U. au titre des salaires. L'Unité de traitement de la paie a traité environ 9 000 versements de salaire tous les mois au titre de divers projets, conformément au principe de l'imputation des dépenses au budget des projets.

270. Le Centre des services de technologie de l'information et des communications assure un soutien en matière de technologie de l'information et de communications à l'échelle de l'Organisation, en fournissant dans le monde entier des services 24h/24 et sept jours sur sept, et en dotant le personnel de l'OIM des outils et des technologies dont il a besoin pour travailler avec efficacité. Il met en place et appuie le réseau étendu de l'OIM et les services informatiques essentiels et, parallèlement, est l'interlocuteur désigné des bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier pour les questions relatives à la fourniture de services informatiques. Il définit les normes techniques des systèmes et des solutions informatiques, et facilite le développement et le soutien de PRISM et les applications opérationnelles de l'OIM telles que MiMOSA et iGATOR (Système global intégré d'enregistrement des commandes de billets d'avion). En 2011, il a donné suite à 22 830 demandes de service, mis à niveau le réseau étendu – qui couvre désormais 188 endroits – ainsi que le système de messagerie électronique et Windows. Il a activement soutenu le déploiement de PRISM HR dans 14 autres bureaux extérieurs, et perfectionné et renforcé les capacités d'établissement de rapports de PRISM. En 2011, il a reçu plus de 10 000 demandes de service se rapportant à PRISM de la part du personnel du monde entier. En ce qui concerne la formation, il a assuré une série de formations à l'intention des utilisateurs finals de PRISM HR et PRISM

Financials, et a élaboré des programmes d'apprentissage interactif destinés au personnel de l'OIM. Le Centre des services apporte également son concours pour le nouveau système d'évaluation du personnel.

271. En 2011, l'Unité de sécurité du personnel installée au Centre administratif de Manille a fourni des conseils techniques sur des questions touchant à la sûreté et à la sécurité, réalisé des évaluations de la sécurité dans des bureaux extérieurs, soutenu la gestion des crises, dispensé une formation spécialisée et/ou apporté une aide financière à plus de 89 bureaux de l'OIM. Elle a également donné suite à quelque 552 incidents de sûreté et de sécurité.

272. L'Administration de la Caisse des pensions de l'OIM est essentiellement chargée de toutes les questions se rapportant à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui concernent l'OIM. Elle est l'interlocuteur et le point de contact du Fonds, des bureaux extérieurs affiliés et des membres du personnel participant à la Caisse. Elle assure en outre le secrétariat du Comité des pensions du personnel. En 2011, elle a rendu compte des contributions au Fonds et géré des données et des informations pour le compte de 4 428 membres du personnel de 65 bureaux du monde entier, ce qui représente en moyenne un volume de transactions mensuel de 2,71 millions de dollars E.-U..

273. En sa qualité de source institutionnelle des informations sur les projets en cours et passés, l'Unité d'information sur les projets tient le registre central des projets mis en œuvre par l'OIM dans le monde entier. Elle utilise actuellement une base de données sur les projets FileNet, qu'elle met régulièrement à jour à partir des informations et de la documentation qu'elle reçoit des bureaux qui administrent les projets et des unités compétentes. En 2011, elle a enregistré 900 nouveaux projets, donné suite à 681 demandes de code de projet, répondu à 420 demandes d'information se rapportant à des projets, envoyé 861 rappels en vue de l'établissement de rapports, et téléchargé 12 485 descriptifs de projet dans FileNet. A ce jour, plus de 77 653 descriptifs de projet se trouvent dans FileNet.

274. L'Unité de recherche et des publications a fourni un appui à la production de 55 publications, s'occupant de l'édition, de la présentation, de la conception des couvertures et des services d'impression. En outre, elle a diffusé 42 000 dépliants commémorant le soixantième anniversaire de l'OIM, ainsi que 23 000 cartes de vœux de l'OIM dans le monde entier. Elle a envoyé 37 alertes électroniques à plus de 8 000 destinataires extérieurs, et a ajouté 82 publications de l'OIM à la librairie en ligne. Par ailleurs, elle a fourni une assistance administrative pour la Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration qui s'est tenue en 2011 au Botswana, ainsi que pour les ateliers d'intersession du Dialogue international sur la migration, tenus à Genève.

275. L'Unité de gestion des sites Internet et intranet et des contenus multimédias a géré un large éventail d'outils et de voies de communication en ligne, notamment le site web et l'intranet de l'OIM, le système de gestion électronique des documents et l'iconothèque de l'Organisation, de même que les sites web de partenariat, les applications e-commerce, les comptes de médias sociaux, les bulletins électroniques et les outils d'enquête.

276. En collaboration avec d'autres unités du Centre administratif de Manille, elle a introduit une série d'améliorations sur le plan de la conception, de la productivité et de l'utilisation dans le système de l'intranet et de gestion des documents, afin de faciliter l'accès aux informations sur les projets. A l'occasion du soixantième anniversaire de l'OIM, elle a

créé un site web dédié, ainsi qu'une vidéo virale grand public représentant des membres du personnel de l'OIM de bureaux extérieurs du monde entier.

277. L'Unité d'appui mondial aux questions de santé dans le contexte migratoire est l'antenne délocalisée de la Division Migration et santé au Siège. En 2011, elle a continué de fournir au Siège, aux bureaux extérieurs et aux donateurs de l'OIM un appui général concernant les questions administratives et financières, les statistiques, les rapports, les recherches, l'informatique sanitaire et la gestion des connaissances, afin de faciliter le suivi et l'harmonisation et d'accroître l'efficacité et la qualité des programmes mis en œuvre par la Division Migration et santé dans le monde entier.

278. L'Unité de soutien aux systèmes dédiés aux mouvements, qui est composée de la Section de règlement des factures des compagnies aériennes et de l'Unité des données et des statistiques, est chargée d'expédier le règlement des factures des compagnies aériennes, de suivre les remboursements et de déceler les anomalies liées aux billets d'avion non utilisés. Elle recueille en outre les statistiques sur les mouvements des bureaux extérieurs et examine la pertinence des systèmes existants qui se rapportent aux mouvements et aux migrations. En 2011, elle a traité 32 487 factures de compagnies aériennes d'un montant de 144 millions de dollars E.-U..

279. L'Unité de gestion des ressources est chargée d'apporter un appui administratif à plus de 300 membres du personnel. Elle assure en outre la gestion courante des locaux de bureaux, des véhicules, des déplacements du personnel et des services communs. En outre, elle s'occupe de la gestion financière générale du Centre administratif de Manille, y compris le contrôle des comptes créditeurs et du budget. Par ailleurs, elle supervise l'Unité des comptes créditeurs, qui a traité des factures d'un montant total de 9 millions de dollars E.-U. au cours de l'exercice 2011. L'Unité a également apporté un soutien logistique et administratif à divers bureaux auxiliaires aux Philippines.

B. Centre administratif de Panama

280. Le Centre administratif de Panama fournit un soutien informatique et administratif et en matière de sécurité, des services médicaux et d'assurance, ainsi que des services d'appui à l'échelle mondiale en matière de gestion des ressources humaines. En 2011, l'OIM a continué à renforcer et à développer les services fournis par le Centre.

281. Le Centre administratif de Panama est composé de cinq unités fonctionnelles employant 21 personnes (2 fonctionnaires et 19 membres du personnel recrutés localement). Outre ses fonctions de soutien à d'autres bureaux, le Centre administratif a le statut de bureau de pays à Panama, et a développé sa présence par la mise en œuvre de projets dans le pays avec un effectif de 14 membres du personnel à la fin de 2011.

282. En 2011, les Services comptables de Panama ont prêté leur concours technique aux bureaux de l'OIM dans le domaine de la comptabilité et du contrôle financier. Les comptables régionaux contrôlent l'intégralité des procédures comptables et fournissent des conseils techniques aux bureaux extérieurs des Amériques. Ils ont examiné et surveillé les livres comptables de bureaux extérieurs, et apporté leur aide lors des clôtures mensuelles et de la clôture annuelle des comptes, en étroite concertation avec le Siège, le Centre administratif de Manille et les bureaux extérieurs de l'OIM.

283. L'Unité du personnel de terrain a continué à aider les bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier à gérer le personnel recruté localement. En 2011, son personnel s'est rendu dans des bureaux extérieurs pour évaluer les conditions locales et fournir, le cas échéant, l'appui requis. A la fin de 2011, le nombre de membres du personnel recrutés localement et relevant de cette unité s'est élevé à environ 7 595 personnes dans le monde, à l'exclusion des stagiaires et des consultants. L'Unité a également continué à coordonner le processus de reclassement des postes de fonctionnaire. Elle a également activement contribué à la mise en œuvre des nouvelles politiques relatives aux contrats et à la gestion des ressources humaines en mettant en place des contrôles internes de divers processus.

284. L'Unité Technologie de l'information et communications du Centre administratif de Panama fournit des services d'appui aux bureaux situés dans les Amériques, et fait fonction de service d'assistance informatique, tirant avantage du décalage horaire et de ses capacités en matière linguistique pour offrir un appui en temps réel. En 2011, elle a coordonné avec les unités apparentées du Siège et à Manille, la définition de spécifications techniques en vue de la création d'un centre de redressement après une catastrophe. En outre, elle a fourni aide et conseils aux bureaux de pays en vue du recrutement d'informaticiens.

285. L'Unité de soins de santé et d'assurance maladie du Centre administratif de Panama a continué à fournir des conseils et des services en matière de médecine du travail aux bureaux extérieurs des Amériques et d'Afrique. En 2011, elle a traité 2 622 mesures médicales (soit 57 % de plus qu'en 2010), comprenant des vérifications de l'aptitude sur le plan médical, des conseils médicaux et l'approbation de procédures. L'Unité de traitement des demandes de remboursement de frais médicaux a traité les demandes de remboursement des membres du personnel de l'OIM en poste dans les Amériques et en Afrique. En 2011, elle a traité au total 3 258 demandes (soit 13 % de plus qu'en 2010), et admis à l'assurance maladie 861 membres du personnel et personnes à charge (soit une augmentation de 46 % par rapport à 2010). Le Chef de l'Unité s'est rendu dans plusieurs représentations en Afrique et dans les Amériques, où il a évalué la situation des services de médecine du travail et l'admission du personnel à l'assurance maladie et donné d'utiles recommandations.

286. L'Unité de sécurité du personnel du Centre administratif de Panama a fourni des conseils et un soutien techniques en matière de gestion de la sécurité du personnel et des locaux dans la région Amériques. Tout au long de 2011, elle a continué à dispenser des conseils techniques, à effectuer des évaluations de la sécurité des bureaux, et à assurer une formation spécialisée à l'intention de plusieurs bureaux de l'OIM, afin d'améliorer la mise en conformité avec les normes, politiques et procédures de sécurité. Elle s'est mise en réseau avec un certain nombre de collègues de l'UNDSS, et leur a annoncé sa récente création à Panama. Par ailleurs, elle a continué de nouer des contacts avec des agents de la sécurité des organismes des Nations Unies dans la région, afin de répondre, de manière concertée, aux préoccupations des bureaux de l'OIM en matière de gestion de la sûreté et de la sécurité.

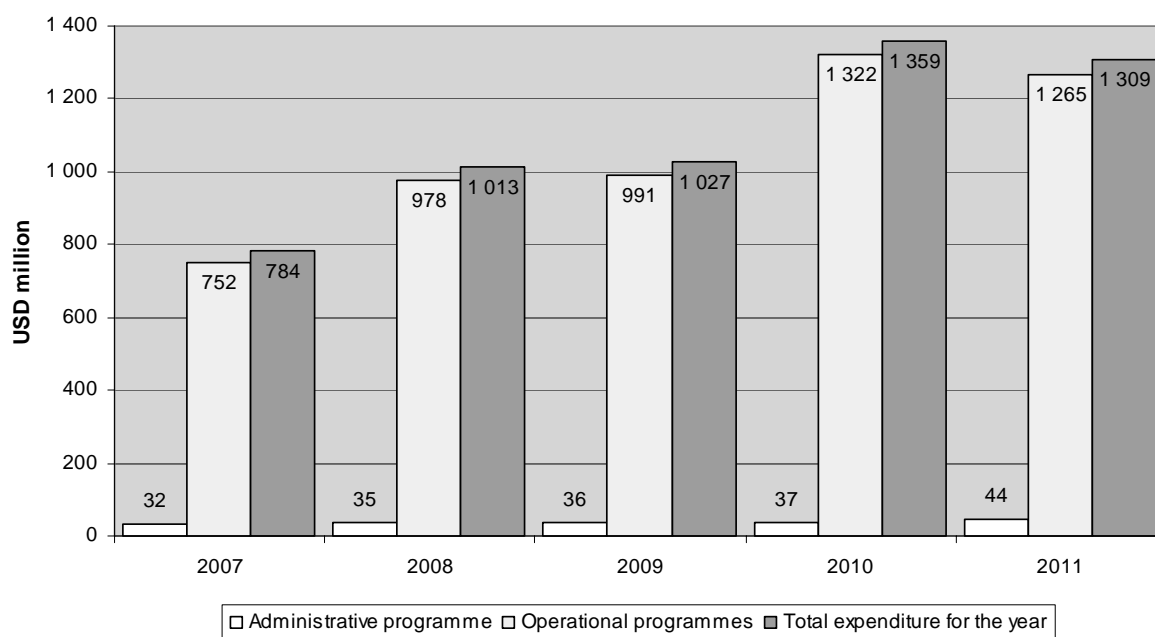
Annexe I

STATISTIQUES SUR LES ACTIVITES DE L'OIM POUR L'ANNEE 2011

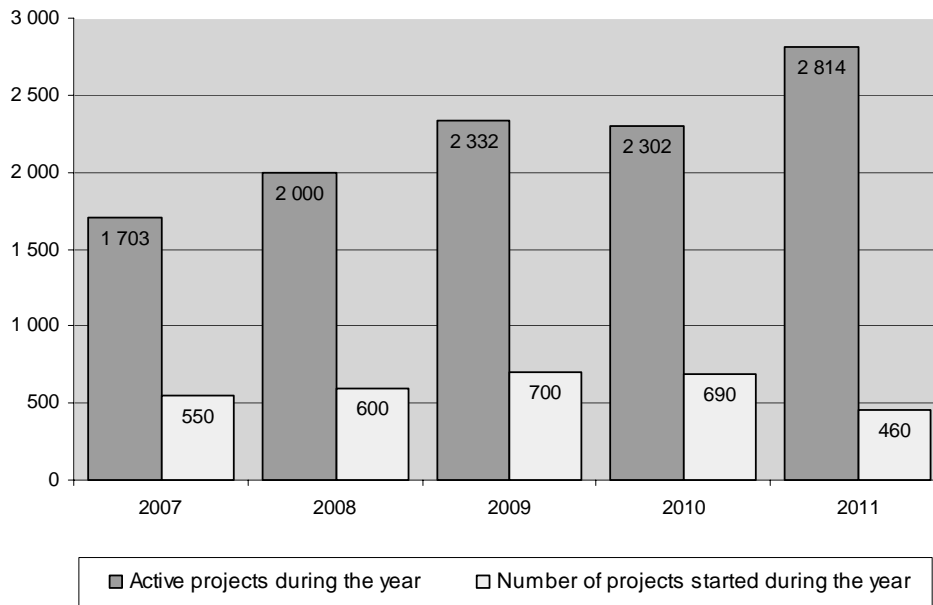
1. IOM total expenditures, 2007–2011 (USD million)

	2007	2008	2009	2010	2011
Administrative programme	32	35	36	37	44
Operational programmes	752	978	991	1 322	1 265
Total expenditure for the year	784	1 013	1 027	1 359	1 309

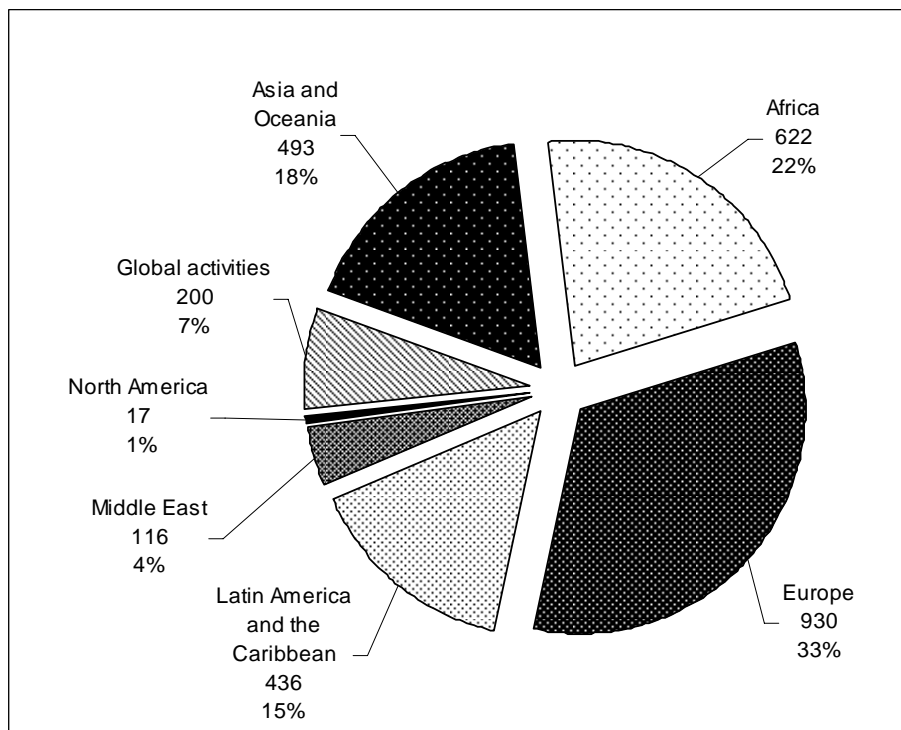
Source: IOM's Financial Reports.



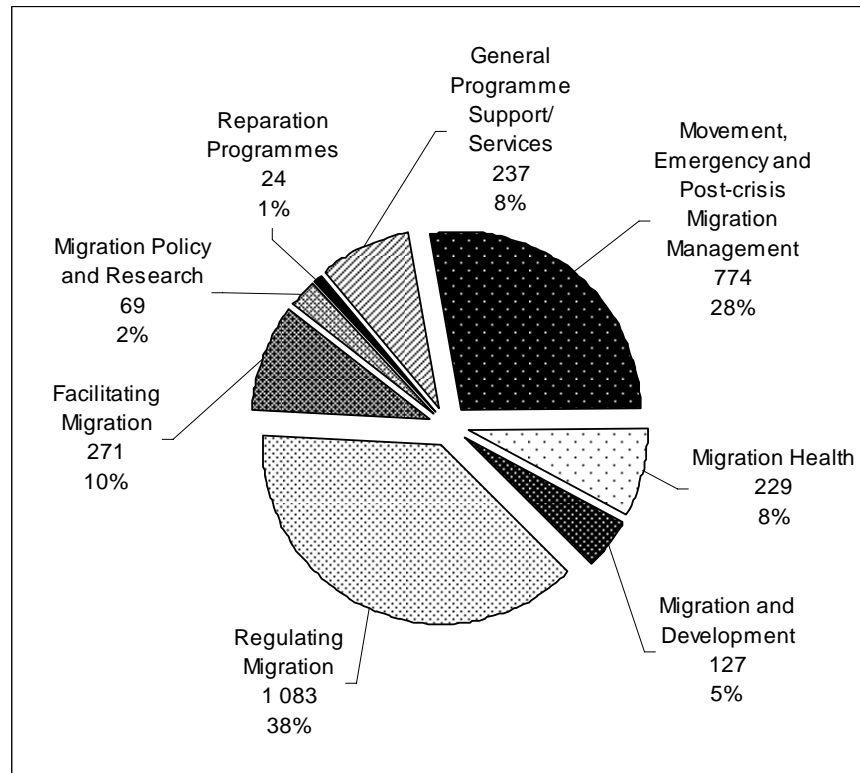
2. Active projects, 2007–2011



3. Breakdown of operational projects by region, 2011



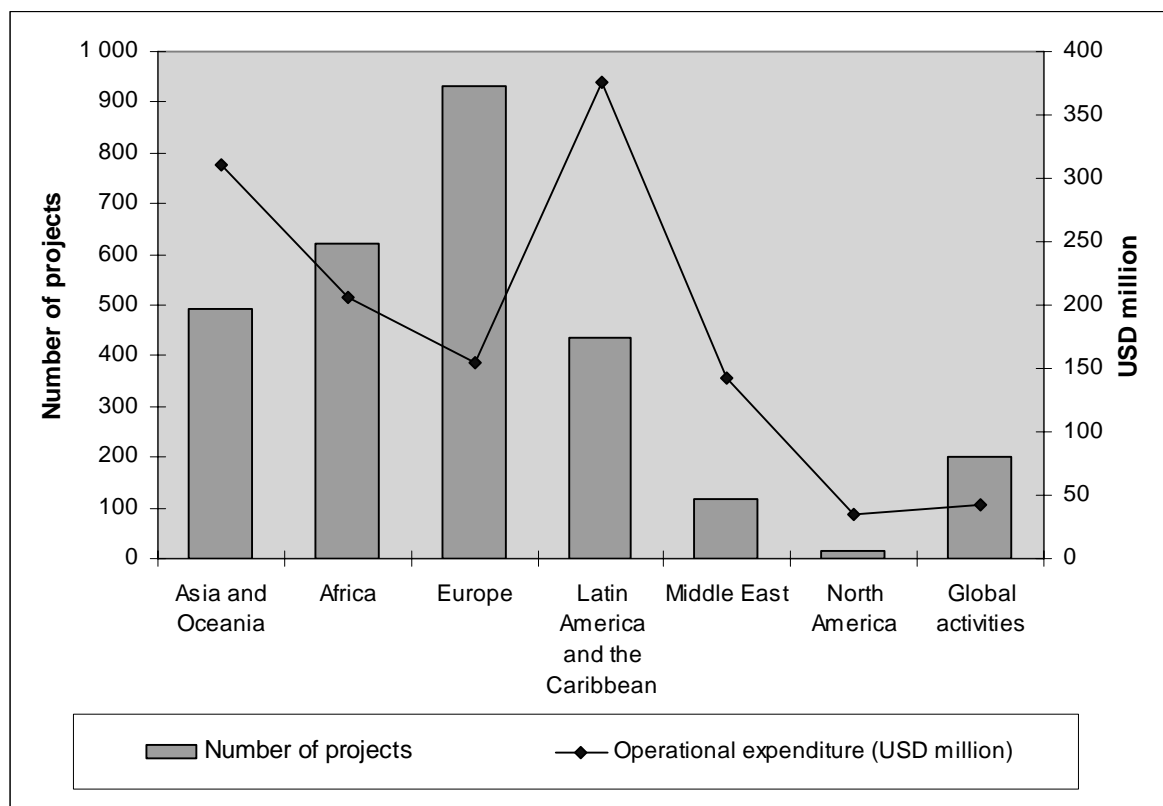
4. Breakdown of operational projects by service classification, 2011



5. Breakdown of projects by region and operational expenditure, 2011

	Number of projects	Operational expenditure (USD million)*
Asia and Oceania	493	310.5
Africa	622	205.4
Europe	930	154.2
Latin America and the Caribbean	436	376.1
Middle East	116	142.4
North America	17	34.1
Global activities	200	42.7
Total	2 814	1 265.4

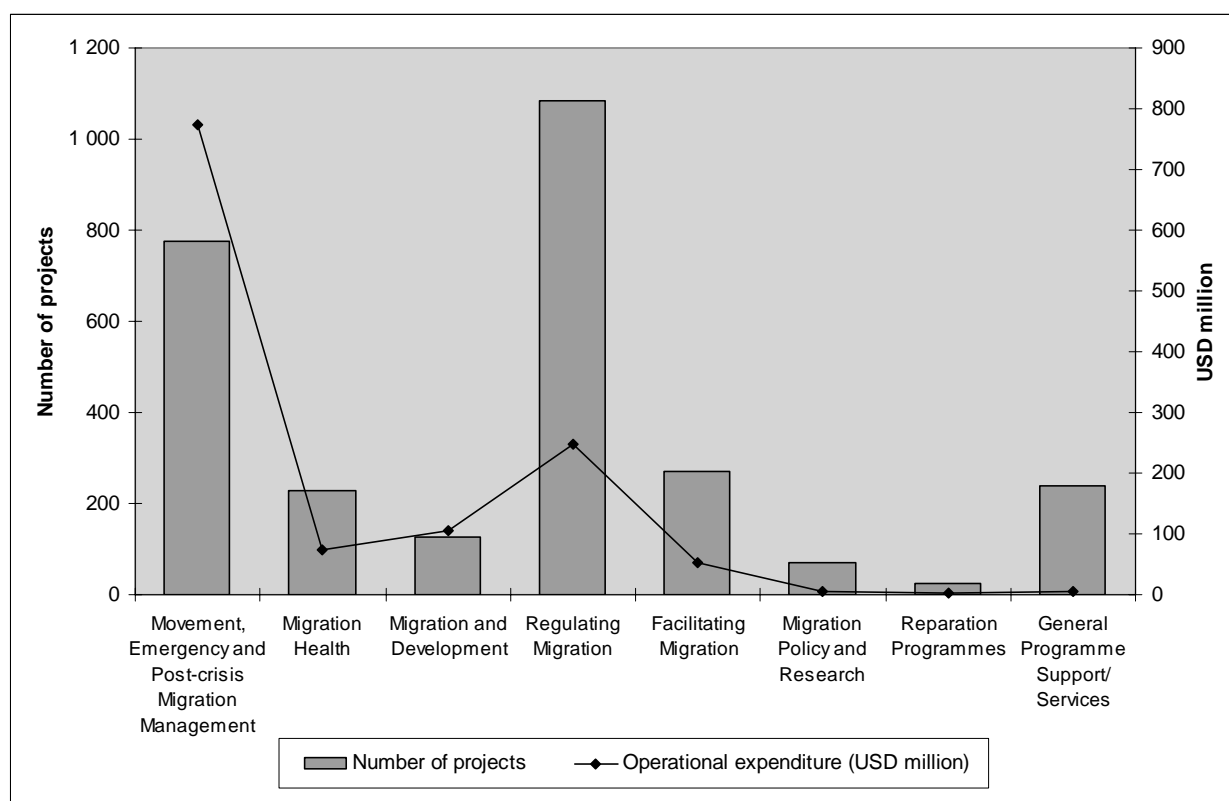
* Source: 2011 Financial Report, Appendix 3 – Statement of financial performance by region.



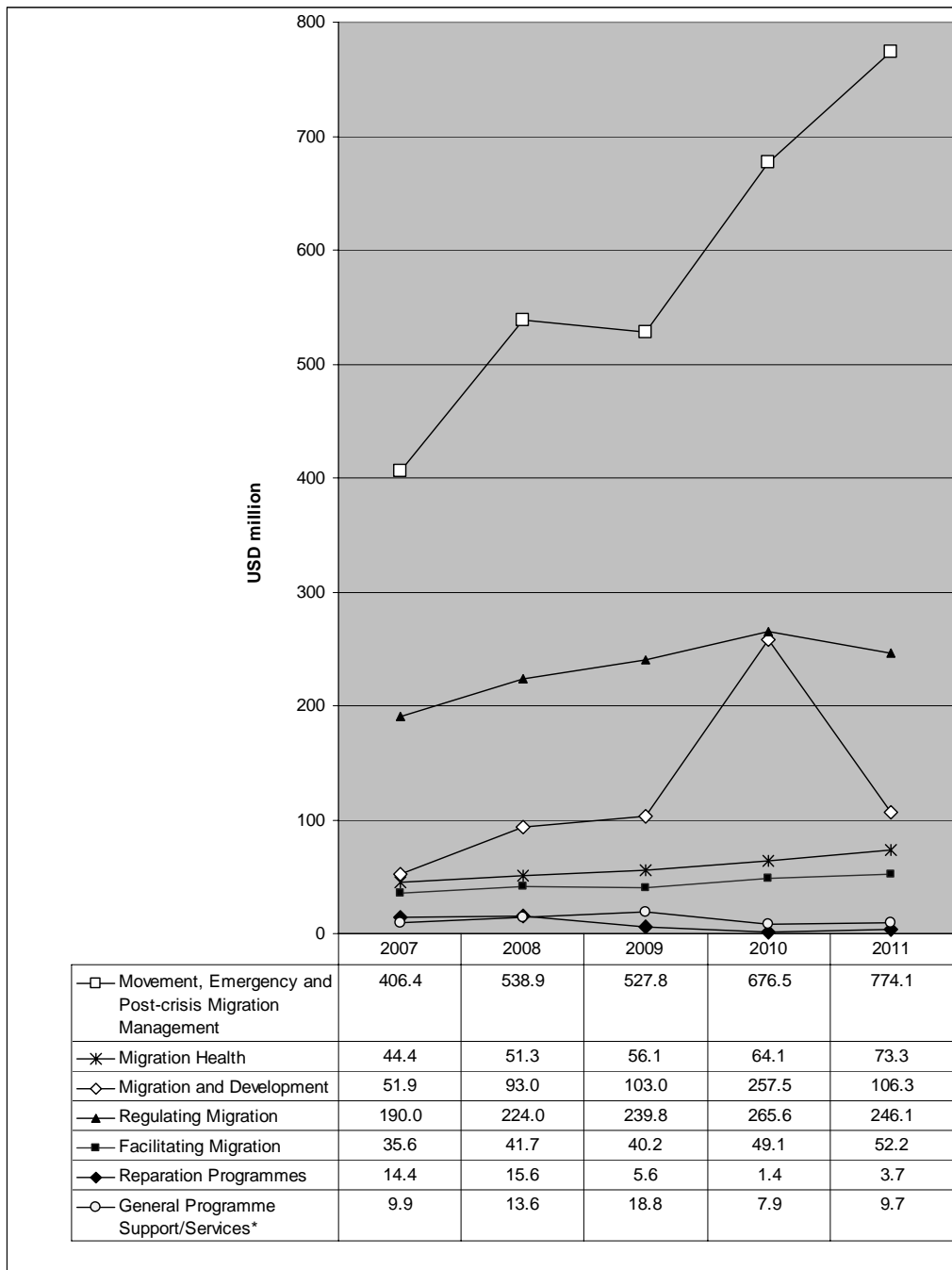
6. Breakdown of projects by service classification and operational expenditure, 2011

	Number of projects	Operational expenditure (USD million)*
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	774	774.1
Migration Health	229	73.3
Migration and Development	127	106.3
Regulating Migration	1 083	246.1
Facilitating Migration	271	52.2
Migration Policy and Research	69	4.9
Reparation Programmes	24	3.7
General Programme Support/Services	237	4.8
Total	2 814	1 265.4

* Source: 2011 Financial Report, Appendix 3 – Statement of financial performance by service.

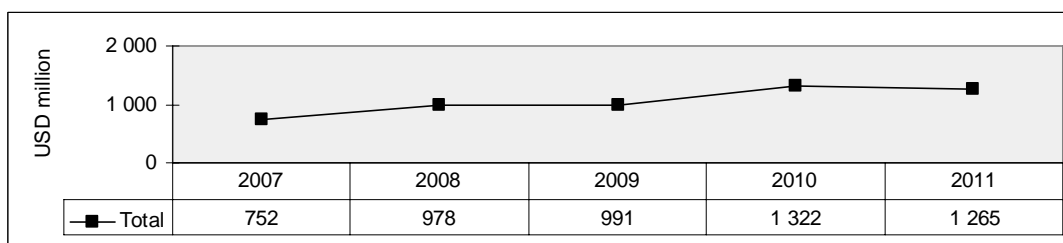


7. Operational expenditures, 2007–2011 (by service classification) (USD million)

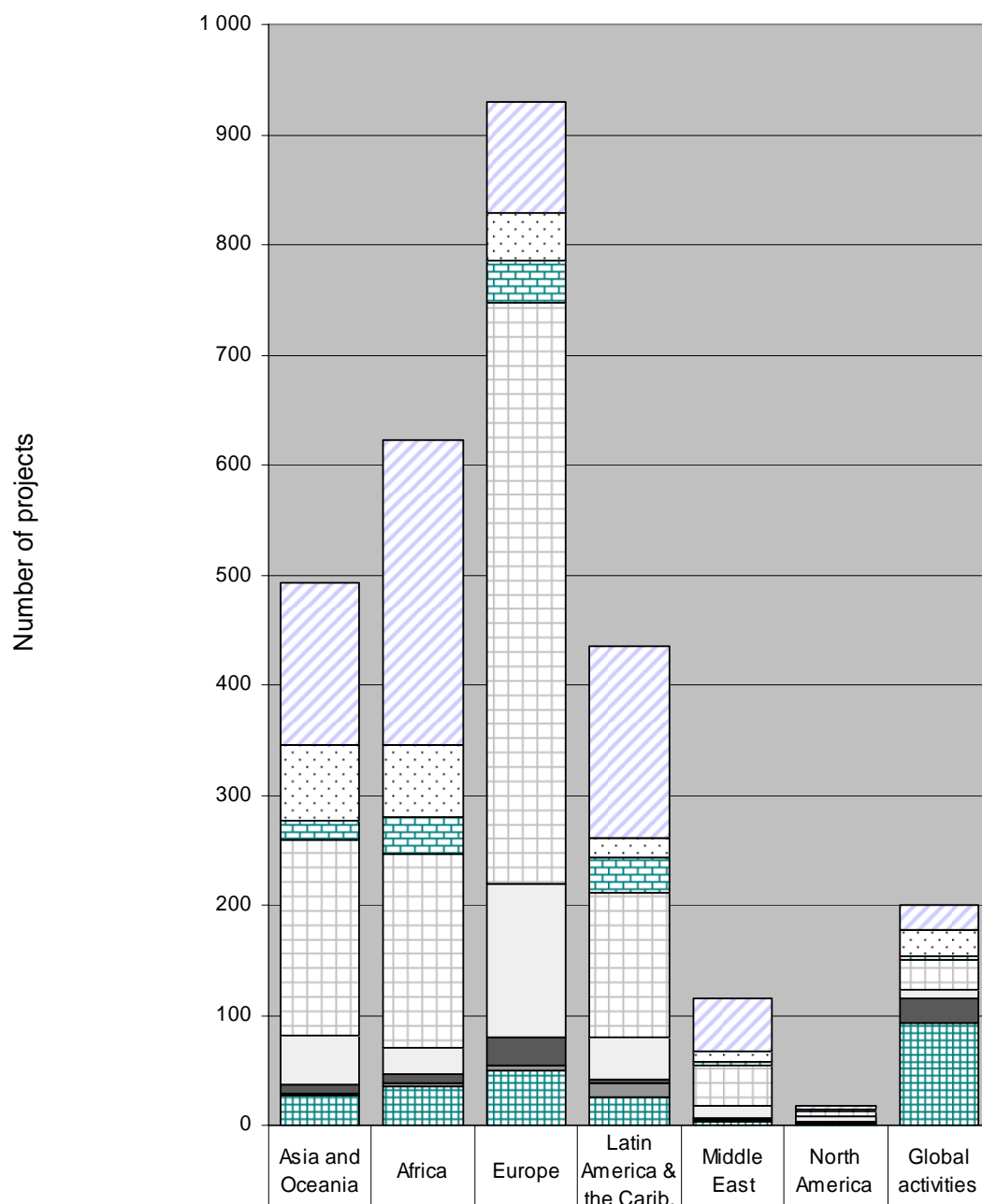





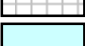


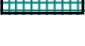

* General Programme Support/Services includes projects relating to Migration Policy and Research.

Total operational expenditures, 2007–2011

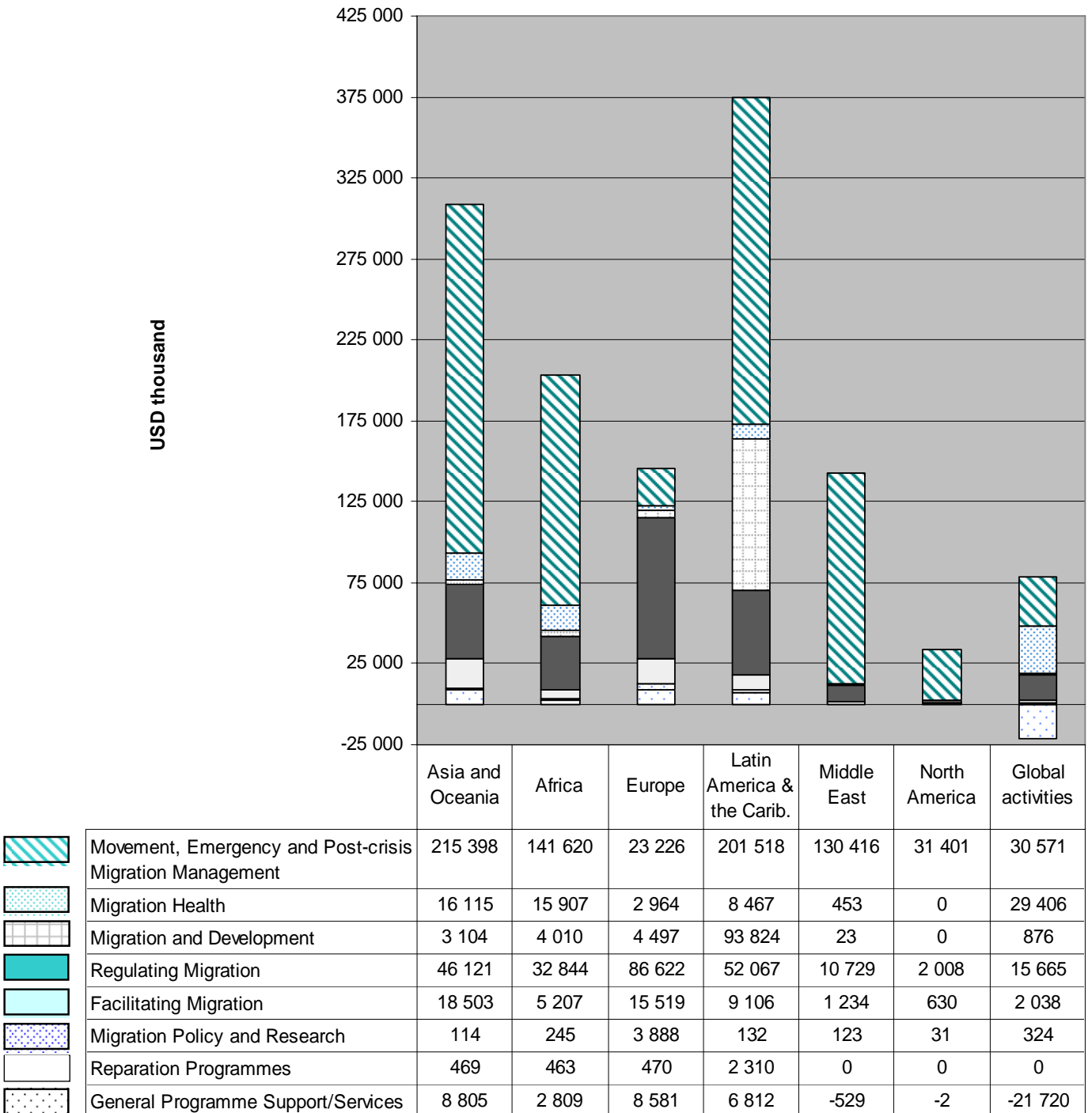


8. Number of active projects in 2011 (by service and regional classification)

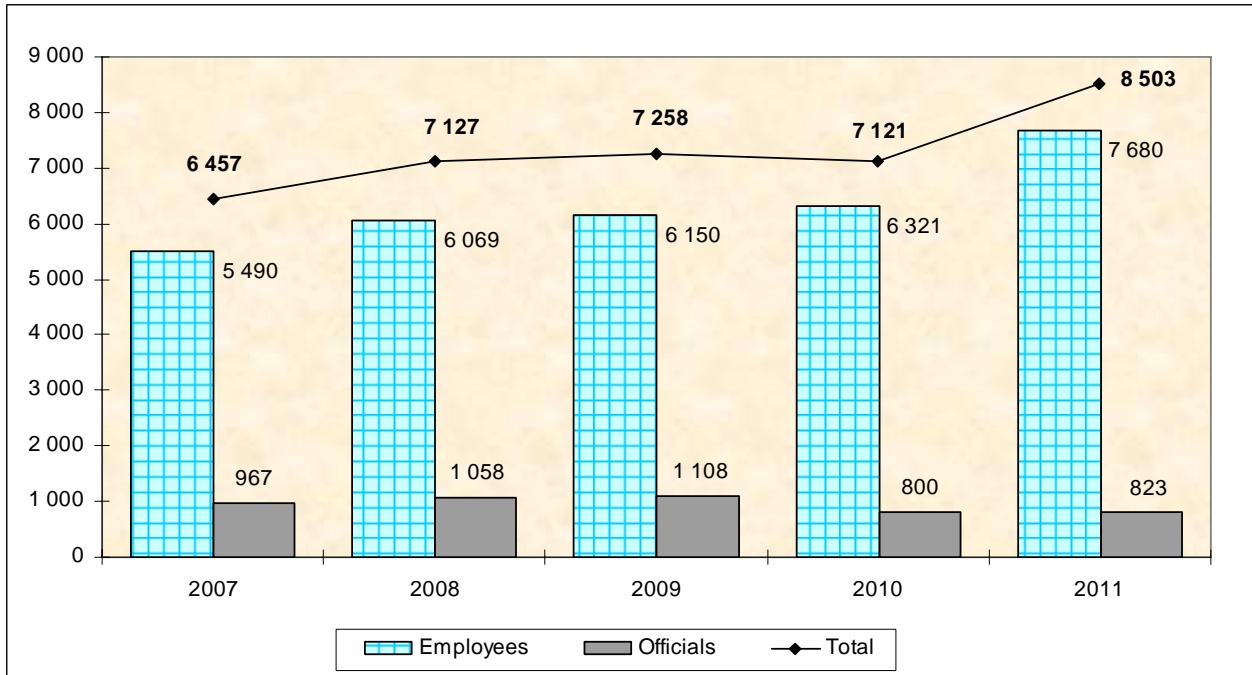


	Asia and Oceania	Africa	Europe	Latin America & the Carib.	Middle East	North America	Global activities
	147	277	101	175	48	3	23
	69	65	43	17	11	1	23
	17	33	39	32	2		4
	178	177	528	132	37	5	26
	45	24	139	39	11	5	8
	8	7	25	3	2	1	23
	2	3	6	12	1		
	27	36	49	26	4	2	93

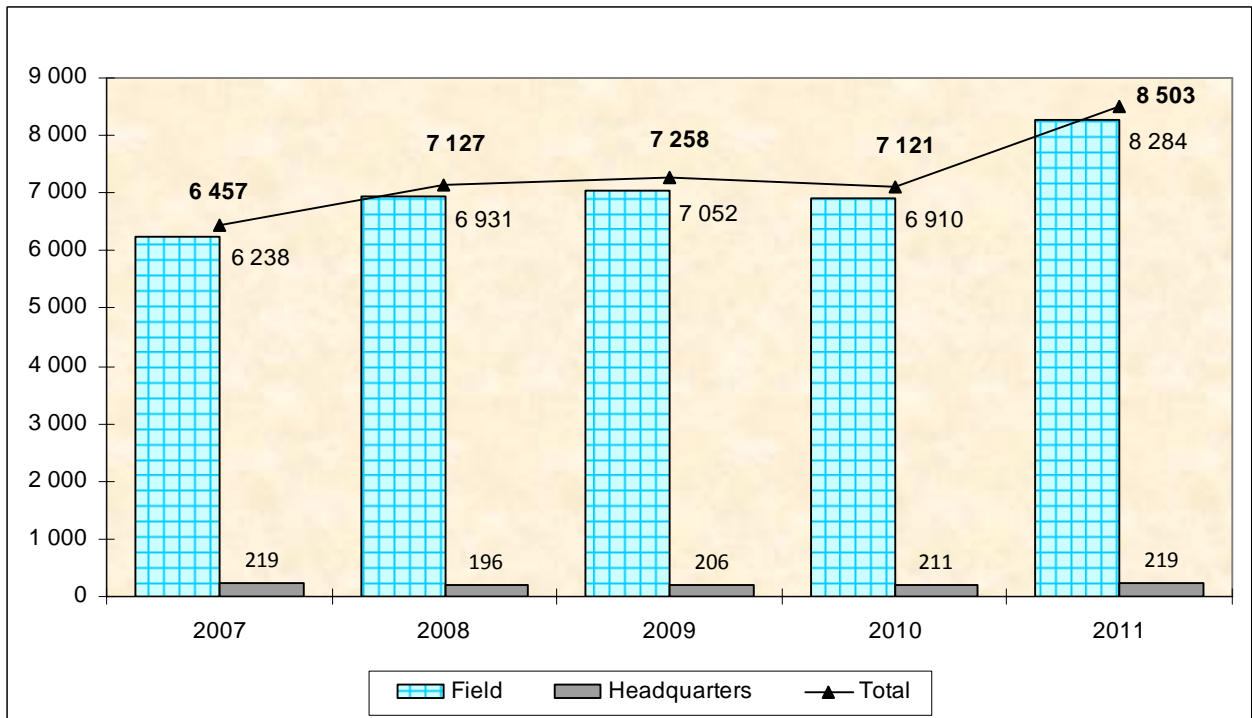
9. Operational expenditure in 2011 (by service and regional classification) (USD thousand)



10. IOM staff worldwide (breakdown by category), 2007–2011

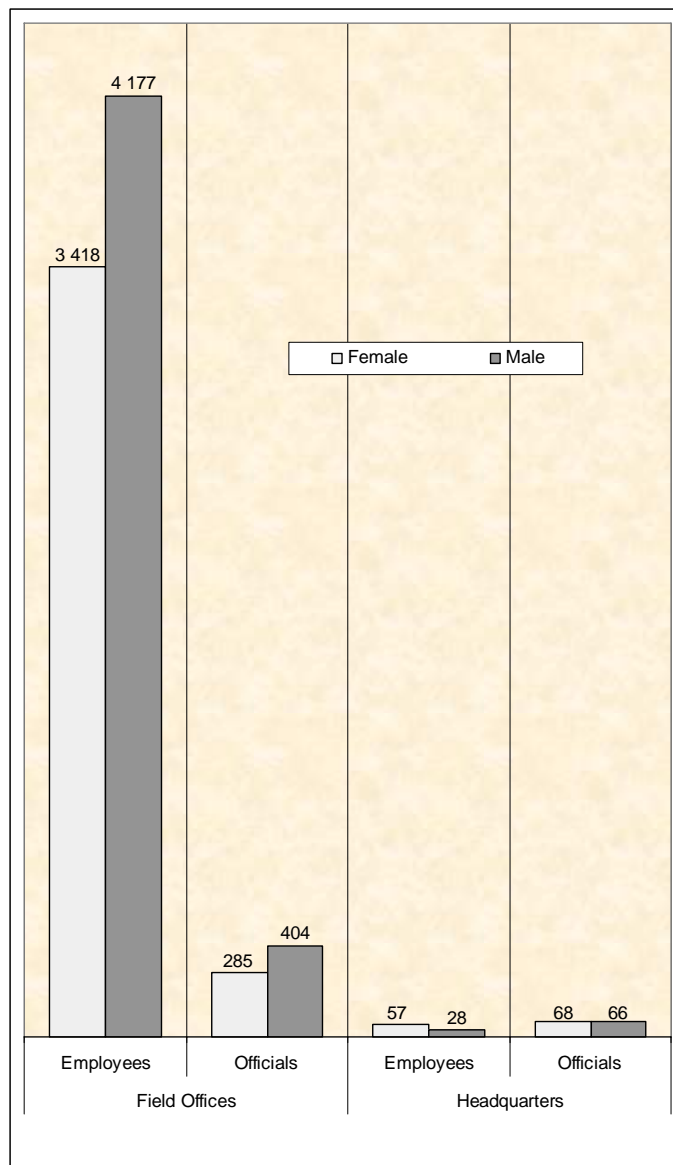


11. IOM staff worldwide (breakdown by location), 2007–2011



12. IOM staff worldwide (breakdown by location and gender), 2011

Gender	Field Offices		Headquarters		Total
	Employees	Officials	Employees	Officials	
Female	3 418	285	57	68	3 828
Male	4 177	404	28	66	4 675
Total	7 595	689	85	134	8 503



Note: More statistics on IOM staff members are available in the yearly human resources management reports.

Annexe II

POINTS DE LA STRATEGIE DE L'OIM

La stratégie de l'OIM approuvée par la résolution du Conseil n°1150 du 7 juin 2007 énumérait 12 points destinés à aider l'Organisation à réaliser son but premier, qui est de faciliter la gestion ordonnée et respectueuse de la dignité humaine des migrations internationales. Par sa résolution n°1204 du 1^{er} décembre 2010, le Conseil a décidé de renouveler l'attachement de l'Organisation à cette stratégie et de la réexaminer dans un délai de trois ans. C'est pourquoi, les 12 points de la stratégie restent les suivants :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.

9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection¹.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

¹ Même si l'OIM n'a pas de mandat de protection juridique, il n'en reste pas moins que ses activités contribuent à la protection des droits de l'homme, et qu'elles ont pour effet ou pour conséquence de protéger les personnes concernées par la migration.

